

PLUIES ORAGEUSES : DEUX PERSONNES MEURENT ÉLECTROCUtÉES À MÉCHERIA

P. 4

Blida

**Deux morts et 29 blessés
dans 2 accidents de la route**

P. 4

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

Education

RETRAITE ANTICIPÉE POUR PRÈS DE 29.000 ENSEIGNANTS

P. 2



**Enfants assassinés
à Constantine**

LA MÈRE MISE EN EXAMEN

P. 5

**Recherché par
la police française
UN EX-MEMBRE
DU GIA SE LAISSE
ARRÊTER
EN SUISSE**

P. 5



Télécommunication

LA MINISTRE VEUT UNE LOI POUR BLOQUER DES SITES INTERNET

P. 3

Education

Retraite anticipée pour près de 29.000 enseignants



M. W.

30.584 enseignants, des trois paliers confondus, prennent leur retraite. Un chiffre arrêté au 31 août dernier dont la particularité renseigne sur l'actualité brûlante qui secoue le monde du travail. En effet, dans ce contingent, 93% sont des départs à la retraite anticipée, a indiqué le secrétaire général au ministère de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed. Ainsi, 28.465 dossiers déposés à la Caisse nationale de retraite concernant les départs volontaires alors que seulement 2.119 départs répondent aux critères de l'âge réglementaire à la retraite, a précisé M. Belabed à la radio nationale. Le plus gros problème qui se pose au département de Benghebit avec cette nouvelle tendance est la grande proportion des professeurs formateurs qui ont déposé leurs dossiers. «Nous faisons tout pour les retenir par la création d'un climat favorable dans l'établissement, en leur donnant notamment une responsabilité et en les impliquant comme force pédagogique», a expliqué le SG conscient que cette saignée dans les ressources humaines aura des conséquences directes sur le niveau de formation des nouveaux enseignants recrutés sur concours. Pourtant, le secteur de l'éducation ne pouvait échapper à la règle générale enregistrée dans le monde du travail depuis l'annonce de l'abrogation de la retraite anticipée et la date butoir du 1^{er} janvier 2017 instaurée par le Premier ministre. Le secrétaire général du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), Idris Achour, a fait part à la presse de ses craintes d'assister à un départ massif des enseignants cette année. «Nous enregistrons 30.000 départs à la retraite cha-

que année. Avec cette décision de supprimer la retraite proportionnelle et celle avant l'âge, les candidats au départ augmenteront», avait-il souligné. Si pour les enseignants, les demandes de départ anticipé peuvent être déposées avant le 31 octobre 2016 pour éviter les départs au milieu de l'année scolaire, c'est la course au dépôt des dossiers pour le reste des professions. Presque tous les secteurs d'activité sont concernés par cette effervescence et les syndicats assistent, impuissants, à une véritable saignée des effectifs. La cause, comme expliquée par le secrétaire général du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP), Lounès Ghachi, réside dans la volonté de ces travailleurs de ne pas se retrouver coincés après l'ultimatum de Sellal. «C'est tout le monde qui veut prendre sa retraite», résume-t-il en expliquant qu'ils ont préféré prendre leur retraite avant que ce ne soit trop tard. En effet, ils seraient plus de 500.000 salariés qui ne vont pas attendre l'âge de 60 ans pour arrêter leur carrière ou aller au-delà des 32 ans de cotisation et prétendre à une pension complète de 80%.

Par ailleurs, à propos de l'inscription des enseignants de réserve, Abdelhakim Belabed a précisé que 7.000 postes sont concernés par ce concours qui a débuté mercredi et va s'étaler jusqu'à samedi. «Sur les 140.000 candidats reçus au concours national organisé le 30 avril dernier, 28.000 postes en compétition ont été pourvus et le reste des candidats reçus sont inscrits sur la liste d'attente», a-t-il ajouté, invitant ces candidats à se connecter sur la plateforme du ministère afin de choisir un poste dans l'ordre de leurs préférences. Leur installation aux établissements scolaires se fera, quant à elle, le 29 septembre.

Wilayas du Sud

Les dates des examens à l'appreciation des chefs d'établissements

La ministre de l'Education nationale Nouria Benghebrit a indiqué avoir accordé aux directeurs d'établissements scolaires et aux responsables locaux dans le sud du pays la latitude d'adapter les horaires de cours quotidiens et le calendrier des examens en fonction des conditions climatiques et géographiques, mais sans préjudice du seuil minimum des semaines d'études et du calendrier national des examens. «Les responsables locaux, notamment dans les wilayas du Sud, ont toute la latitude d'adapter les horaires de cours quotidiens et le calendrier des examens mais à condition qu'ils respectent le seuil minimum des 22 semaines d'études et le programme officiel des examens nationaux», a affirmé la ministre qui s'exprimait dans une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) dédiée aux questions orales. Répondant à la question d'une députée de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), la ministre a proposé, entre autres, la détermination des horaires d'entrée et de sortie des élèves et du staff éducatif de 7h à

14h. Cette autorisation accordée aux directeurs de l'Education n'a pas été exploitée, a fait savoir la première responsable du secteur précisant que la décision ne relevait, toutefois, pas de l'administration seule mais qu'elle passait par la concertation avec la société civile et les partenaires, au niveau local. L'amélioration des conditions de scolarisation et l'élimination des disparités entre les régions du pays comptent parmi les préoccupations «prioritaires» inscrites au programme du ministère de l'Education nationale pour concrétiser le principe d'équité et d'égalité de chances de succès, sans discrimination de sexe ni de situation sociale ou géographique, a-t-elle ajouté. La ministre a, par ailleurs, annoncé que les résultats du traitement pédagogique des copies des élèves de classes d'examen seront connus le 5 octobre prochain, à Ghardaïa. Cette étude qui définira les erreurs communes aux apprenants, particulièrement en langue arabe et en mathématiques constituera un support pédagogique pour l'enseignant, a-t-elle soutenu.

Réunion d'Alger de l'OPEP Un accord de gel de la production «à tout prix»

Mahdi Boukhalfa

Pour le ministre algérien de l'Energie, Nouredine Bouterfa, dont c'est la première grande sortie internationale, la réunion «informelle» de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) du 28 septembre à Alger doit aboutir inéluctablement à un résultat positif. Ses déclarations à la presse de ces deux derniers jours confirment que pour lui et pour l'Algérie qu'il représentera au 15^{ème} forum international de l'Energie (IEF15), ce sera «une question de prestige». Impossible pour lui de concevoir un résultat de cette attendue réunion informelle des plus gros producteurs de brut non membre de l'OPEP, serait prêt à rejoindre un éventuel accord qui irait dans le sens d'une stabilisation des marchés, a-t-il par ailleurs annoncé avant d'ajouter qu'«il y a quand même une volonté qui a été affirmée publiquement par la Russie». Alger veut arriver à un consensus sur un gel de la production des pays Opep et non-Opep comme «premier pas pour absorber les stocks importants de pétrole et agir sur l'offre afin de stabiliser les prix de brut sur les marchés internationaux au-dessus de 50 dollars le baril». Durant la semaine dernière, il avait déclaré à la radio nationale que «le marché a besoin d'être soutenu, d'être guidé, les prix sont bas et la relance économique mondiale n'est pas là ; il y a une croissance très molle, ce qui peut perturber le marché à moyen et long terme». Et donc, «il faut que le marché réagisse et les pays producteurs ont intérêt à dialoguer ensemble. On a besoin d'un coup de pouce pour aider les marchés à se stabiliser», a-t-il souligné sur la question de savoir si il y aura à Alger un accord pour le gel de la production. Pour le ministre, le premier pas pour stabiliser le marché pétrolier est de geler la production et à la réunion d'Alger, il s'agit de savoir «à quel niveau il faut geler cette production». Encore faut-il que les pays producteurs non-Opep jouent le

«un facteur supplémentaire qui donne davantage de confiance aux autres pays». Et puis, il y a également le fait que tous les pays producteurs, membres ou pas de l'OPEP, sont conscients qu'ils doivent «agir positivement pour remettre de l'ordre dans le marché car la situation actuelle n'est favorable ni à l'économie mondiale, ni aux pays producteurs, ni aux pays consommateurs». La Russie, un des plus gros producteurs de brut non membre de l'OPEP, serait prêt à rejoindre un éventuel accord qui irait dans le sens d'une stabilisation des marchés, a-t-il par ailleurs annoncé avant d'ajouter qu'«il y a quand même une volonté qui a été affirmée publiquement par la Russie».

Enfin, le ministre de l'Energie a rappelé que «l'Opep est consciente de sa responsabilité et ses membres sont aussi conscients de l'importance de la réunion d'Alger». A son arrivée samedi dernier à Alger, le SG de l'OPEP Mohammed Sanusi Barikoko avait expliqué que les ministres de l'Energie des pays membres de l'Opep pourraient convoquer une réunion extraordinaire s'ils arrivaient à un consensus lors de la réunion informelle d'Alger. Une réunion informelle ne peut prendre de décisions ; elle le restera jusqu'à ce que les ministres des pays membres décident eux-mêmes de la nécessité de prendre certaines décisions. «C'est à ce moment-là, a-t-il poursuivi, qu'une réunion informelle pourrait décider de convoquer une réunion extraordinaire dans le but de prendre des décisions». Le SG de l'OPEP a ainsi confirmé qu'il y aura une proposition lors de cette réunion informelle pour la tenue d'une «session extraordinaire dans le but de prendre des décisions» de nature à stabiliser les prix du pétrole.

L'Algérie abritera à partir de ce mardi et jusqu'à jeudi le 15^{ème} Forum international de l'Energie, qui sera suivi par la réunion informelle de l'Opep, convoquée par le président en exercice, le Qatar Mohamed Salah Al-Sada, juste après la clôture du Forum.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Le mensonge américain ne prend plus

Par l'exploitation de l'universelle indignation suscitée par l'effroyable et inacceptable attaque qui a visé près d'Alep le convoi humanitaire onusien destiné à la population de cette ville, et qu'ils se sont empressés de mettre sur le compte du camp du régime syrien, les Etats-Unis se sont imaginé pouvoir rééditer contre celui-ci un coup à l'identique de celui qu'ils lui ont porté quand ils l'ont accusé d'user d'armes chimiques contre la population à savoir le contraindre à se soumettre à leurs exigences.

Sauf que les Nations unies ayant fini par prendre conscience que les accusations américaines étant sans preuve et destinées à les manipuler pour obtenir qu'elles entérinent les exigences des Etats-Unis à l'encontre de Damas, elles se sont abstenues de reprendre à leur compte celle attribuant à l'aviation syrienne la criminelle attaque du convoi humanitaire onusien. Même les Etats les plus radicaux dans leurs positions à l'égard du régime syrien se sont abstenus d'abonder dans le sens voulu par les Américains et se sont limités à dénoncer l'attaque et à réclamer que lumière soit faite sur ses auteurs. Cette fois, il est incontestable que Washington a essayé un sévère revers diplomatique en se retrouvant seul à affirmer pour certaine la responsabilité du camp du régime.

Un isolement qui n'a pas permis à John Kerry d'obtenir des Nations unies qu'elles donnent leur aval à la proposition d'instauration en Syrie d'une zone d'exclusion aérienne pour l'aviation du régime au-dessus des positions où se trouve la prétendue rébellion «modérée». Par leurs présentations contradictoires de ce que seraient les preuves qui ont permis à l'Amérique d'accuser

le camp du régime, les diplomates et responsables militaires de ce pays ont déboussole leurs plus fervents soutiens parmi les Nations unies tant ce que les uns et les autres leur ont débité des choses et leurs contraires. Tout ce qu'ils ont avancé pour créditer la thèse américaine de la responsabilité du régime et de son allié russe n'a pas été étayé par l'exhibition de ce qui pourrait passer pour une preuve.

Pourtant les Etats-Unis claironnent qu'ils disposeront de preuves irrécusables mais refusent de les porter à la connaissance des Nations unies auxquelles ils réclament de se prononcer contre le régime et son allié en se fiant à leur seule présentation des faits s'agissant de l'attaque subie par le convoi humanitaire onusien et d'approuver la proposition qu'elle a «inspirée» à leur secrétaire d'Etat : l'exclusion aérienne qui affaiblirait inéluctablement ses forces armées face à leurs ennemis en clouant au sol leur aviation. Par ce stratagème alliant le forcing médiatique créditant la responsabilité du régime dans l'attaque et le développement d'arguments mensongers pour donner un semblant de réalité à leur accusation, les Américains se sont une nouvelle fois déconsidérés et ont démontré qu'ils persistent dans la manipulation des opinions publiques à coup de cyniques opérations de désinformation. George W. Bush et Colin Powell ont certes quitté le pouvoir aux Etats-Unis mais ils l'ont remis à des émules qui ont assurément révélé de faire «mieux» qu'eux en matière de cynisme et de travestissement des causes et raisons dont découlent la politique internationale de leur pays et les actes et positions qu'elles leur font assumer dans sa mise en œuvre.

Dossiers de corruption
«Les portes de la justice sont ouvertes»



Ph. : APS

Yazid Alilat

Suffit-il de mettre en place un organe chargé de lutter contre la corruption pour que ce fléau économique et social soit éradiqué à court ou moyen terme ? La mise en place et la nomination des membres du nouvel organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLCC) intervient à un moment où les scandales des pots-de-vin touchant certaines institutions économiques deviennent inquiétants et décrédibilisent l'action des pouvoirs publics pour lutter contre ce phénomène. Cette question de l'efficacité ou de la finalité politique, sociale et économique de ce type d'organes se pose, car l'ONPLCC a été déjà précédé par la commission nationale de prévention et de lutte contre la corruption en Algérie, mise en place le 4 janvier 2011 et présidée alors par M. Brahim Bouzeboudjene, et composée de magistrats et militaires à la retraite. Depuis, entre 2011 et 2015, les scandales liés à la passation frauduleuse de contrats et de marchés en particulier dans les grands projets d'infrastructures de transport et des hydrocarbures avaient été événés. De plus, peu d'informations ont été données sur le sort des dossiers des 82 affaires de blanchiment d'argent, documentés entre 2005 et 2015, et envoyés à la justice par la Cellule de traitement du renseignement financier (CRTF), dépendant du ministère des Finances. Selon un bilan du CRTF établi en 2015, la plupart de ces dossiers ont été constitués sur la base des déclarations de soupçons émanant des banques ou des Douanes. Dès lors, en quoi la mission de l'ONPLCC diffère-t-elle de son ancêtre, la commission de lutte et de prévention de la corruption en Algérie, et plus spécifiquement de la CRTF, toujours en fonction ?

Jeudi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre de la Justice Tayeb Louh avait, en réponse à un député sur les missions de l'ONPLCC, affirmé que «le code de procédure pénal est clair sur le rôle des parquets dans la lutte contre la corruption», ajoutant que «leurs portes sont ouvertes à tous ceux qui ont des dossiers sur la corruption». «Nous sommes en train de construire une justice forte conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», précise le garde des Sceaux. L'intervention du ministre de la Justice sur ce dossier est intervenue alors que dans la même journée le président et les membres

de l'ONPLCC ont prêté serment à la Cour d'Alger, en présence de plusieurs hauts responsables.

La mission principale du nouvel organe algérien de lutte et de prévention contre la corruption dont les membres ont été nommés récemment par le président de la République est de proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption. L'article 202 de la Constitution stipule qu'il est institué un Organe national de prévention et de lutte contre la corruption, autorité administrative indépendante placée auprès du Président de la République et jouissant de l'autonomie administrative et financière. Les membres de cet organe, selon le même article de la Constitution, sont protégés contre «toute forme de pression ou d'intimidation, de menaces, outrages, injures ou attaques de quelque nature que ce soit, dont ils peuvent être l'objet à l'occasion de leur mission».

L'ONPLCC est notamment chargé de «proposer et de contribuer à animer une politique globale de prévention de la corruption, consacrant les principes de l'Etat de droit et reflétant l'intégrité, la transparence ainsi que la responsabilité dans la gestion des biens et des deniers publics». Dès lors, sa mission reste une sorte de veille et de recueil d'informations sur la corruption en Algérie, la documenter et faire un rapport au chef de l'Etat. Qui sera seul à décider de la suite à donner au rapport de l'Organe de lutte et de prévention contre la corruption. L'Algérie a signé la Convention des Nations unies contre la corruption, le 9 décembre 2003, et, dans le cadre du mécanisme d'évaluation de la mise en œuvre de cette convention, l'Algérie a fait l'objet en 2013 d'une évaluation par les pairs au titre du premier cycle d'examen qui a porté sur deux chapitres de la Convention des Nations unies contre la corruption, à savoir «l'incrimination, détection et répression» et «la coopération internationale».

L'ONPLCC est-elle en mesure, a-t-elle le pouvoir de «donner un coup de pied dans la fourmilière» ? Selon le rapport 2015 de Transparency International, l'Algérie se classe à la 88^e position sur une liste de 168 pays. Classée en 2014 à la 100^e place, l'Algérie a gagné 12 places, mais sur un nombre plus important de pays, le classement 2014 s'étant fait sur la base de l'indice de corruption établi par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement ou le Forum économique mondial pour 175 pays.

Télécommunication
La ministre veut une loi pour bloquer des sites Internet

R. N.

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Houda Imène Feraoun a appelé les députés à envisager une loi qui autorise le blocage des sites pornographiques ou ceux incitant à la violence ou à la discrimination raciale. La ministre qui répondait à une question sur la possibilité de bloquer les sites pornogra-

phiques et autres qui prônent la violence et la discrimination raciale a expliqué que son département ne possédait pas l'outil juridique qui le lui permettait, invitant le législateur algérien à envisager un texte de loi qui favoriserait l'intervention de son secteur à cet effet pour bloquer ces sites qui portent préjudice à la société. Elle rappelle qu'il y a, toutefois, des techniques mises à la portée des parents pour protéger les enfants contre ces fléaux, mais pour les adultes, ils sont sous le contrôle de leur conscience. Mais pour Mme Feraoun, le véritable danger consiste en l'engouement des jeunes pour les réseaux sociaux. Selon la ministre, le taux de navigation est à 80% sur ces sites qui rapportent des fortunes à leurs créateurs, à l'étranger alors que l'Algérie engage des sommes colossales pour garantir le haut débit d'Internet.

Louisa Hanoune

La loi de finances 2017 fragilisera davantage la situation sociale

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT) Louisa Hanoune a affirmé hier à Alger que les mesures d'austérité que prévoit la loi de finances 2017 fragiliseront davantage la situation sociale et favoriseront l'arrêt de la production. Mme Hanoune a estimé à l'ouverture des travaux du bureau politique de son parti que le projet de loi de finances 2017 prévoit «plus d'austérité» et des augmentations des taxes et des prix de certains produits notamment les carburants ce qui entraînera, a-t-elle souligné, une hausse des prix des produits à large consommation. Elle a ajouté que la hausse des prix aura un impact négatif sur la production et entraînera forcément la stagnation de la production. Mme Hanoune a

exprimé ses appréhensions quant à la décision du gouvernement «d'ouvrir le capital des banques publiques», comme le prévoit le projet de loi, affirmant que cette décision entraînera l'annulation de la règle 49/51 dans le secteur bancaire. Elle a rappelé à ce propos que l'Etat peut recourir à la collecte des impôts non recouvrés pour couvrir le déficit estimé à 1 770 milliards de DA. Elle a par ailleurs appelé le gouvernement à revoir sa décision sur l'annulation du droit à la retraite anticipée, qui a provoqué une véritable hémorragie dans la fonction publique en raison du nombre effarant de demandes de départ à la retraite anticipée déposées depuis l'annonce de la décision. Elle a estimé que la retraite anticipée

et proportionnelle «est un droit acquis». La secrétaire générale du PT a appelé à ouvrir un «véritable» débat sur la corruption et la dilapidation de l'argent public et sur le respect des droits de l'Homme. Elle a souligné à ce sujet que la consécration du principe des droits de l'Homme en tant que moyen de prévention du phénomène terroriste exigeait une rupture avec les pratiques rétrogrades appelant à mettre un terme aux dérapages pour prévenir toute forme de violence. Mme Hanoune a en outre critiqué «l'acharnement et la campagne féroce» menée par certains contre la ministre de l'éducation nationale Nouria Benghebrit qui, a-t-elle dit, s'est imposée par sa compétence».

Raïna Raïkoum
Kamal Guerroua

Le changement ne sera jamais un vent mauvais pour l'Algérie mais, bien au contraire, un courant d'air frais pour peu qu'on sache agir et marcher

avec intelligence dans la direction des aiguilles de la montre de notre époque. Autrement dit, être optimistes, souples, pragmatiques et en mesure de saisir aussi bien nos potentialités naturelles, économiques, touristiques, etc. que les chances qui se présentent à nous (être à la fois à la tête de la locomotive maghrébine, le leader de l'Afrique et un des acteurs géostratégiques principaux dans la Méditerranée). Cela est d'autant plus pressant que, de nos jours, le corps épais de la nation a besoin de sang neuf, d'une bouffée d'oxygène vivifiante, d'une nouvelle élite managériale, jeune et ambitieuse à la hauteur des attentes citoyennes, d'un nouveau système éducatif qui réponde aux canons d'un monde en constante évolution, d'institutions fiables, démocratiques et «débureaucratisées», d'une armée forte et apolitique, d'une bonne dose de volonté et d'une batterie de mesures exemplaires dans tous les secteurs où l'activité traîne. Parions alors sur les effets heureux de la jeunesse de notre population pour prendre le taurau par les deux cornes et faire bouger le plus vite possible la machine. En effet, si les contours de la crise actuelle nous sont devenus difficilement lisibles, c'est parce que quelque chose nous a échappé du sens de cette époque-là que nous vivons. C'est-à-dire qu'on ne sait guère quoi faire face à cette mondialisation-laminoir qui a cassé toutes les frontières et les a rendues fragiles, l'in-

vasion économique et culturelle des pays développés, la modernité, les droits de l'homme et la métamorphose inquiétante des relations internationales, etc. Autant

de problématiques qui paraissent paradoxalement plus compliquées par rapport au passé. L'Algérie est gagnée par un profond sentiment de vulnérabilité et la performance de ses dirigeants s'avère extrêmement décevante, voire frustrante. En outre, plus personne ne veut vraiment mouiller sa chemise afin de décrasser le pays de cette lèpre de la corruption. On dirait que tout s'emboîte pour installer dans les esprits «une rhétorique de la peur du chaos» et une logique déprimante d'attachement au statu quo ! Or, s'il y a une leçon à tirer de nos expériences, c'est que, souvent, c'est le résultat des actes qui paie et non plus la mélodie des verbes baignés dans un populisme-maison. Pas question de faire marche arrière mais d'avancer dans des réformes prometteuses qui cadrent avec un Etat de droit cohérent, le respect des libertés et la consécration d'une véritable démocratie participative. Le contexte de faillite prématûrée du «Printemps arabe» est un argument contestable pour que nous renoncions à réfléchir aux moyens et voies «pacifiques» susceptibles d'engendrer le changement. Bref, il ne faut pas qu'on se laisse envirer par le pactole que générera la rente ni décourager par l'ampleur de notre retard à tous les niveaux. Moins qu'une corvée inutile, la modération dans notre approche des solutions sera la manière la plus efficace pour appréhender nos enjeux sociétaux au propre comme au figuré.

Bouabdellah Ghlamallah à la tête du HCI

Le président de la République, M. Abdelaïz Bouteflika a signé un décret portant nomination de M. Bouabdellah Ghlamallah en qualité de président du Haut conseil islamique (HCI), indique jeudi un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux dispositions de l'article 196 de la Constitution, son excellence Monsieur Abdelaïz Bouteflika, président de la République, a signé un décret portant nomination de M. Bouabdellah Ghlamallah en qualité de président du Haut conseil islamique», précise le communiqué.

La Constitution qui définit les missions du Haut conseil islamique dispose que celui-ci «est chargé notamment d'encourager l'ijtihad, d'émettre un avis au regard des prescriptions religieuses sur ce qui lui est soumis, et de présenter un rapport périodique d'activité au président de la République», explique la même source.



Contrefaçon de médicaments
L'Algérie est-elle à l'abri ?



Z. Mehdaoui

Les autorités rassurent et affirment que les médicaments contrefaçons n'existent pas en Algérie. En effet le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdellmalek Boudiaf a affirmé jeudi dernier qu'aucun cas de contrefaçon de médicaments à la fabrication ou à l'importation n'a été enregistré en Algérie, soulignant que ces produits étaient soumis à des analyses «très rigoureuses» avant d'être mis sur le marché.

«Nous n'avons enregistré jusqu'à l'heure aucun cas de contrefaçon de médicament dans la fabrication de produits pharmaceutiques qui sont soumis à des analyses et à des contrôles rigoureux supervisés par des cadres et des experts de laboratoires relevant de l'agence nationale de production pharmaceutique», a affirmé le ministre dans une déclaration à la presse au terme d'une visite à cette agence.

L'Algérie, selon le ministre, est le seul pays dans la région arabe et africaine exempt de médicaments de contrefaçon, en rappelant que ces produits étaient soumis à des analyses rigoureuses.

Le ministre de la Santé a raison en partie mais semble oublier d'évoquer les cas de médicaments introduits frauduleusement à travers les frontières. Car s'il est établi que le cannabis provient essentiellement de nos frontières Ouest, il devient de plus en plus incontestable,

ces dernières années, que les frontières Est sont devenues la plaque tournante du trafic de médicaments fabriqués en Chine et commercialisés principalement dans les pays du Sahel.

Des réseaux sont constitués depuis longtemps et les frontières tunisiennes tendent à devenir un véritable Eldorado pour ces trafiquants. D'ailleurs, selon nos sources, les vaccins injectés sur les moutons de l'Aïd par certains maquignons et qui ont provoqué la purréfaction de la viande ont été introduits illégalement depuis les frontières tunisiennes.

Notre pays est-il à l'abri de la commercialisation de médicaments contrefaçons ? Rien n'est moins sûr. Même si le ministère de la Santé déploie réellement beaucoup d'efforts pour contrôler rigoureusement le circuit formel (importateur, fabricants, pharmacie), il n'en demeure pas moins que le danger provient principalement du circuit informel qui a gangrené, il faut le dire, tous les autres secteurs.

Notre pays encourt réellement un risque certain, estiment des professionnels dans le domaine. Et le danger peut venir des frontières par où transitent les produits de contrebande.

«Le danger est bien réel», alertait il y a quelques années le responsable du SNAPO (Syndicat national des pharmaciens d'officine).

Le ministre de la Santé a par ailleurs tenu à saluer le rôle important que

l'Agence nationale de production pharmaceutique joue à travers tous ses services spécialisés et ce dès l'inscription du dossier du médicament qui est soumis à des analyses pour certifier sa validité et sa qualité avant d'être proposé aux pharmacies à l'effet de sa commercialisation.

Enfin, sur un autre chapitre et concernant l'enfant qui présentait, à Tlemcen, des taches noires sur tout le corps attribuées à un vaccin, le ministre a fait savoir que les investigations menées par les parties concernées ont révélé qu'il s'agissait d'un enfant battu par sa mère qui l'utilisait pour mendier et apitoyer les citoyens, ajoutant que la mère coupable a été arrêtée par les autorités sécuritaires et placée en détention. «Tous les vaccins utilisés en Algérie sont approuvés par l'Organisation mondiale de la santé et il n'y a aucune inquiétude à se faire à ce sujet. Il faut s'abstenir de porter des jugements anticipés en pareils cas», a-t-il martelé.

Pour ce qui est du décès de deux nourrissons à Rouiba, M. Boudiaf a affirmé que les analyses effectuées ont démontré que le vaccin «Pentavalent» n'était pas à l'origine de ces décès. Il a fait savoir que son département ministériel a changé de vaccin pour les nourrissons, soulignant dans le même temps que l'OMS recommandait le vaccin «Pentavalent». L'enquête se poursuit et les causes des décès seront déterminées, a assuré M. Boudiaf.

Pluies orageuses

Deux personnes meurent électrocutées à Mécheria

Les pluies orageuses enregistrées dans la wilaya de Naâma ont été à l'origine de la mort de deux personnes par électrocution après avoir touché un pylône électrique jeudi après-midi à Mécheria, a-t-on appris hier des services de la Protection civile (PC).

Les corps des victimes, une fillette de 10 ans et un jeune de 21 ans, ont été déposés à la morgue de l'établissement public hospitalier de Mécheria, a précisé la source en signalant aussi un cas de brûlure par électrocution d'une troisième personne (15 ans), évacuée aussitôt vers les urgences de l'hôpital 60 lits de Naâma. Le chef de service

prévention de la PC de Naâma, le lieutenant Slimane Medjahed, a fait état aussi de la réouverture du tronçon de la route reliant Moghrar et Hadjadj à la RN-6 qui avait été fermé à la circulation suite à un éboulement, de même qu'il a été procédé à l'évacuation des eaux de pluies infiltrées à la nouvelle gare ferroviaire de Mécheria et à sa réouverture.

Toujours suite aux pluies orageuses enregistrées dans la wilaya, les services de la PC ont effectué une trentaine d'interventions, dont le sauvetage de trois personnes à bord d'un camion qui avait été emporté par les eaux au quar-

tier 2.400 logements ruraux à Naâma, en plus d'actions de pompage des infiltrations d'eaux au quartier 540 logements, le lotissement En-Nahda et le siège de la wilaya, ainsi que dans des quartiers de la communes de Mécheria ou la circulation routière et piétonne a été perturbée par les eaux, selon le même responsable.

Les éléments de la Protection civile se sont déployés sur le terrain avec ceux de l'Office national de l'assainissement et de la Sécurité nationale, pour fluidifier la circulation, a-t-on signalé avant de faire part d'une amélioration des conditions météorologique vendredi matin.

Blida

Deux morts et 29 blessés dans 2 accidents de la route

Tahar Mansour

Un véhicule léger a été percuté de plein fouet par un camion à l'échangeur de Chiffa, en direction de la partie ouest de la wilaya de Blida, hier, vers 1h30 du matin. Les éléments de la protection civile ont dénombré un mort et un blessé grave qui a été éva-

cué aux Urgences médicales. Au même moment et au même endroit, un bus qui venait dans la même direction a dérapé à cause de la chaussée glissante et est entré en collision avec deux autres bus qui circulaient dans le même sens. Un autre mort est aussi déploré ainsi que 28 passagers qui ont été blessés à divers degrés de gravité.

Les agents de la protection civile de la wilaya de Blida ont déployé tous les moyens pour venir en aide aux blessés et les dégager pour les évacuer vers les services de santé les plus proches. La gendarmerie nationale a initié une enquête pour déterminer les circonstances réelles de ces deux accidents.

Sahara occidental
Alger déplore les «vaines gesticulations» marocaines

L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a remis les pendules à l'heure en réponse aux «sorties burlesques» du représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies, Omar Hilale, affirmant que les responsables algériens ont mieux à faire que d'accorder de l'importance à ces «vaines gesticulations».

Dans un entretien accordé au magazine Afrique Asie, Amar Belani a déclaré que «les sorties burlesques de ce monsieur sont une parfaite illustration de la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf». Il a expliqué, à ce titre, que le représentant permanent du Maroc auprès des Nations unies «tente désespérément, à coups de pseudo +faits d'armes+ dérisoires, de faire accroire à une bilatéralisation de la question du Sahara occidental, alors que pour l'ensemble de la communauté internationale il s'agit bien d'une question de décolonisation qui doit être menée à son terme conformément à la légalité internationale». Amar Belani a affirmé, dans ce contexte, que «les hauts responsables algériens ont mieux à faire que d'accorder ne serait-ce qu'une once d'attention à de vaines gesticulations nourries de rhétorique inépte». Bien qu'elle ne soit pas partie prenante dans la procédure judiciaire opposant le Front Polisario au Conseil de l'Union européenne et son partenaire marocain suite à l'annulation le 10 décembre dernier par le Tribunal européen de l'accord UE-Maroc sur la libéralisation des échanges des produits agricoles et de la pêche signé en 2012, M. Belani a indiqué que l'Algérie, à l'instar de la communauté internationale, suit «avec intérêt» l'évolution de ce dossier. Il a souligné que les conclusions de l'avocat général de la Cour de justice de l'UE (CJUE) rendues le 13 septembre dernier «doivent être appréciées, avant tout, sous l'angle du droit international», estimant, néanmoins, que ces conclusions «constituent une avancée majeure qui ne manquera pas de se refléter, d'une manière ou d'une autre, sur un positionnement plus cohérent de l'UE sur la question du Sahara occidental». Commentant ces conclusions, l'ambassadeur a affirmé que l'avocat général de la Cour «a fait preuve de cohérence» en s'identifiant au consensus international et à la doctrine des Nations unies en matière de décolonisation, concluant sur cette base que «le Sahara occidental ne fait pas partie du territoire du royaume du Maroc et que, par conséquent, les accords d'association et de libéralisation des échanges conclus

par le Maroc avec l'UE ne lui sont pas applicables».

Selon l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles et chef de mission auprès de l'UE, il appartient désormais à la CJUE de «vérifier l'existence ou non de pratiques d'Etat attestant l'application de l'accord au territoire sahraoui». Il a rappelé, à cet égard, qu'un rapport factuel publié récemment par l'ONG Western Sahara Resource Watch révèle, prouvées à l'appui, qu'au moins une transaction commerciale portant sur l'importation dans l'espace européen d'une cargaison d'huile de poisson, produite au Sahara occidental, a bien eu lieu en violation du droit international et de l'arrêt du Tribunal européen du 10 décembre 2015. La CJUE, a-t-il poursuivi, se trouve ainsi face à un exemple concret prouvant l'extension de fait de l'application des accords signés par l'UE au territoire du Sahara occidental. Par conséquent, «la CJUE devrait suivre l'avis de l'avocat général lorsqu'il estime que, dans ce cas, le Tribunal a procédé à juste titre à l'annulation partielle de la décision contestée en ce qu'elle approuve l'application de l'accord de libéralisation au Sahara occidental», et que le Front Polisario est habilité à contester la décision litigieuse, a-t-il plaidé. Concernant le statut du Front Polisario et ses capacités à agir au nom du peuple sahraoui, Belani a estimé que l'avis de l'avocat général «représente véritablement un important gain politique pour le Front Polisario», en ce qui le concerne dans son combat libérateur visant à permettre au peuple sahraoui, dont il est le représentant légitime et attitré, d'exercer pleinement et souverainement son droit inaliénable à l'autodétermination. «L'UE est appelée à adopter une position plus conforme à la légalité internationale, en veillant à faire respecter les décisions de la Cour», a soutenu Belani dans cet entretien au magazine Afrique Asie, paraissant à Paris, jugeant que l'ambition proclamée de l'UE à assumer le rôle d'acteur global dans la région devrait s'illustrer également par «une position plus affirmée en vue de restaurer le mandat de la MINURSO». Il a mis l'accent, à ce propos, sur la nécessité d'«engager fermement les deux parties, le Front Polisario et le royaume du Maroc, sur la voie des négociations directes, sans conditions préalables, afin de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément à la légalité internationale».

Enfants assassinés à Constantine

La mère mise en examen

Abdelkrim Zerzouri

Soupçonnée d'être la coupable du double meurtre dès la découverte effroyable des deux cadavres des enfants, le mercredi 21 septembre, en fin d'après-midi, la mère des deux victimes a été officiellement mise en examen au lendemain du crime par le parquet. La piste du double meurtre commis par la mère, elle-même, a été finalement retenue par le magistrat instructeur dans l'affaire des deux enfants assassinés, le jeudi dernier. La mère avait été retrouvée devant les corps dans un état hystérique. C'est le procureur de la République près le tribunal de Constantine qui, dans une brève déclaration à la Radio régionale, a confirmé cette thèse « impensable » en soulignant que la mère des deux enfants assassinés est la principale accusée selon les premiers éléments des investigations, non sans préciser que l'enquête est toujours en cours. Cette intervention du magistrat, aussi brève soit-elle, était nécessaire pour calmer les esprits des habitants, livrés à une peur panique quasi générale entretenu par des histoires abominables, les unes plus alarmantes, voire plus terrorisantes, que les autres. Mais l'éénigme de cet acte impensable et monstrueux, qui a mis en émoi toute la population, reste encore entière. Personne ne trouve une explication plausible à cet horrible massacre commis par

une mère contre sa propre chair, égorguant sa fille de 4 ans et étranglant un autre nourrisson de 8 mois en le pendant à un fil électrique ! Dans le voisinage direct de la famille meurtrie dans sa chair, les habitants de la cité « Bosquet » à Sidi Mabrouk (Constantine) louent les relations avec les parents des deux victimes. « On ne comprend pas ce qui s'est passé, la mère est employée dans une société de production de médicament et le père est professeur de sport, et tous les deux inspiraient le respect des voisins », ne cessent de répéter sur des tons ahuris les riverains du bâtiment théâtre du drame. Plusieurs interrogations sont dès lors posées par les enquêteurs, la mère présumée coupable traversait-elle un épisode dépressif grave ? Ce à quoi doivent répondre les spécialistes de l'hôpital psychiatrique « Belamri », de Djebel El Ouahch, où se trouve gardée sous traitements la présumée auteure du double meurtre, en l'occurrence la mère des deux petites victimes innocentes. Elle (la mère des deux enfants) est actuellement sous traitement, car il faut « stabiliser son état psychique » avant de donner un quelconque diagnostic sur son état mental, indiquent des spécialistes interrogés à ce sujet. Un état mental autour duquel tournerait toute la plaidoirie une fois le procès engagé. Les victimes innocentes ont été enterrées ce jeudi au cimetière d'El Gammas en présence d'une foule nombreuse.

Deux hadjis algériens décèdent, 10 autres hospitalisés à Djeddah

Deux personnes, un septuagénaire et un octogénaire, sont décédées, jeudi soir, en Arabie Saoudite, après avoir effectué le pèlerinage, a-t-on appris, hier, à La Mecque, du chef de la mission 'Hadj et Omra'. Mohamed Ameziane Kennouche (80 ans), venu avec l'Agence 'Oran voyages' (Paris, France), est décédé à El Madina al Mounawara, suite à une insuffisance respiratoire, a indiqué Messaoud Bouledjoudja. Abdellah El Hartisi

Kouider (72 ans), résidant à Paris, est décédé, quant à lui, de mort naturelle à son hôtel à La Mecque, a-t-il noté. L'on déplore jusqu'à ce jour, 12 décès dont 4 femmes. Par ailleurs, plus de 10 hadjis, se trouvant dans un état critique, sont hospitalisés à La Mecque, a indiqué le Consul général d'Algérie à Djeddah, Abdellader Kacimi El Hassani. La plupart des pèlerins hospitalisés souffrent de maladies chroniques, a-t-il précisé.

15 contrebandiers et 78 migrants arrêtés

Quinze contrebandiers ont été arrêtés et une importante quantité de denrées alimentaires et autres produits saisis, mercredi, par les éléments de l'Armée populaire nationale, au sud du pays, alors que 78 immigrants clandestins ont été arrêtés au sud et à l'ouest du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 21 septembre 2016, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam

(6^e RM), 15 contrebandiers, 22 immigrants clandestins et saisi un camion semi-remorque, 05 véhicules tout-terrain, (33,45) tonnes de denrées alimentaires, 19 groupes électrogènes et d'autres objets », précise le communiqué.

« De même, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à Touggourt (4^e RM), Oran et Tlemcen (2^e RM) trois (03) narcotrafiquants et saisi 120,3kg de kif traité, 43,710 unités de différentes boissons, une quantité de carburant s'élevant à 1.475 litres et 1.000 comprimés psychotropes », selon la même source.

Recherché par la police française Un ex-membre du GIA se laisse arrêter en Suisse

Moncef Wafi

Recherché depuis deux semaines par la police française, l'ancien membre du Groupe islamique armé (GIA), Merouane Benahmed, 43 ans, a été arrêté, ce jeudi, en Suisse plus précisément à Vallorbe, dans le canton de Vaud, a annoncé l'Office fédéral suisse de la Justice (OFJ). Assigné à résidence à Evron, dans l'ouest de la France, depuis décembre 2015, il avait disparu des radars depuis le 8 septembre, après avoir séché l'un de ses 4 pointages quotidiens à la Gendarmerie. Les autorités locales ont fait, immédiatement, boucler le centre-ville d'Evron alors que l'intervention des forces de l'ordre n'avait rien donné et un mandat de recherche international aurait été délivré. Ce jeudi, c'est Merouane Benahmed apparemment bien renseigné sur la législative helvète concernant les expulsions qui s'était présenté, de lui-même, au Centre d'enregistrement et de procédure de Vallorbe pour y déposer une demande d'asile. Informés de son identité, les fonctionnaires du Centre ont alerté les services de sécurité et les gendarmes du groupe d'intervention de la police cantonale vaudoise ont procédé à son interpellation, le jour même. Entendu par le procureur, l'Algérien a été placé en

détention. Très bien conseillé sur sa destination, ce dernier s'est opposé à la procédure simplifiée d'extradition vers la France et sera dorénavant assujetti à la procédure dite ordinaire. Concrètement, cela signifie que Benahmed joue la montre, gagnant du temps après que ses demandes d'asile formulées auprès d'autres pays soient restées sans suite.

La Suisse devra désormais, demander à Paris d'envoyer à Berne une demande formelle d'extradition et les autorités helvètes d'analyser ensuite, cette demande avant d'y répondre. Merouane Benahmed pourra, une nouvelle fois, s'opposer à son extradition, si celle-ci venait à être décidée. L'OFJ prendra ensuite sa décision, une décision qui sera aussi susceptible de recours, auprès du Tribunal pénal fédéral et, en dernière instance, auprès du Tribunal fédéral. L'Algérien, marié et père de 4 enfants, qui a fui son pays en 1999, a été condamné à 10 ans de prison en France, dans le cadre de l'affaire des filières tchétchènes, soupçonnées de projeter des attentats à Paris. Libéré en 2011, il vivait, depuis sous le régime de l'assignation à résidence, la Cour européenne des droits de l'Homme ayant refusé son extradition parce qu'il a, par ailleurs, été condamné à mort par contumace, en Algérie.

En juillet 2015, il avait été condamné à 4 mois de prison à Quimper pour ne s'être pas présenté à la Gendarmerie alors qu'il était déjà contraint de le faire 4 fois par jour, dans le cadre de cette même assignation à résidence. En France, le non-respect d'une assignation est un délit passible de prison. Cette complexité des procédures a été mise à profit par de nombreux Algériens condamnés dans le cadre de la lutte antiterroriste et qui se sont réfugiés en Suisse. Le dernier événement juridico-médiatique remonte à l'été dernier et concerne Rachid Mesli, avocat de plusieurs dirigeants historiques du FIS dissous, condamné par contumace, à 20 ans de prison pour terrorisme et faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international, réfugié politique en Suisse depuis 2000. Alger avait introduit une demande d'extradition auprès des autorités italiennes profitant du fait que Mesli ait été arrêté, le 19 août 2015, par les carabiniers au Grand-Saint-Bernard. Selon les déclarations du ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, l'Algérie devait présenter à l'Italie, dans les délais, la demande d'extradition de l'ex-avocat. Finalement, le 15 septembre 2015, l'Italie avait décidé de mettre fin à sa résidence surveillée, l'autorisant à retourner en Suisse.

Gaïd Salah

«Poursuivre l'éradication des résidus terroristes»



Ph. APS

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exprimé, jeudi, la détermination de l'Algérie « à poursuivre, activement et sans relâche, l'éradication des résidus terroristes criminels », indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. « Cela nous procurera, assurément, davantage de détermination à poursuivre, activement et sans relâche, l'éradication des résidus terroristes criminels et poussera à bout notre volonté à réduire à néant le terrorisme, dans notre pays, incessamment et avec l'aide d'Allah, et faire de lui un mauvais souvenir que notre peuple s'en rappellera mais ne permettra jamais qu'il se reproduise, quelles que soient les conditions et les circonstances, à l'instar du colonialisme abject dantan », précise le général de corps d'Armée, au deuxième jour de sa visite à la 4^e Région militaire, à Ouargla. Au cours de cette visite, le général de corps d'Armée s'est réuni avec les cadres, les personnels et les stagiaires de

l'Ecole supérieure des troupes spéciales, à Biskra, en présence des commandants des secteurs opérationnels de Biskra et d'El Oued, ainsi que les commandants et les états-majors des unités desdits secteurs, outre les représentants des différents corps de sécurité. Il a exhorté, à travers son allocution, l'ensemble des personnels de la région « à persévérer » dans l'accomplissement de leurs missions pour la sauvegarde de la sécurité et la stabilité de l'Algérie. Le général de corps d'Armée a salué les grands efforts que fournit l'ANP pour l'optimisation de ses potentiels, sur tous les niveaux, et ce, en exécution des orientations et instructions de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale ». « Et c'est dans ce cadre, précisément, que s'insèrent les actions que nous menons, soigneusement, méthodiquement, rationnellement et inlassablement, en exécution des orientations et des instructions du Président de la République, dont l'aide et le soutien indéfectibles ont permis à notre Armée d'atteindre un haut niveau tactique et opérationnel, et d'acquérir une capacité sans égale, à faire face à toute menace et danger, de quelque source qu'ils proviennent, qui pourraient attenter à notre Patrie souveraine et protégée », souligne le général de corps d'Armée. Il a mis l'accent sur « l'attachement immuable de l'ANP aux fondements de son peuple et à ses valeurs spirituelles et nationnalistes qui constituent le droit chemin duquel nous puisions nos forces afin de protéger l'Algérie de toute éventuelle menace, contre sa souveraineté et sa stabilité ». Au terme de la rencontre, le général de corps d'Armée a rendu hommage « aux efforts dévoués et persévéérés consentis par les éléments de l'ANP et ceux des différents corps de sécurité mobilisés au service de leur Armée et de leur Patrie ». Le général de corps d'Armée, avant d'écouter les interventions des personnels, a mis l'accent sur leur abnégation dans l'accomplissement de leur devoir national et de l'intérêt qu'ils confèrent, soigneusement, à leurs missions.

Syrie

Offensive sur Alep, nouvel échec de la diplomatie

L'armée syrienne a lancé une offensive majeure contre la partie rebelle de la ville d'Alep (nord), et la communauté internationale n'est pas parvenue à imposer une trêve, mais les Etats-Unis et la Russie doivent encore discuter vendredi.



Par N. Revise, C. Feuillatre, et K. Al-Masri de l'AFP

Alep est un objectif stratégique crucial dans la guerre qui ravage la Syrie depuis plus de cinq ans, et le régime veut reconquérir le secteur oriental de l'ancienne capitale économique, qui lui échappe depuis 2012. L'annonce de l'offensive militaire syrienne a coïncidé jeudi avec une réunion internationale à New York visant à rétablir un cessez-le-feu imposé par un accord à Genève le 9 septembre entre Moscou et Washington, mais qui a volé en éclats lundi. Le texte paraphé par le secrétaire d'Etat américain John Kerry et par le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov prévoit sept jours de cessez-le-feu, l'acheminement d'aide humanitaire et une coopération militaire entre Washington et Moscou contre les groupes jihadistes. Mais la trêve a pris fin le 19 septembre, selon l'armée syrienne, qui a accusé les groupes rebelles d'avoir commis au cours de la semaine plus de 300 violations. Les rebelles n'avaient d'ailleurs jamais formellement endossé l'accord.

«La question dorénavant est de savoir s'il reste une véritable chance d'avancer parce qu'il est clair que nous ne pouvons pas continuer plus longtemps sur cette voie», a déclaré jeudi M. Kerry, reconnaissant l'échec de la réunion du Groupe international de soutien à la Syrie (GISS). Ce groupe, qui comprend une vingtaine de pays et organisations internationales impliqués dans le conflit, est coprésidé depuis l'automne 2015 par la Russie et les Etats-Unis. Il se réunissait pour la deuxième fois cette semaine dans un palace new-yorkais.

«Le seul moyen (d'avancer) est que ceux qui ont la force aérienne dans ce

conflict cessent de l'utiliser», a déclaré M. Kerry, se référant aux aviations de Damas et de son allié russe. «Nous exigeons que l'aviation syrienne reste clouée au sol. Et la réponse des Russes n'est pas satisfaisante», a renchéri son homologue français Jean-Marc Ayrault. C'était une réunion «longue, douloureuse et décevante», a déploré l'émissaire de l'ONU Staffan de Mistura. MM. Kerry et Lavrov, dont les relations se sont crispées cette semaine lors de l'Assemblée générale de l'ONU, avaient convenus de discuter encore hier vendredi.

QUARTIERS EN FEU

Mais la situation sur le terrain laisse mal augurer d'une reprise de la diplomatie pour mettre fin à une guerre qui a fait plus de 300.000 morts depuis 2011 et provoqué la pire crise humanitaire depuis la Seconde guerre mondiale.

Alep a subi depuis mercredi un déluge de bombes, et plusieurs quartiers de la partie orientale de la ville, contrôlée par les rebelles, étaient en feu jeudi. «Les raids ininterrompus la nuit dernière ont été si violents que c'est vraiment indescriptible», a affirmé à l'AFP Ibrahim Abou al-Leith, porte-parole des «Casques blancs», des sauveteurs bénévoles. Selon des militants anti régime du Aleppo Media Center, des «bombes au phosphore» ont été utilisées. Dans le communiqué sur son offensive, l'armée syrienne a appelé «les habitants à s'éloigner des positions des groupes terroristes».

Il s'agit d'une large offensive terrestre appuyée par les frappes des avions russes, dans le but de prendre petit à petit le secteur est d'Alep et le vider de ses habitants», a déclaré à l'AFP Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire

syrien des droits de l'Homme (OSDH). Le correspondant de l'AFP dans la partie rebelle d'Alep, qui a entendu toute la journée d'intenses frappes, a vu une dizaine de familles ayant fui le quartier de Soukkari se réfugier dans d'autres quartiers rebelles plus au nord. Des affrontements ont aussi eu lieu dans les provinces centrales de Hama et de Homs et dans la Ghouta orientale, bastion des insurgés à l'est de Damas.

CAMIONS BLOQUÉS À LA FRONTIÈRE

L'ONU a imploré jeudi le président syrien Bachar al-Assad de lui permettre de distribuer l'aide alimentaire se trouvant dans 40 camions bloqués à la frontière turco-syrienne, soulignant qu'elle serait périmée lundi. «Si vous plâtrez, président Assad, faites ce que vous avez à faire pour nous permettre d'accéder à l'est d'Alep et aussi aux autres zones assiégées», a lancé Jan Egeland, un cadre de l'ONU pour l'aide humanitaire. En dépit des violences, l'ONU a dépêché jeudi un convoi humanitaire vers une zone rebelle assiégée dans la périphérie de Damas. Cet acheminement intervient trois jours après l'attaque d'un convoi humanitaire près d'Alep, qui a fait 20 morts, soulevé un tollé international et envenimé les relations Moscou-Washington. Le Pentagone a répété jeudi que la Russie était responsable de cette attaque. Moscou nie toute implication.

Près de 300 insurgés syriens et leurs familles ont été évacués du quartier de Waer, dernier bastion rebelle de Homs, en application d'un accord avec le régime, selon le gouverneur de la province. L'opposition accuse le régime de procéder à des déplacements forcés de populations.

«Le seul moyen (d'avancer) est que ceux qui ont la force aérienne dans ce

Violences, gaz lacrymogène et coup de feu dans les rues de Charlotte

Par Michael Mathes de l'AFP

Des manifestants lançant des projectiles, la police anti-émeutes répliquant avec du gaz lacrymogène, et tout à coup une détonation qui retentit et un homme qui tombe : la ville américaine de Charlotte vit une nouvelle nuit d'affrontements. Au bruit, certains s'enfuient en courant. Un photographe de l'AFP a vu l'homme tomber, à deux mètres de lui. Impossible de dire qui a tiré, mais l'espace de quelques instants la violence est suspendue pendant que policiers et manifestants ensemble aident à emmener l'homme blessé par balle hors du périmètre dangereux. La nuit avait pourtant commencé dans le calme, avec une veillée en mémoire de Keith Scott, un Noir tué mardi par un policier dans des circonstances controversées. Plusieurs familles avaient même amené leurs enfants.

Mais l'atmosphère change brusquement lorsque la manifestation arrive devant le quartier général de la police. Un des manifestants tire le drapeau américain pour le ramener au bas de son poteau, tandis que d'autres frappent à coups de poing sur les grandes portes en scandant «No justice, no peace» («Pas de justice, pas de paix») et «A bas la police». Lorsqu'ils se retrouvent, quelques mètres plus loin, face à des policiers anti-émeutes bloquant la rue, les manifestants sont déjà en colère.

Certains réagissent encore calmement, comme ces hommes qui lèvent les mains face aux policiers en scandant «On lève les mains, ne tirez pas!», ou cette femme qui, les larmes aux yeux, regarde les policiers en disant «C'est trop, c'est trop». «Nous avons des frères et des enfants et des pères qui pensent qu'ils risquent de se faire tuer d'un mo-



ment à l'autre. Personne ne devrait avoir à vivre comme ça. Tous les Noirs ne sont pas des dealers, des drogués ou des gangsters», proteste-t-elle.

Mais face aux policiers dans leur uniforme anti-émeutes, la violence monte, et bientôt les manifestants, nettement plus nombreux que les policiers, s'emparent de la rue, donnant des coups de pied aux voitures de police, brisant des vitrines, et obligeant les policiers à se réfugier dans le hall d'un hôtel. Alors que les manifestants tentent en vain d'y entrer, la police finit par réussir à bloquer un périmètre autour de l'hôtel, et quand les manifes-

tants s'approchent trop ou que les projectiles pleuvent, la police répond avec des gaz lacrymogènes, des grenades aveuglantes et en tirant des balles en caoutchouc.

MENSONGE

«Votre vie est en danger, vous devez vous en aller!», lance un policier aux manifestants qui tentent toujours d'avancer. C'est dans cette scène de chaos qu'on entend tout à coup un coup de feu. Des gens s'enfuient en courant, on évacue l'hom-

Belgique - France Conflit de voisinage

Des policiers belges accusés d'être des passeurs de migrants «clandestins» arrêtés et interrogés par leurs collègues français. Les deux pays ont frôlé l'incident diplomatique.

Bruxelles: M'hammedi Bouzina Med

Une histoire aussi absurde que comique survenue mercredi dernier, mettant aux prises les polices belge et française jusqu'à frôler l'incident diplomatique : des policiers belges ont reconduit des immigrés «clandestins» du territoire belge vers celui de la France. Rien d'exceptionnel, à première vue, sauf que des policiers français ont interpellé et arrêté les policiers belges, sans se soucier, bizarrement, des 13 immigrés clandestins d'origines diverses, notamment syrienne.

Touchés dans leur ego professionnel, les collègues policiers belges ont menacé de faire grève s'ils n'obtenaient pas les excuses officielles de la police française et même du ministère des Affaires étrangères français. C'est un peu le remake du film-comédie franco-belge «Rien à déclarer», du cinéaste Dany Boon sorti en 2010 qui conte les aventures d'une brigade mixte des polices belge et française chargées d'assurer l'ordre sur la frontière commune nord des deux pays. A la différence que la trame du film-fiction est soutenue par une histoire d'amour alors que dans le cas de l'épisode de mercredi, bien réel, est marqué par un conflit et une surenchère «nationaliste» pour le coup entre deux corps de sécurité de deux pays voisins et amis.

L'explication des policiers belges est en apparence si humaine qu'elle a conquis le cœur des Belges et des Français : ils ont croisé 13 migrants, en errance, en Belgique à quelques kilomètres de la frontière française. Interrogés les migrants ont affirmé être perdus et vouloir rejoindre la région française de Calais, pour rejoindre la Grande-Bretagne. Obéissant à leur devoir «humanitaire», les policiers belges les ont reconduits en territoire français, les abandonnant dans un champ de maïs tout en leur indiquant la direction de Calais. Malheureusement, le paysan propriétaire du champ

me - grièvement blessé, préciseront plus tard les autorités - laissant sur le trottoir une petite mare de sang. Cette nouvelle nuit de violence fait suite à la mort mardi de Keith Scott, un père de famille de 43 ans par un policier.

La police a expliqué que Scott était porteur d'une arme et menaçant, et que le policier qui l'a tué est également noir. Celui-ci, a-t-elle précisé, diffusant son nom, a été suspendu. Faux, répondent ses proches, pour qui Keith Scott ne menaçait personne, et tenait à la main non pas une arme mais un livre. Certains des voisins disent même que le policier qui a tiré était blanc, et non noir. L'arme «est un mensonge», assurait à l'AFP Taheshia Williams, une résidente du quartier, dont la fille étudie dans la même école que l'un des enfants de Scott. «Ils ont enlevé le livre et l'ont remplacé par une arme. Cet homme était assis ici tous les jours, à attendre que son fils descende de l'autobus», ajoutait-elle. Selon la version de la police, des policiers mandatés pour arrêter un suspect ont repéré Keith Scott - qui n'était pas la personne recherchée - dans une voiture sur un parking d'immeuble. Les agents lui ont ordonné à plusieurs reprises de lâcher son arme. «En dépit de ces sommations orales, il est sorti de son véhicule une arme à la main», a relaté le chef de la police.

Contestant cette version, les proches de la victime et les militants des droits de l'homme ont réclamé que la police rende publiques les vidéos qui ont dû être prises par les caméras que les policiers portent sur eux et celle de la voiture de police, ce que la police a jusqu'à présent refusé de faire. Dans la manifestation de cette nuit, on pouvait voir une pancarte disant : «Publiez les vidéos».

Chroniques du Hajj 2016

Par Jamal Mimouni*

L'APPEL DE L'ABSOLU

Depuis plus de 1400 ans, la Oumma a son rendez-vous annuel du Hajj à la Mecque. C'est l'écho chaque année renouvelé du pèlerinage d'Abraham (Ibrahim), le père spirituel des trois monothéismes lorsque celui-ci répondit à l'appel de son Seigneur et effectua les rituels perpétués aujourd'hui par le Hajj. Ce pèlerinage constitue en fait le plus grand rassemblement religieux mondial et il devait regrouper cette année quelque deux millions de croyants.

Le Hajj, le cinquième pilier de l'Islam est en fait une épreuve tant spirituelle que physique effectué dans une contrée aride sous un soleil de plomb avec des températures de 42 degrés en mi-journée sans rémission la nuit. C'est dans ce décor apocalyptique qu'affluent des centaines de milliers de pèlerins venus de tous les coins du Monde et dont le flot augmente au fur et à mesure que l'on se rapproche de la date fatidique de la station de Arafat pour décroître progressivement les semaines suivantes.

En effet, le Hajj commence vraiment le 9ème jour du mois de Dhoul-Hijja lorsque les pèlerins affluent dans la plaine entourant le Mont Arafat pour se diriger ensuite sur Mouzdalifa et puis de là à la Mosquée du Haram à la Mecque où ils effectuent le fameux Tawaf ou circumambulation de la Kaaba. Ils finissent ce Tawaf avec le Sa'y commémorant les allées et venues frénétiques de Hajar l'épouse d'Ibrahim entre les deux collines de Safa et de Marwa en quête désespérément d'eau pour son fils Ismail. Et d'où jaillit par miracle la source Zemzem. Ce circuit entre les deux buttes répété sept fois et effectué par tous les pèlerins se fait de nos jours dans une galerie à trois niveaux et constitue quasiment le dernier rituel du Hajj.

DES COINS LES PLUS RECOLÉS...

En cette terre aride brûlée par un Soleil de plomb en plein milieu du désert Arabique ont conflués cette année encore des centaines de milliers de pèlerins de tous les recoins du globe atteignant son maximum le jour de la station de Arafat le 11 septembre. Il y avait ces foules venues des tréfonds d'Afrique et dont grâce sans doute à la visibilité de leur femmes aux amples vêtements aux couleurs vives semblaient rivaliser en nombre avec les non moins nombreux musulmans asiatiques: d'abord cet imposant flux de Bangladeshis reconnaissables souvent pour les hommes par leur longue barbe blanche à l'extrême roussie par le henné, et ajouté à cela ces multitudes venues d'Inde et du Pakistan.

Tous ces pèlerins du subcontinent indien formant un groupe ethnique relativement homogène sont eux mêmes en concurrence numérique avec le flux non moins prodigieux de ceux d'Asie du Sud-Est, l'Indonésie en tête. Le contingent de Turks était aussi impressionnant en nombre; ethniquement les plus proches des Européens, ces derniers ainsi que ceux des deux Amériques faisaient office de parents pauvres du Hajj. Notons la présence cette année de pèlerins de Sierra Leone



absents depuis deux ans due à l'épidémie d'Ebola.

LE MONDE ARABE ET L'IRAN

LES GRANDS ABSENTS

Il n'y a pas mieux que le Hajj pour réaliser que, contrairement aux clichés Occidentaux, les Arabes ne sont qu'une minorité de la population musulmane globale. Ils le seront encore plus cette année, victimes de la situation politique désastreuse que vit le Monde Arabe: quasiment pas de Syriens et bien peu d'Irakiens. Par contre des groupes de Kurdes irakiens d'Erbil et Sulaymānīyah étaient bien reconnaissables par leur tenue traditionnelle au pantalon bouffant et un petit drapeau du Kurdistan distinctif cousue sur leur veste. Très peu de Palestiniens si ce n'est un certain nombre de la diaspora et notamment du Liban avec une petite représentation de Cisjordanie avec eux aussi sur leur vêtement un petit drapeau Palestinien frappé cette fois de la phrase «Droit au retour», et bien sûr aucun de Gaza hermétiquement fermé due au blocus Israélo-égyptien. La guerre fratricide au Yémen alimentée par la brutale intervention aérienne et terrestre des pays du Gulf menée par l'Arabie Saoudite, ainsi que l'expulsion massive il y a quelques années de millions de Yéménites résidant au Royaume a rendu leur présence extrêmement réduite au vu de leur population et de la proximité du Yémen de la Mecque. Le nombre de Libyens était de même réduit à la portion congrue. Par contre les Iraniens sont les grands absents du Hajj cette année pour des raisons bassement politiques. Depuis la rupture des relations diplomatiques par l'Arabie Saoudite avec l'Iran suite à la mise à sac de leur ambassade à Téhéran par des manifestants protestant l'exécution du dignitaire Chiite Nimir el-Nimr, les négociations entre les deux pays ont achoppé semble-t-il sur deux points: la compensation financière pour les quelque 464 victimes Iraniennes de la catastrophe de Mina durant le précédent Hajj, et la délivrance des visas. Rappelons que cette catastro-

phe, la plus meurtrière des 30 dernières années résultait de la collision entre deux flux de pèlerins venant de directions opposées, avec les deux voies de dégagement bloquées semble-t-il due à une visite de princes royaux. Elle a été mise par les autorités saoudiennes sur le dos du comportement des pèlerins, notamment les «pèlerins africains», et ils s'en tiennent à «un acte de Dieu». Sur le premier point, l'Arabie Saoudite n'a toujours pas publié le rapport sur ce grave accident qui a fait plus de 2431 victimes suivant le décompte par pays et s'entendent toujours au chiffre de 769 victimes. Quant à celui de la délivrance des visas, les autorités de Riyad ont exigé que leur délivrance se fasse au niveau des représentations consulaires des pays du Gulf, ce que bien évidemment Téhéran n'a pas accepté. Ainsi, ce sont quelques 100.000 pèlerins Iraniens qui n'ont pas fait le déplacement cette année.

Parlons un peu des pèlerins de contrées qui ont constitué à un moment ou à un autre l'actualité. Commençons par la communauté Musulmane Cham du Cambodge qui avait quasiment été exterminée durant le régime de Pol Pot et dont nous avons croisé un certain nombre. Il ya avait aussi des pèlerins de Thaïlande et de Birmanie malgré la sévère répression de leurs gouvernements à leur encontre, ainsi qu'un nombre appréciable de pèlerins des pays de la Route de la Soie d'Asie Centrale, tels que le Kyrgyzstan, le Kazakhstan, Tadjikistan et l'Azerbaïdjan. Clairement visibles et bien représentés étaient les Musulmans du Sinkiang (Xinjiang), et au vu de la récente répression sévère des autorités chinoises à leur égard, nous ne nous attendions pas à en voir en si grand nombre.

Les pèlerins Maghrébins par contre étaient mieux. On semblait buter sur un d'entre eux à chaque pas que l'on faisait, à moins que cela soit dû à un effet de sélection. La stabilité relative de leur région semblerait être une explication pour cette présence massive et facilement identifiable par leurs habits et leur parler arabe assez éloigné des parlers du Moyen Orient et Egyptien. Il est aussi remarquable qu'il

est assez difficile de distinguer un Marocain d'un Algérien ou d'un Tunisien, ce qui est un argument fort pour un intégration Maghrébine pour peu que les dirigeants de ces pays fassent un effort sincère... De plus, leur parler est bien marqué par des mots et expressions françaises (Quelques autres critères plus fins, sans vouloir verser dans du communiqué: Si c'est des phrases entières en français c'est un Algérien. Si un pèlerin est en pantalon court c'est un Tunisien. Si sa femme porte une djellaba à capuche c'est un Marocain...).

Les pèlerins des pays du Golfe et d'Arabie Saoudite sont arrivés par contre le dernier jour avant le début du Hajj et ont été les premiers à repartir. Leur petit nombre relativement a fait qu'ils étaient difficiles à repérer.

LE HAJJ, UNE ÉCOLE DE PATIENCE ET D'ENDURANCE

Le «Hadji» ou postulant Hajj, en plus d'accomplir les différents rituels liés au pèlerinage, se doit d'être exemplaire dans son comportement avec autrui durant tout son séjour. Or la pression qu'il subit au contact de ces foules de pèlerins avec leurs propres habitudes, langues, capacité de résistance, sans compter que certains rituels sont véritablement des courses contre la montre, font de cet idéal d'exemplarité un objectif difficile à atteindre en pratique. Ajouté à cela, la promiscuité que les Hadjis sont confrontés dans les immenses camps de tentes à Arafat mais surtout à Mina où il resteront trois jours, transforme le Hajj en une véritable école de patience et de force.

Un autre facteur psychologique qui joue un rôle non négligeable est que nos Hadjis, des sexagénaires et plus pour la plupart, sont habitués à ce stade de leur vie à être choyés voire adulés par leur famille et leurs enfants et petits enfants. Or ils se retrouvent dans ces camps dans une situation où tout le monde est égal; il n'a pas de fils pour lui amener ses souliers ou sa petite fille pour lui préparer un café ou autre petit service. N'ayant pour la plupart jamais vécu avant le Hajj une

vie en communauté telle que durant le service militaire ou en cité universitaire, ils vont parfois se retrouver en conflit avec ses compagnons de chambre ou de tente. La situation de promiscuité telle qu'à Mina exacerbé ces velléités de conflit et peut transformer une étincelle en déflagration. Imaginer en effet une situation où le minuscule matelas du Hadji se trouve à 1 cm de celui de son voisin, ou le retardataire au camp ne trouvera pas de place parce que l'agence de voyage (Tel que le Touring Club dans notre cas) aura un déficit de 50 lits pour un camp de plus de 1000 personnes et avec dix cabines sanitaires seulement et un service de catering du Muttawaf déficient. Ajoutons toutefois que ces conflits sont minoritaires et la fraternité spontanée des Hadjis unis dans cette expérience spirituelle collective unique permet de les résoudre fraternellement. L'expérience du Hajj est en effet tout cela à la fois: une expérience spirituelle unique ou des millions d'âmes communient ensemble réaffirmant leur foi au Dieu d'Abraham, Jésus et Mohamed, soumis comme nous venons de l'exposer à des conditions climatiques hors norme et de promiscuité sociale inhabituelle. Il est aussi comme nous élaborerons maintenant une expérience physique éprouvante.

LES TRAVAUX D'HERCULE DU HAJJI

En effet, durant toute la période du pèlerinage, il est demandé aux Hadjis un effort physique exténuant qui, malgré leur âge avancé, ils s'acquitteront avec succès. Il y a d'abord ces allers et venues entre la Mosquée Sacrée -le Haram- et l'hôtel où ils résident qui correspond à une distance de 1 à 2 km en général, et cela pour chacune des cinq prières quotidiennes. Bien sûr, le déplacement à la Mosquée Sacrée n'est pas obligatoire vu que toute la zone l'entourant fait partie du Haram Mecquois, mais la majorité des pèlerins vont tout de même faire le déplacement.

Suite en Page 8

* Professeur au Département de Physique Université Mentouri, Constantine Vice President, Arab Union for Astronomy and Space Sciences

Chroniques du Hajj 2016

Suite de la page 7

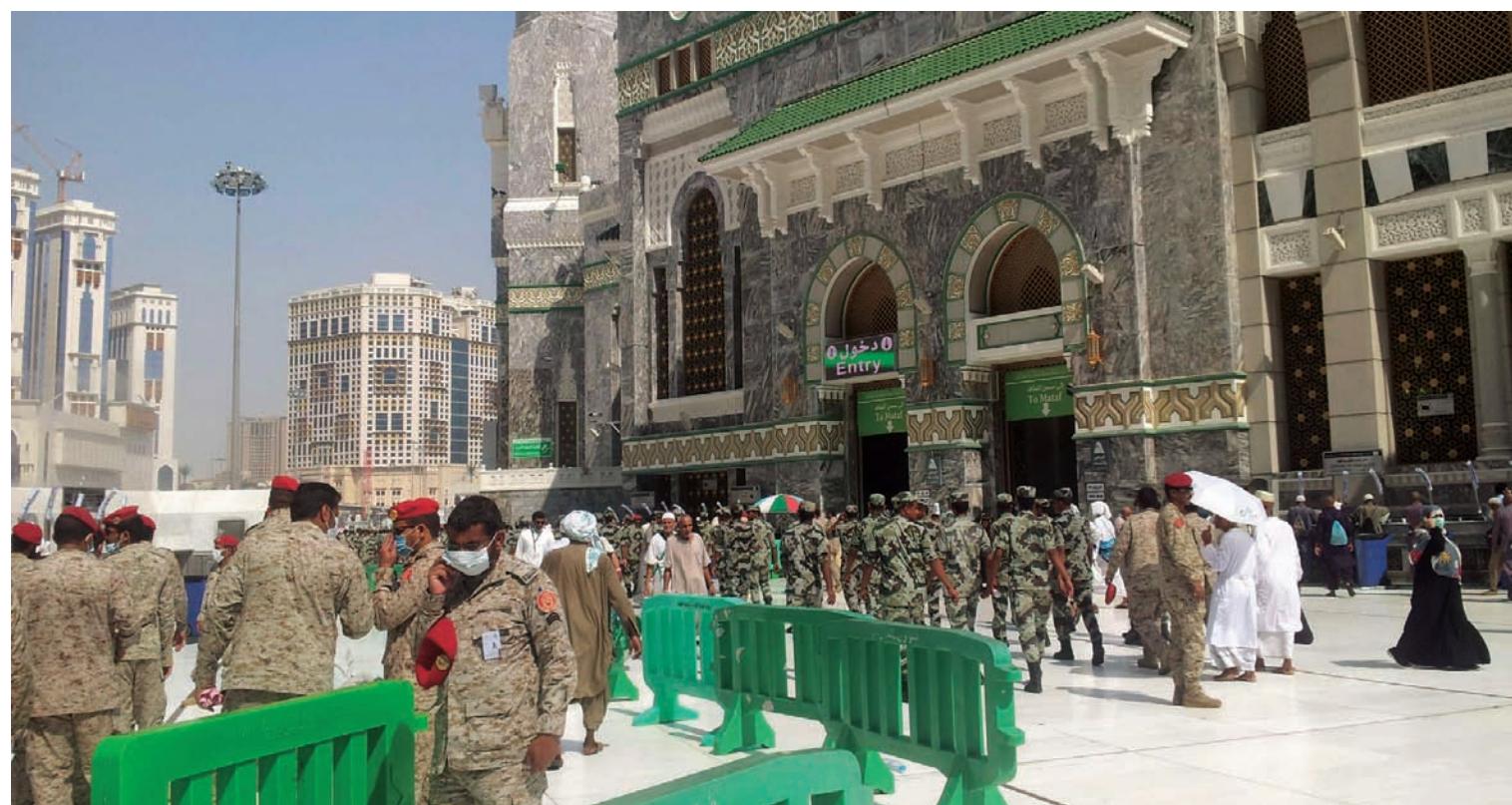
Il y a aussi le Tawaf et ses sept circuits autour de la Kaaba qui se fera, suivant la densité de la foule, à des distances diverses donnant un parcours total entre 2 et 5 km. Puis le Sa'i, les sept déambulations entre les collines de Safa et Marwa distantes de quelque 450m soit donc un peu plus de 3km à parcourir et ce à pieds nus sur un sol de marbre. Durant les trois jours à Mina, c'est aussi 3 km à pied parcourus quotidiennement pour se rendre aux Jamarat, ces stèles dédicacées à la lapidation.

Mais l'épreuve la plus exténuante est certainement le retour de Mina. Ce sont en effet des cohées de centaines de milliers de pèlerins qui quittent la plaine de Mina et reviennent sur la Mecque le dernier jour du Hajj, la plupart à pied, pour accomplir le Tawaf et le Sa'i. En effet les moyens de transport étant limités et les taxis demandant des sommes exorbitantes, c'est à pied qu'ils font le trajet. Le spectacle de ces foules de troisième âge et pour beaucoup d'entre eux se guidant pathétiquement la main dans la main, parcourant sous un Soleil de plomb quelque 8 km est impressionnant. Aucun de ces pèlerins j'imagine n'aurait pensé qu'il aurait été capable d'un tel exploit si on lui avait posé la question avant le voyage. En fait chaque Hadji en plus du titre, devrait se voir attribuer un certificat d'aptitude physique.

UN HAJJ SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Les autorités saoudiennes ont pris cette année des mesures de sécurité exceptionnelles à la Mecque, au vu de la menace terroriste, ou une présence policière et militaire des plus ostentatoire était de mise: en plus de la fouille des sacs à tous les points d'entrée de la Grande Mosquée du Haram, des escouades de soldats étaient positionnées un peu partout et prêtes à intervenir. Plus de 5000 caméras ont été installées dans la zone de la Mecque sur un rayon d'environ 10 kilomètres. Quant à Mina, des mesures de sécurité très poussées avaient été mises en place pour éviter les endémiques catastrophes dont celle majeure du Hajj 2015. La plus noire de ces mesures étant la séparation physique totale des flux de pèlerins allant et revenant de la lapidation. L'autre grande mesure consistait en la régulation du flot de pèlerins, d'abord en étalant la période jusqu'à l'aube au lieu de la restreindre jusqu'au couche du Soleil comme c'était la pratique depuis l'époque du Prophète, ensuite en répartissant les visites en multiples tranches horaires suivant les nationalités.

Le résultat est qu'aucun incident même mineur ne fut signalé cette année. Espérons que désormais, le rituel de la lapidation ne débouchera plus jamais sur la perute de vies humaines. Par contre, contrairement à la mesure phare annoncée dans différents média, il n'y avait pas de bracelet électronique pour chaque Hadji, mais un simple bracelet en plastique portant mention de l'hôtel et de l'opérateur touristique en charge et donc de la nationalité.



GARDIEN DES LIEUX SAINTS

L'Arabie Saoudite mérite-t-elle la charge honorifique de Gardienne des Lieux Saints comme elle s'est auto-proclamée? On est en droit de se poser cette question à la suite de la catastrophe de Mina l'année dernière et leur irresponsable gestion médiatique de l'après Mina quand un an après aucun rapport ne fut établi sur ses causes, ni une réfutation convaincante présentée sur la raison la plus plausible de ce terrible événement, notamment une visite princière ce jour là avec les voies de dégagement fermées. Sans compter l'absurde décompte saoudien des victimes qui s'en tient toujours au tiers du nombre recensé par les différents pays. Mais en fait, au delà de Mina, il y d'autres aspects plus importants qui doivent être pris en compte pour répondre de manière sereine à cette question. Que dire de la distribution des quotas par pays qui fait l'objet de négociations bilatérales dont sans nul doute la «qualité» des relations d'Etat à Etat joue un rôle non négligeable. Ceci apparaît clairement sur les cartes de répartitions de pèlerins par pays malgré la règle retenue de 1000 pèlerins par million d'habitants. D'ailleurs, il est dit que la modération de certaines réactions officielles à la tragédie de Mina (dont celle de l'Algérie de manière flagrante) vient justement de cette inquiétude à se voir rétrograder dans les quotas nationaux. Un organisme régulateur supra national serait bienvenu pour éviter ces favoritismes. Comme est inadmissible la réplique virulente du Grand Mufti d'Arabie Saoudite qualifiant les Chiites de non-musulmans suite à l'attaque verbale de l'Ayatollah Khamenei fustigeant la dynastie Saoudienne.

Certes la violence des propos du Guide Suprême Iranien frustré par la non participation Iranienne au Hajj, et traitant la dynastie d'Ibn Saud de branche maudite était inappropriée à la veille du Hajj, mais que le pays hôte à travers sa plus haute autorité religieuse répondre à une attaque essentiellement politique en déclarant infidèles des millions de Musulmans est irresponsable et une faute majeure. Pertin-

ment serait ce questionnement sur la gestion des lieux saints et sur la politique foncière catastrophique du Haram par les Saoudiens menée unilatéralement et sans concertation aucune avec les autres pays Musulmans. Ainsi les extensions successives de la Mosquée Sacrée sont menées sans tenir compte de la spécificité historique et géographique des lieux et la destruction systématique de toute la mémoire historique de la Mecque. Ainsi la maison de Khadidja, la première épouse du Prophète, ainsi qu'une multitude de lieux communs qui avaient traversé des siècles d'histoire ont été rasés sans ménagement et sans laisser aucune trace dans ces extensions de béton, inspirées par leur idéologie wahhabite. Toute l'assiette adjacente au Haram a été aplatie à coup d'explosifs et de bulldozer pour laisser place à d'énormes tours le dominant et le défigurant.

Même la topographie des lieux a été mise à mal: le nivelage de tout le paysage pour faire place à ces grattes ciels de béton et de verre a dans un certain sens modifié la géographie de la Mecque que le Coran décrit comme une contrée vallonnée. Ainsi ceinturant le Haram et à sa proximité immédiate se trouve une chaîne d'hôtels de luxe à plusieurs millions de dollars la nuit (Hilton, Hyatt Regency, Marriott,...) et des dizaines d'autres sont en construction, édifiés en rasant des dizaines de collines et des voisinages entiers.

Comme si le nanti se doit grâce à son statut d'être à quelques centaines de mètres seulement du Haram tandis que le commun des Hadjis se trouve logé à au moins un kilomètre de là. Ici le béton et l'argent semblent être les maître mots. Tout ceci est bien aux antipodes de l'esprit de l'Islam dont d'ailleurs une supplication célèbre est que «Dieu nous ressuscite le Jour du Jugement parmi les pauvres», tant l'opulence est une non valeur en Islam.

Et aussi pourquoi donc les prêches de vendredi et de l'Aid devraient être exclusivement conduits par des Saoudiens, et surtout lorsque elles se mutent comme cette année en attaques insistantes contre l'Iran même si ce pays n'est jamais cité nommément?

LA MAKKAH CLOCK ROYAL TOWER: L'ABSURDE DANS LA DÉMESURE

L'épitomé de ce mercantilisme et ce manque d'esthétisme et du sens de l'histoire est cette obscène horloge géante, la Makkah Clock Royal Tower suspendue au dessus de la Mosquée Sacrée se voulant être une sorte de super Big Ben conçue sûrement avec la farfelue idée d'établir un méridien de la Mecque, ne pouvant venir que d'esprits simples et complexés. Faite dans la démesure, haute de 600 mètres et visible dans un rayon de 30km, elle héberge un luxueux hôtel cinq étoiles et un gigantesque centre commercial multi-étages. Elle est dans un certain sens, un tribut à la mesure de la petitesse d'esprit et du manque de raffinement architectural. Comme si faire construire un monument de béton par des firmes étrangères au prix de 15 milliards de dollars allait compenser le retard scientifique et technique de la Oumma. Le méridien de Greenwich s'est imposé comme méridien d'origine non pas parce que l'Observatoire portant son nom est imposant - il est plutôt chétif aux standards actuels et même de l'époque où il fut érigé - mais bien parce que le rayonnement scientifique et politique de la Grande Bretagne le désignant pour jouer ce rôle lors d'une conférence internationale convenue pour fixer le méridien d'origine. Et puis comment qualifier autrement que de culte maladif de la personnalité qui leur font nommer toutes les entrées de la Mosquée du Haram et les différentes extensions de noms de rois et princes Saoudiens? Le côté économique du Hajj est aussi un aspect non négligeable de la question. Le Hajj et aussi la Omra pèse en effet plusieurs dizaines de milliards de dollars et est la deuxième source de revenu après le pétrole. Et s'il est vrai que les investissements pour édifier et entretenir l'infrastructure liée au Hajj avec son réseau d'autoroutes et ses structures d'accueil sont faramineuses, le bénéfice économique compense bien plus que toutes ces dépenses. A noter aussi l'absence de structure étatique de contrôle des prix. Ainsi une tarif d'une course par taxi peut se voir décupler lors de l'aller ou du retour

retour des pèlerins de Mina. Même les compagnies de bus pratiquent des prix allant du simple au triple suivant la «criticalité» du service pour les pèlerins. Cette attitude spéculative que l'on retrouve, mais à un degré moindre chez les marchands de la Mecque, relève d'une vision capitaliste sauvage qu'on pourrait presque appeler un droit à l'arnaque. Ce comportement est moralement répréhensible surtout quand on réalise que ceux qui se font abuser sont des pèlerins venant pour la plupart de pays pauvres et qui ont souvent économisé toute leur vie pour s'offrir le Hajj. Pour toutes ces raisons, le Hajj qui est un patrimoine commun de la Oumma devrait être géré collectivement et non par une entité nationale. Si les aspects organisationnels et logistiques du Hajj pour des raisons évidentes ne peuvent être qu'entre les mains des Saoudiens, tout ce qui touche à l'aménagement, l'extension et même la sécurité des lieux saints devrait se faire à travers un organisme supra national qui s'assurera que cela se fasse de manière harmonieuse et respectueuse des valeurs de l'Islam, et notamment que le côté mercantile ne soit jamais une priorité.

L'IMMENSE GÉNÉROSITÉ DU PEUPLE SAOUDIEN

Nous finirons sur cette note qui se veut un tribut à l'élan de générosité des Saoudiens dans leur ensemble, tant à Médine qu'à la Mecque envers les «invités du Tout Généreux» comme sont appelés les pèlerins, et ce malgré tout ce qui est critiquable dans le mode de gouvernement archaïque et parasitaire du Royaume. Tout ce que nous avons vu témoigne de la bonté du citoyen saoudien et son sens aigu de la responsabilité en tant qu'habitant du pays abritant les lieux sacrés de l'Islam. D'où la myriade d'associations caritatives liées au Hajj déployées sur le terrain, distribuant toutes sortes de services à titre gracieux y compris des centaines de milliers de repas aux Hadjis. Ajouté à cela un réseau de bénévoles, étudiants ou simples citoyens pour les aides multiformes. Cette générosité fait honneur au peuple Saoudien et participe à créer ce gigantesque esprit de fraternité humaine qui transcende les races et les origines sociales et que le Hajj exemplifie à merveille.

J. M.

Biens communaux**Une vingtaine de commerçants «sanctionnés»****A. Mallem**

Selon des informations recueillies, jeudi dernier, auprès des commerçants du marché 'Bettou', situé en plein centre-ville de Constantine, 21 commerçants détenant, en location, des locaux et des stands sur cette place marchande, ont été visés par des décisions de rupture de contrats qui les lient à la mairie. Interrogé hier, le vice-président de l'APC de Constantine chargé du Patrimoine, M. Tayeb Layachi, a confirmé l'information en précisant que les décisions de mettre fin aux contrats ont été signées par le président de l'APC, lui-même et remises aux intéressés, par l'intermédiaire d'un huissier de justice. Ce qui signifie que le bénéfice découlant de l'exploitation des locaux appartenant à la municipalité leur a été retiré, souligne notre interlocuteur. Cela signifie, également, que la municipalité se réserve le droit de contracter avec d'autres personnes, ajoute-t-il. Quant aux motifs de cette décision, nos sources ont indiqué que «les commerçants sanctionnés ont dérogé aux clauses contractuelles réglementaires, en ce sens qu'ils se sont permis de

céder en sous-location leurs locaux à de tierces personnes sans l'avis autorisé du propriétaire des lieux, à savoir la mairie par l'intermédiaire de sa direction du Patrimoine».

D'autre part, il semble acquis, selon nos interlocuteurs, que les gérants effectifs des locaux en question, rencontrés sur les lieux par la commission d'inspection seront retenus par l'APC pour établir avec eux de nouveaux contrats de location.

Cette affaire n'a fait qu'ajouter aux inquiétudes des commerçants des marchés populaires détenant en location les locaux de la mairie. Ces derniers ont été surpris, dernièrement, de savoir que la municipalité venait d'augmenter de 600 % les loyers des locaux, dans le cadre de la revitalisation du Patrimoine communal. Se défendant d'être derrière cette décision, le président de l'APC de Constantine, M. Mohamed Rira, nous a déclaré, hier, que celle-ci a une incidence nationale et elle découle de la volonté de la tutelle, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, de doter les APC de ressources supplémentaires pour faire face à leur mission de partenariat, pleinement engagé dans le développement local.

Emploi**Le contrat de travail aidé très en vogue****A. Mallem**

Dans le but de rapprocher l'administration de l'Agence nationale de l'emploi du citoyen ainsi que de ses partenaires dans l'administration locale et le secteur industriel pourvoyeur d'emplois, l'Anem, mettant à profit la rentrée sociale, a organisé des journées portes ouvertes à l'échelle nationale. Aussi, la journée qui s'est déroulée hier à Constantine a rassemblé une vingtaine d'exposants dans le hall du palais de la culture Mohamed Laid Al Khalifa et attiré énormément de visiteurs. «Cette période de l'année qui se caractérise par la rentrée sociale, la rentrée scolaire et universitaire, est propice à ce genre d'activité où l'information sur l'emploi est très demandée», nous a déclaré Mme Hamdi Awatef, directrice de l'agence de wilaya, estimant que le fait qu'elle soit organisée en plein centre de la ville des ponts a permis aux exposants comprenant parmi les partenaires de l'Anem, à savoir l'Ansej, la Cnas, l'administration des impôts, la société des transports ferroviaires et plusieurs entreprises du secteur industriel implantées dans la wilaya, d'accueillir le public et lui expliquer la nature de son implication dans ce dispositif de l'emploi.

La journée a été centrée sur la promotion du contrat de travail aidé (CTA), formule très en vo-

gue actuellement auprès des entreprises nationales en ce sens qu'elle offre beaucoup d'avantages pour le demandeur d'emploi et pour son employeur. Selon les explications données par Mme Hamdi, le CTA permet au jeune primo-demandeur, recruté dans ce cadre, d'être plus à l'aise et d'être considéré au niveau de son employeur comme un salarié normal, en ce sens qu'il aura chaque mois sa fiche de paie. Il bénéficiera également de la couverture sociale dispensée par la CNAS. «Et les employeurs en sont arrivés à retrouver leurs aises et leurs compétences dans le CTA. Au point qu'au bout de trois ans de relations contractuelles, l'entreprise ne veut plus se séparer de ce travailleur qu'elle aurait formé et dont elle aurait grandement besoin», a révélé notre interlocutrice qui a cité aussi les divers autres avantages de ce contrat.

Sans donner de chiffres, arguant que l'opération est encore récente et que les statistiques réalisées dans ce domaine sont en cours d'élaboration, Mme Hamdi s'est contentée de dire qu'il y a une augmentation constante de placements réalisés par l'Anem de Constantine dans ce dispositif particulier et dans les créneaux du bâtiment et travaux publics (BTPH), l'architecture et le génie civil, l'industrie mécanique ainsi que l'industrie pharmaceutique et parapharmaceutique.

**Femme brûlée vive à El Khroub
«Appel à témoins» lancé à la population****A. Z.**

Un appel à la population a été lancé, hier, 23 septembre, par les services de sécurité de la sûreté de wilaya pour localiser l'auteur présumé de la femme brûlée vive le 29 août dernier, à El Khroub, et qui a succombé à ses blessures, le 5 septembre. Se référant à l'article 17 du Code de procédures pénales, autorisant les services compétents à faire appel aux médias pour lancer des appels à témoins où lancer des avis de recherche contre des criminels, le communiqué de la cellule des relations publiques de la sûreté de wilaya, transmis à notre bureau,

hier, souligne que suite à l'identification formelle de l'assassin présumé, et dans le cadre d'une enquête ouverte par la Police judiciaire, appel est lancé à la population pour toute information ou témoignage à propos du nommé Harane Abdelwahab, dit 'Enams', né en 1984, selon un jugement du 10/10/1986.

Pour rappel, deux rassemblements simultanés ont été organisés à Constantine et Alger, en signe de solidarité avec la famille de la victime et à la mémoire de la femme brûlée vive, le 29 août, à El Khroub, et décédée des suites de ses blessures, le 5 septembre. Les manifestants

qui ont exprimé leur solidarité avec la famille de la victime, ont tenu, également, à dénoncer la violence exercée contre la femme, dont celle brûlée vive est l'une de ses facettes horribles. On cherche ainsi à mobiliser la population contre ces actes inhumains qui ciblent les personnes vulnérables, dans notre société.

Pour rappeler les faits, un homme s'est approché de la victime Amira, âgée de 34 ans, un certain 29 août, à 8h15, l'a aspergée d'essence, et a mis le feu dans son corps, devant des passants horrifiés ! Le criminel qui a pris la fuite après avoir commis son forfait, est donc toujours recherché.

Douane**14 millions de pétards saisis en deux ans**

Ph.: Arch.

Les services de la Direction régionale des douanes de Constantine ont saisi en 2015 et 2016 environ 14 millions de pétards, a indiqué jeudi le sous-directeur chargé de la communication l'inspecteur divisionnaire Amar Hamlaoui. Cette opération a été menée au niveau des aéroports de Constantine, de Batna et de Biskra ainsi qu'au port de Skikda où l'essentiel de cette quantité a été saisi, a précisé le même cadre en marge d'une rencontre sensibilisation et de formation régionale à l'école des douanes de Hamla-3 (Batna). La rencontre a réuni les directeurs régionaux des douanes de Constantine et Sétil, les cadres des inspections divi-

sionnaires de Batna, Sétif, Constantine, Jijel, Biskra, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, Skikda et M'sila ainsi que des représentants de la sûreté nationale, de la gendarmerie, de la protection civile et de la direction du commerce. La rencontre vise à sensibiliser les douaniers contre les dangers des produits pyrotechniques et à souligner l'impératif renforcement des contrôles dans les aéroports ainsi que par les brigades mobiles, selon la lettre du directeur général des douanes lue par le directeur de l'école de Batna, Abdellah Bouchkeriou.

Dans son intervention, Pr Nadia Grinat du CHU de Batna a mis l'accent sur les matières cancérogènes

Incendies de forêt**Plus d'une dizaine d'hectares ravagés par le feu****A. E. A.**

Trois incendies en une journée. Le premier s'est déclaré au niveau de la forêt de «Chattaba» jeudi. Deux autres feux qui ont pris à Zighoud Youcef et à Benbadis. Bilan, plus d'une dizaine d'hectares réduits en cendres. Selon la cellule de communication de la protection civile, l'important incendie qui s'est déclenché vers 12 heures 15 minu-

tes dans la forêt de «Chattaba», située à cheval sur la commune de Constantine et de celle de Ain S'mara, a calciné un ensemble d'arbres composés de pins d'Alep, de chênes verts et de broussailles d'une superficie de pas moins de deux hectares et demi. Et la même source d'indiquer qu'un peu plus tard et aux environs de 12 heures, un autre feu a pris au lieu-dit «Douar Oum Laâsaïb», dans la commune de Zighoud

Youcef, où plus de deux hectares de broussailles, de maquis et de jeunes arbres sont partis en fumée. Aux environs de 15 heures 10 minutes, un troisième incendie s'est déclaré dans la localité de «Benyaâcôb», dans la commune de Benbadis, détruisant des végétations d'arbustes, de buissons et d'autres espaces de verdure et de plantes diverses d'une surface globale estimée à plus de cinq hectares.

Trois blessés dans une collision**A. El Abci**

Une collision entre un semi-remorque et un véhicule tout-terrain (4x4), survenue hier dans la matinée sur la route nationale (RN) n°3 dans la commune de Zighoud Youcef, a fait trois blessés,

selon la protection civile. Selon le chargé de communication de ce corps de sapeurs-pompiers, le capitaine Abdelhak Lagraa, la collision qui s'est produite aux environs de 10 heures à proximité du cimetière de la ville de Zighoud Youcef, a entraîné le renverse-

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

22 dhou el hidja 1437

El Fedjr
04h58Dohr
12h26Assar
15h56Maghreb
18h31Icha
19h49

ment sur la chaussée du véhicule 4x4. Les blessés sont des passagers du «4x4», dont le chauffeur s'en est sorti indemne, de même pour le conducteur du semi remorque. Les victimes ont bénéficié des premiers secours sur place avant d'être évacuées à l'hôpital «Ahmed Aroua» de Zighoud Youcef pour des soins complémentaires. La même source indique que le véhicule 4x4 a été réduit à l'état de ferraille.

TIZI-OUZOU

Promesses pour un hiver sans pénuries de gaz butane

La direction de l'Energie et le district de Gaz et de pétrole liquéfié (GPL) de l'Entreprise nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) de Tizi-Ouzou ont engagé des mesures afin de permettre aux habitants de la wilaya de passer un hiver au chaud, sans pénuries de gaz butane, a-t-on appris de leurs représentants. Ces mesures ont été prises lors d'une réunion tenue le 8 septembre dernier entre les deux secteurs dans le cadre de la préparation de la saison hivernale, durant laquelle la situation de production et de stockage de gaz butane au niveau local a été passée en revue, a indiqué à l'APS le chef de service Energie à la direction de l'Energie, Abdelkrim Ouchabane. Au titre des actions décidées à cette rencontre, le district GPL de Naftal a entamé une opération de mise à niveaux de l'ensemble de ses installations.

« Le centre enfûteur de Oued Aissi a été doté d'un équipement neuf afin d'éviter d'éventuelles pannes durant la saison de froid », a indiqué son directeur, Cherifi Abdelhak. Un renforcement des équipes est aussi prévu, les deux équipes de Oued Aissi seront renforcées par une troisième et celle du centre enfûteur de Fréha par une deuxième, a-t-il ajouté. S'agissant des moyens de transport du gaz butane vers les différentes localités de la wilaya, M. Cherifi a indiqué que le district GPL de Tizi-Ouzou dispose de 19 grands porteurs, de 14 semi-remorques citerne d'une capacité de 15 tonnes chacun et de 50 camions pouvant transporter chacun 210 bouteilles de gaz butane. Ce parc roulant sera renforcé en cas de besoin par le recours à la location de tracteurs auprès de particuliers afin de faire parvenir la bouteille de gaz aux habitants de la wilaya, a-t-il ajouté en rappelant que Naftal compte un total de 290 points de vente.

Quelque 54.500 bouteilles de gaz butane (B13) seront disponibles quotidiennement durant la saison hivernale dans la wilaya, ce qui est « largement suffisant pour couvrir les besoins de la population », a fait savoir M. Cherifi. Ce stock sera atteint grâce à l'augmentation de la production des dépôts relais de Ain El Hammam, Tigzirt et Ouadlias qui produisent quotidiennement respectivement 16.000 bouteilles, 7.000 et 10.000 unités. La même source précise que le dépôt de Ain El Hammam a été doté d'un chasse-neige qui sera éventuellement afin d'assurer la disponibilité du produit dans cette localité située à plus de 1000 mètres d'altitude et ces environs. A cette quantité s'ajoutent les 12.500 bouteilles/jour produites par le centre d'Oued Aissi et les 9.000 de celui de Fréha. « Cette production peut être portée à 70.000 bouteilles/jour en cas de nécessité ». M. Cherifi fait encore savoir qu'en été la moyenne de consommation de gaz butane à l'échelle de la wilaya est de 12.000 bouteilles/jour. On atteint la moyenne de 25.000 unités/jour durant la période hivernale. Le pic de consommation est de l'ordre de 35.000 bonbonnes, « une demande que nous pouvons couvrir aisément », a-t-il affirmé. S'agissant du stock en vrac, il est de 1.650 tonnes, dont 1.500 t au centre enfûteur de Oued Aissi, et 150 dans celui de Fréha. En outre, Naftal a prévu d'installer au micro-centre de Ouadlias deux containers d'une capacité de 24 tonnes afin de porter son stock en



vrac de 24 à 50 tonnes, a observé M. Cherifi. Le responsable indique qu'une cellule de veille sera installée au district GPL. Elle sera chargée du suivi régulier du mouvement des stocks afin de maintenir la même capacité de stockage tout au long de l'hiver et éviter une éventuelle baisse. Les habitants de Tizi-Ouzou qui ont vécu l'expérience de l'hiver exceptionnellement rigoureux de 2012, ont acquis le réflexe de constituer leurs propres stocks avant l'arrivée des grands froids. Un geste que MM. Cherifi et Ouchabane ont salué et appelé à son maintien. Il figure d'ailleurs parmi les points discutés lors de la réunion du 8 septembre courant et durant laquelle il a été décidé de lancer une campagne de sensibilisation en direction des citoyens afin de les inciter à remplir toutes leurs bouteilles de gaz butane avant l'arrivée du froid, a souligné M. Ouchabane. Les localités et villages enclavés qui ne sont pas encore raccordés au réseau de gaz naturel, feront l'objet d'une attention particulière durant la saison hivernale, a ajouté M. Cherifi. C'est à cet effet que Naftal a demandé aux présidents des APC tels que Mkira, Mzirana, Ait Ziki, et Zekri de créer des points de vente ou dégager des sites sécurisés pour y faire parvenir la bouteille de gaz, a-t-il précisé.

BLIDA

Les «services» toujours en tête

Tahar Mansour

Ils ont été 49 jeunes promoteurs, dont 19 femmes, à avoir déposé leurs dossiers auprès de l'ANSEJ de la wilaya de Blida pour postuler à un accompagnement de qualité pour lancer leurs petites entreprises et participer à l'essor du pays et créer de l'emploi et une valeur ajoutée certaine. Parmi ces dossiers, 25 concernent les services, 9 l'industrie, 7 l'artisanat, 5 les BTPH et 3 l'agriculture, ce qui démontre un engouement certain pour les services, tous secteurs confondus. La totalité des dossiers déposés ont été étudiés par la commission de suivi, de validation et de financement au cours des 8 sessions tenues durant cette période. La commission a aussi étudié 80 dossiers restants de l'année écoulée, dont

34 déposés par des femmes. Parmi ces derniers, 50 ont été validés, 23 ajournés et 7 ont fait l'objet d'un rejet pour des raisons diverses. Il y a lieu de noter que le traitement complet des dossiers ne dépasse pas un délai de deux mois pour être traité et étudié par la commission, mais certains connaissent quelque retard à cause de documents non fournis ou pour d'autres raisons exogènes, mais ils sont traités dès la levée de ces problèmes.

Toujours au cours de la même période, 136 promoteurs ont reçu l'accord bancaire dont 46 de la BADR et le reste de la BDL, de la BEA, de la BNA et du CPA. Quant aux financements réalisés durant ces huit mois, 122 projets ont été finalisés par ces banques permettant la création de 175 emplois, dont 45 pour des femmes. Même le

niveau d'instruction des promoteurs a connu une amélioration certaine après les dernières directives de la tutelle puisqu'ils ont été 27 universitaires à avoir déposé des dossiers de financement, 60 ont un diplôme de formation professionnelle, 26 le niveau d'instruction du moyen et 9 celui du secondaire.

Enfin, M. Mouloud Benazouz, le directeur de l'agence ANSEJ de Blida, a rappelé que les portes de son agence sont ouvertes pour accompagner tous les promoteurs présentant un dossier complet de création ou d'extension d'entreprise et a assuré que ses services les aident à aplatiser toutes les difficultés rencontrées, d'autant plus qu'ils reçoivent une formation en gestion et management leur permettant d'aborder leur entreprise en toute sérénité.

L'ARBA

Le sursaut de la société civile

Tahar Mansour

Plusieurs associations non politiques se sont réunies récemment et ont demandé au wali de Blida de leur accorder une entrevue au cours de laquelle elles comptent lui exposer les problèmes de développement rencontrés à L'Arba.

Selon le président de l'une de ces asso-

ciations, le groupe organisera dès que possible une réunion de préparation afin de mettre en place des commissions composées de notables et d'intellectuels de la commune de L'Arba chargées de recenser les problèmes posés par la réalisation des programmes dont a bénéficié la commune et de proposer des solutions. Les représen-

tants de ces associations se sont aussi mis d'accord afin de lancer un appel à tous les habitants de L'Arba pouvant apporter leurs contributions pour se joindre à eux et essayer de trouver, ensemble, des solutions aux problèmes très nombreux rencontrés lors de la réalisation des divers programmes ou par les citoyens et les autorités locales dans la vie de tous les jours.

Une fois la réunion avec le wali terminée et les solutions préconisées, des affiches seront apposées à travers les quartiers pour informer les citoyens des résultats obtenus.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 dhou el hidja 1437

El Fedjr
05h11

Dohr
12h40

Assar
16h06

Maghreb
18h45

Ich'a
20h03



EL-TARF

Les communes appelées à trouver des sources de financement

A.Ouelaa

Un conseil de wilaya regroupant maires, chefs de daïras, directeurs d'exécutifs et autres responsables, a été tenu la semaine dernière pour discuter de la fiscalité et des moyens à mettre en œuvre pour améliorer les ressources des communes. Le wali a souligné qu'il ne fallait plus compter outrageusement sur l'apport de l'Etat en ces temps de vaches maigres et que le temps est à l'esprit de management pour une gestion efficiente et efficace des besoins des citoyens. Dans son intervention, le directeur des impôts de la wilaya d'El-Tarf, à travers un rapport détaillé, a fait part de la situation des parts revenant à chaque commune provenant des différentes impositions et taxes. M. Babouri a poursuivi en évoquant l'évolution mensuelle des recouvrements revenant aux budgets des communes arrêtée au 25 août, en nette progression par rapport au dernier semestre de l'année 2015.

A titre d'exemple, les taux de recouvrement sont passés de 55% à 64% à Dréan. Dans la commune des Oiseaux le taux est passé de 52% à 62%. Enfin, les communes sont appelées à valoriser leur patrimoine constitué de locaux, hangars et autres sans oublier l'amélioration des recouvrements, car il ne s'agit plus de brader ce patrimoine ni de permettre à ceux qui l'exploitent de s'enrichir sans s'acquitter d'un minimum de loyer.

TIPAZA, DJELFA

Séismes

de magnitude 3,3

Une secousse tellurique d'une magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter s'est produite hier à 1h 41mn dans la wilaya de Djelfa, indique le Centre de recherches en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 15 km au nord-est de Charef, précise la même source. Dans la wilaya de Tipaza, un séisme d'une magnitude 3,3 sur l'échelle de Richter s'est produit jeudi à 9h 14mn, selon le CRAAG. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au sud-est de Merad.

OUARGLA

Le tramway avant octobre 2017

Le projet du tramway en cours de réalisation à Ouargla devra être livré avant octobre 2017, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Le projet, dont le rythme des travaux est jugé «acceptable», atteint actuellement un taux d'avancement de 60%. Certains tronçons sont déjà entièrement achevés, a-t-on révélé. Le projet, dont la réception était initialement fixée à décembre de cette année, a rencontré d'importantes contraintes à son lancement en septembre 2013. Il a fallu déplacer les réseaux divers (électricité, gaz, téléphone, eau potable et assainissement) se trouvant sur son tracé, a-t-on souligné.

Constituant l'un des grands projets dont a bénéficié la wilaya et pour lequel une attention particulière est accordée, le tramway d'Ouargla vient accompagner le développement effréné du tissu urbain de la ville et sa croissance démographique. Le tracé du tram pour lequel est réservée une enveloppe de 40 milliards de DA est long de 12,6 kilomètres jalonnés de 23 stations. Il assurera le transport de quelque 3.450 personnes par heure, depuis le quartier En-Nasr vers le vieux ksar d'Ouargla, selon la fiche technique. Le projet comprend aussi un centre de maintenance couvrant une superficie de 5,5 hectares.

Résorption de l'habitat précaire

8.000 logements attribués avant fin 2016



J. Boukraâ

Près de 8.000 logements, tous programmes confondus, seront distribués avant la fin de l'année en cours 2016, dans la wilaya d'Oran, a fait savoir le wali d'Oran, jeudi. Dans une déclaration à la radio locale M. Abdelghani Zaâline a annoncé que 3.000 logements AADL (tout le programme AADL 1 et une partie du programme AADI 2) seront distribués avant la fin de l'année, au même titre que 1.600 logement promotionnels publics (LPP) (site de 'Hayet Regency'). Pour ce même programme, la distribution du 1^{er} quota de 426 est prévue pour le mois prochain. Sur ce même site, le wali a annoncé que des travaux seront lancés, incessamment, et concerneront la réalisation de trois groupes scolaires, un lycée, un collège, u Sûreté urbaine et un centre de santé. La future cité LPP sera dotée de l'ensemble des commodités qui sont prises en charge et notifiées par le ministère de l'Habitat, entre autres des établissements scolaires, une polyvalente, une sûreté urbaine et une mosquée. Des passages pour piétons et des espaces verts sont aussi prévus. Par ailleurs, et conformément aux directives du ministère de l'Habitat, 98% des matériaux utilisés dans la réalisation de ces logements sont de fabrication locale. Outre les logements LPP, il est aussi prévu, avant la fin de l'année en cours, l'attribution de près de 3.000 logements LPL au profit des familles du quartier 'Les Plan-

teurs'. Concernant les familles détentrices de pré-affectations, pour un éventuel relogement à Hai Belgaïd, le wali a déclaré que la distribution des logements sera lancée progressivement, en début d'année prochaine. Le premier responsable de l'exécutif a indiqué que les travaux de réalisation des logements et de l'installation des différents réseaux ont été achevés. Des entreprises prendront en charge l'opération de réhabilitation de la voirie et des trottoirs. Notons qu'une opération de relogement de plus de 2.500 familles du quartier 'Les planteurs' est prévue prochainement. Le quartier 'Les Planteurs' a bénéficié d'un programme spécial de 9.000 logements. Les services de la wilaya ont rassuré la population de ce quartier que les opérations de relogement se poursuivront en fonction de la disponibilité des logements et des programmes en cours de réalisation pour cette zone d'Oran. Il s'agit d'un deuxième quota réservé aux familles de ce site. Une première opération de relogement de 500 familles, résidant au quartier 'Les planteurs' a été effectuée le mois d'octobre 2014. Ces familles qui occupaient des habitations précaires dans les sites dits 'Terrain Si Ali' et 'Recasement' ont été relogées dans la commune de Hassi Bounif. Les autres logements consacrés à ces familles à Oued Tlelat ont été achevés et les travaux de VRD (voirie et réseaux divers) presque achevés. Signalons que quelque 18.000 logements sociaux en cours de réalisation seront réceptionnés au

courant de l'année 2017 ce qui va contribuer à lutter contre la précarité. Le programme de relogement, lancé le 4 novembre 2015, a permis à des milliers de familles occupant des habitations précaires de bénéficier de logement décents. Aussi, cette année, pas moins de 6.400 familles ont été concernées par ce programme. Ces familles ont été répertoriées suite au dernier recensement, lancé le mois de novembre dernier, à travers les secteurs urbains de la commune d'Oran. Il s'agit des familles habitant des immeubles menaçant ruine, dans la ville d'Oran. Ces familles qui n'avaient pas bénéficié de décision de pré-affectation, dans le passé, occupaient des immeubles menaçant ruine et classés 'rouge'.

Depuis 2014, près de 20.000 logements ont été attribués à Oran. Les opérations de relogement des familles sinistrées, résidant dans des immeubles en ruine, a permis, en 2015 de reloger 10.300 familles. Les listes des bénéficiaires ont été élaborées en coordination avec les comités des quartiers. Les opérations de relogement ont concerné les familles résidant dans des habitations précaires (à El Barki, Cheklaou, Ain El Beida, Arzew, El Hamri, Mediouni, El Moughoun, et d'autres communes) dont la majeure partie est détentrice de pré-affectations. Depuis le mois de novembre une commission a été mise en place par le wali d'Oran, pour l'étude de tous les dossiers des sinistrés ou en péril, nécessitant des logements sociaux.

Tranche de Vie

Déprime quand elle vous tient ne vous lâche pas. Même en lui offrant nos meilleures conditions et propositions. Elle est là. A tel point qu'on l'a soigné afin de l'amadouer croyons-nous pour mieux lui faire lâcher prise. On essaye de la piéger avec des pilules dites du bonheur. Nos amis nous sollicitent pour nous changer les idées.

D'autres psychologues essayent de rechercher la cause de tout ce mal-être en nous questionnant sur notre passé et présent. Enfin, des amis bien intentionnés et sûrement bien intentionnés nous expliquent sans détours et sans paraboles combien nous sommes loin d'être plaints et qu'il faudrait relativiser pour découvrir le bonheur et la chance qu'on a à être ou à avoir ce qu'on a.

Longtemps on a pensé que la déprime ne touchait que les faibles et/ou les surmenés. Ces derniers lassés de trop de gesticu-

Par El-Guellil

Des primes



lation se laissent un jour surprendre au coin d'un épuisement. Accablés par la découverte qu'ils ne sont que des êtres humains as-

sujettis à des sentiments qui les font réagir malgré eux. Les premiers vivent dans l'ennui, anéantis de ne pas être tout simplement des acteurs de leur vie se laissent emporter à la moindre difficulté. Celle-ci leur paraît être d'abord une injustice de plus dans leur vie déjà sans grand intérêt. Dormir et oublier. Comment ?

Lorsqu'on a une femme qui décode votre tristesse comme de la lâcheté. C'est trop facile d'avoir une maladie imaginaire. Avec les gosses qui braillent, la belle-mère qui commente tous les événements de la journée, la femme aurait plus de causes à être surmenée et anéantie. Malheureusement, le mari s'écoute trop et ne fait pas face à ses responsabilités. Du coup, tout retombe sur la femme aux larges épaules. Les pieds croit-elle bien ancrés au sol. Impossible de trébucher. Ce qu'elle ne sait pas c'est que son mari avait eu la même approche. Ils sont trop proches.

En perspective des Jeux méditerranéens 2021

Des appels pour la modernisation des plans de la circulation

Les participants à une rencontre consacrée jeudi à Oran à l'examen de la situation du transport en préparation pour les Jeux méditerranéens 2021 ont appelé à la modernisation des plans de la circulation et des infrastructures du secteur du transport dans la wilaya. Des élus et représentants d'associations locales ont recommandé, lors de cette journée d'étude initiée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), de moderniser le système de transport dans la wilaya et de revoir les plans de la circulation pour les adapter aux exigences des Jeux méditerranéens. Un membre de l'APW, Hadou Khaled, expert dans le domaine du transport, a proposé le lancement de projets pour adapter le secteur aux grandes manifestations sportives proposant un plan de circulation spécial pour cet événement international, surtout que plusieurs terrains seront concernés par les

Agence de wilaya de l'emploi

7.400 contrats de travail réalisés depuis 2011

Pas moins de 7.400 contrats de

travail ont été réalisés depuis l'année 2011 au niveau de la wilaya d'Oran, dans le cadre de l'amélioration des compétences des jeunes insérés en entreprise, a révélé jeudi le directeur de l'agence de wilaya de l'emploi. La réalisation de ces contrats a permis le placement de 7.400 jeunes dans le cadre du travail aidé au niveau des entreprises économiques dont la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), la Société des eaux et assainissement d'Oran (SEOR), Algérie Télécom (AT), Algérie Poste (AP) et Air Algérie, a indiqué Kahloul Daoud à l'ouverture des journées portes ouvertes sur le contrat de travail aidé (CTA) et le contrat de formation emploi (CFE).

«Ce sont de jeunes diplômés de l'université ou encore ceux issus des centres de formation professionnelle et les lycéens qui ont bénéficié de ce dispositif», a expliqué ce chef d'agence à l'assistance formée pour l'essentiel de représentants de la CNAS, de la CASNOS, de l'administration fiscale, de la formation professionnelle et de l'inspection du travail. «L'Etat a, dans le cadre du contrat de la formation emploi, participé à hauteur de 60% des coûts de la formation, une formule destinée aux jeunes placés au niveau des entreprises économiques, à l'issue d'un contrat d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) ou directement à la demande de l'entreprise», a-t-il ajouté en substance.

Le directeur des ressources humaines de la SEOR, Oussama Helaïli, qui a évoqué dans son intervention l'expérience de son entreprise, une des premières entreprises à souscrire à ce dispositif d'aide à l'insertion professionnelle en 2010, a avancé le chiffre de 426 jeunes primo-demandeurs d'emploi et autres demandeurs dans différentes formules (CFT,

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Boulenouar Mohamed, 52 ans, Haï Daya

Abdelaoui Aicha, 83 ans, Petit Lac

Lakhal Mohamed Arab, 80 ans, Bd Maata

Bahih Miloud, 48 ans, rue Frères Issaoui, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h29	12h55	16h22	19h01	20h17



Session ordinaire de l'APC Des mesures pour améliorer les recettes... et des «détails» à régler

Houari Saaïdia

Le maire Boukhatem ouvre l'audience par cette «bonne nouvelle» pour Oran : une piscine olympique intégrant un mini-complexe nautique est projetée du côté de Zabana, à califourchon entre les tours Mobilart et la clinique Chelia (en face de l'esplanade de Sidi M'hamed). Pour un coût prévisionnel de 90 millions de DA, ce bassin olympique sera réalisé par une entreprise turque, selon les précisions du président de l'APC. «Au moment où je vous en fais l'annonce, le président du COA, Mustapha Berraf, doit être en réunion avec le BET turc», ajoute-t-il comme pour démontrer la célérité de l'opération. On n'en aura pas plus de détails. Avant de clore la parenthèse, le maire juge utile de confirmer, pour lever toute équivoque, qu'il s'agit bien d'une piscine olympique puisque la longueur de la surface d'eau est de 50 mètres. «Condition nécessaire, mais pas suffisante», chuchote-t-on au premier rang de l'assistance.

RÉALISATION D'UNE PISCINE OLYMPIQUE PAR LES TURCS

A juste raison d'ailleurs. En effet, pour qu'un bassin mérite le logo des cinq anneaux illustrant l'universalité de l'olympisme, il ne lui suffit pas d'être long de 50 mètres, mais il y a d'autres conditions à remplir : largeur de 25 mètres, 10 couloirs de nage (il faut qu'il dispose de 10 lignes d'eau numérotées de 0 à 9, bien que la compétition soit nageée dans les couloirs de 1 à 8), largeur de 2,5 mètres pour les couloirs, 2 mètres minimum et 3 mètres recommandés pour la profondeur, entre 24 et 28 °C pour la température de l'eau, entre autres critères de la Fédération internationale de natation (FINA). On presume donc, bien entendu, qu'on sait de quoi on parle, côté municipal... Après cet apéritif, s'ensuit le plat d'entrée. Un petit, mais non négligeable quand même, pécule tiré par la commune de la vente d'un lot de rebut ferreux au profit d'une entreprise publique de récupération. En contrepartie de 367 millions de Cts, 730 tonnes de déchets métalliques récupérés entre autres de la

démolition ont été cédées à cet opérateur national. La transaction finalisée et l'argent bel et bien encaissé par la trésorerie communale, comme l'a confirmé le DRG, cela devait être formalisé par une délibération. Toujours dans le chapitre recettes, comme c'est 90% de l'ordre du jour de cette 4^{me} session APC de l'année qui s'achève que se taille cette rubrique sonnante et trébuchante, l'Assemblée adopte une série de délibérations dont la première concerne l'augmentation du droit de stationnement aux arrêts de bus en tissus urbain, à 1.000 DA le mois. Procédure envisagée ? Saisir la direction des transports avec recensement exhaustif des arrêts de bus en ville et délibération communale jointe au courrier, s'entend. Charge à la DTWO de notifier la nouvelle taxe à ses opérateurs transporteurs. S'ensuit, dans la droite ligne d'amélioration des recettes communales à travers la valorisation des droits liés au transport et à la circulation, une délibération concernant la levée d'interdiction, en période diurne, de la circulation des poids lourds en ville, et son remplacement par une autorisation payante. Ce faisant, l'équipe de Boukhatem croit corriger une situation assez aberrante et infructueuse au plan de la finance. L'idée d'amendement est résumée ainsi par un membre de l'exécutif : « De toute façon, l'arrêté d'interdiction d'entrée en ville des poids lourds entre 7h et 19h était foulé aux pieds. Il n'y a pas eu d'effets significatifs en termes de décongestion du trafic intra-muros, de limitation des nuisances sonores, de la pollution, de la dégradation de la voirie urbaine... Bref, interdire n'était pas le bon mode d'emploi. Pis, on était accusé par certains de mettre les bâtons dans les roues de la vie économique et l'activité commerciale dont ont besoin la ville et la société en général. Autant annuler l'interdiction et la changer par un mode d'autorisation restreinte, mettant en jeu un droit d'accès payant situé dans une fourchette en fonction du tonnage et de la catégorie de poids lourds. »

DE NOUVEAUX DROITS ET LE PROBLÈME D'APPLICATION

Après un vote expéditif à main le-

vée donnant lieu à une approbation à l'unanimité de cette résolution, qui vaut ressource, l'Assemblée s'en félicite aussitôt par la voix de son financier Brahma Smail. Alors qu'il n'y a eu aucune demande de prise de la parole avant de procéder au vote, une voix fuse de la salle, précisément du compartiment « élus », pour faire cette remarque : « A quoi bon adopter une délibération productrice de revenus pour notre mairie si on est d'avance peu sûr qu'elle sera suivie d'effet sur le terrain. Lorsqu'un camionneur pénètre en ville sans ce fameux mot de passe, l'amende qu'il aura à payer au Trésor public, dans le meilleur cas où il est intercepté par un agent de police, ira-t-elle à la commune ? ». De quoi susciter cette réplique du maire : « Nous sommes une assemblée locale élue, dois-je te rappeler. On n'a pas un pouvoir de police. A Saint-Eugène, par exemple, on a pris un arrêté d'interdiction du marché informel de véhicules, à hauteur de l'Hippodrome. Si les choses évoluent sur place aujourd'hui comme si de rien n'était, ce n'est pas de notre faute ». En fait, ce n'est pas sur les amendes de contravention que le staff de Boukhatem compte, mais sur les entrepreneurs qui, à l'occasion de travaux de chantiers BTPH privés ou publics, doivent se présenter au guichet pour se faire délivrer une autorisation de circulation de leur flotte roulante ainsi que sur les opérations d'approvisionnement et de livraison de points de vente, notamment les grandes surfaces. D'autres résolutions diverses ont été prises par l'Assemblée communale, parmi lesquelles la création d'un cimetière chinois de 7.200m² jouxtant la nécropole chrétienne « Tamazhouet » d'El-Hamri, la concession d'un nombre de parkings, l'octroi d'une subvention de 107 millions de DA à 144 associations sportives, les marchés d'achèvement de la réhabilitation de la station régionale de l'ENTV et du nouveau siège de la Radio d'Oran, de la réalisation de deux stades en gazon synthétique à la Cité Akid Lotfi, la modification de la délibération portant octroi d'une subvention pour la liquidation de l'Office communal des arts et de la culture, entre autres.

Hôtels, résidences, centres de thalassothérapie...

Plus de 120 projets touristiques en cours de réalisation

Au total, 122 projets touristiques entre hôtels, résidences, villages et centres de thalassothérapie d'une capacité globale de 20.149 lits, sont en cours de réalisation dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris mercredi de la direction du tourisme. Ces 122 projets touristiques, dont le taux d'avancement varie entre 5 et 95 pour cent, s'ajoutent aux 163 établissements hôteliers en exploitation dans la wilaya d'Oran pour atteindre une capacité de 15.041 lits, a déclaré à l'APS M. Kaim

El-Hadjadj) ont été approuvées en 2015 sur les 9 dont dispose la wilaya telles que Madagh, Madagh (2), Cap Blanc, Cap Falcon, les Andalous, Aïn Franine, Kristel, Cap Carbon et Mers El-Hadjadj et qui totalisent une superficie de 1.727 hectares. Ces ZET sont en phase d'études. De nouveaux projets d'investissement devant renforcer les capacités d'accueil hôtelières à Oran seront lancés prochainement dont un hôtel de classe internationale à Misserghine, a-t-on annoncé.

Eradication des fosses septiques 3 milliards pour le réseau d'assainissement à El-Kerma

J. Boukraa

Les fosses septiques, procédé théoriquement fiable pour régler le problème du rejet des eaux usées temporairement prend une tourne inquiétante chez nous où le problème d'absence de réseau d'assainissement touche plusieurs localités à Oran. Pour améliorer cette situation, des enveloppes financières ont été débloquées dans le cadre du plan communal de développement -PCD- pour l'éradication totale des fosses septiques et pour le raccordement des populations de plusieurs localités au réseau d'assainissement. Dans certaines cités, le réseau d'assainissement existe mais il est très vétuste. Dans ce cadre la commune d'El-Kerma vient de débloquer plus

de 3 milliards de centimes pour l'étude et la réhabilitation des conduites des eaux usées du réseau d'assainissement dans plusieurs cités. Le projets dont la durée des travaux est de 6 mois, va toucher les cités Khoudja, Le Boulevard de l'Est, la cité Amel, la cité 70 logements Fonal, la cité de la gare, la cité 124 logement et la cité Sonitex. Lorsque le réseau d'assainissement est vétuste, les conduites éclatent et débordent et en période de chaleur l'air étouffe de par les odeurs nauséabondes qui se dégagent des fosses. Ce sont des milliers de virus, de détritus, de matières fécales qui peuvent remonter à la surface. Le risque de septicémie guette les imprudents, la nappe phréatique risque

d'être polluée. Les élus locaux justifient souvent le non-raccordement au réseau d'assainissement par le manque de financement et l'absence de ressources.

Surtout lorsqu'on sait que la majorité des communes sont gérées par l'argent subventionné par l'administration centrale.

Les projets octroyés dans le cadre des PCD ne couvrent généralement pas de grandes surfaces, contrairement à ceux inscrits dans les plans sectoriels de développement PSD où d'importantes enveloppes financières sont allouées à des projets d'envergure. Dans wilaya d'Oran on dénombre 38.000 fosses dont 19.000 ont été éradiquées durant les trois dernières années.

Un expert de l'Organisation internationale du travail prochainement à Oran Des solutions pour sortir du piège de l'économie informelle



Ph. Arch.

S. M.

pas en compte la myriade de micro-entreprises présentes dans les pays en développement (...) De ce fait, des millions de travailleurs et d'unités économiques dans le monde souffrent de mauvaises conditions de travail et de l'absence de droits au travail. Peu d'emplois de qualité, une protection sociale inadéquate, une gouvernance médiocre et une faible productivité sont quelques-uns des obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs et les entreprises pris dans le piège de l'informalité. C'est pourquoi cette nouvelle norme internationale du travail adoptée par la 104e Conférence internationale du travail a été qualifiée d'historique, parce que pour la première fois elle offrait aux Etats membres des conseils sur la façon d'opérer leur transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. L'objectif de cette nouvelle norme internationale du travail est triple: faciliter la transition des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle vers l'économie formelle, promouvoir la création d'entreprises et d'emplois décents dans l'économie formelle et prévenir l'informatisation des emplois formels», précise-t-on dans un communiqué de l'Organisation internationale du travail.

Peut-on sortir du piège de l'économie informelle ? La réponse à cette question demeure difficile vu que presque tous les secteurs d'activité sont gangrenés par le commerce illégal qui représente une part non négligeable du marché national. Dans le seul quartier commercial de M'dina J'dida, à titre d'exemple, 20% des commerçants sédentaires exercent sans registre de commerce. L'expert Frédéric Lapeyre, spécialiste de l'économie informelle à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), est attendu le 10 octobre prochain à Oran où il animera une conférence ayant pour thème : «Des solutions pour sortir de l'informalité : une nouvelle norme de l'OIT face au piège de l'économie informelle». Cette conférence organisée par la Chambre de commerce et d'industrie d'Oranie (CCIO) en collaboration avec l'Institut français d'Oran (IFO) sera une occasion pour expliquer la nouvelle recommandation de l'OIT sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. L'objectif de cette nouvelle norme internationale du travail est triple: faciliter la transition des travailleurs et des unités économiques de l'économie informelle vers l'économie formelle, promouvoir la création d'entreprises et d'emplois décents dans l'économie formelle et prévenir l'informatisation des emplois formels», précise-t-on dans un communiqué de l'Organisation internationale du travail.

Akid Lotfi et Es-Sénia Le « voleur des mosquées » sous les verrous

K. Assia

de l'auteur, un individu de 31 ans habitant Aïn El Beïda. Le mis en cause n'est pas à son premier délit puisqu'il a commis des vols similaires dans une mosquée sise à Es-Sénia où il a dérobé 15 livres religieux et aussi il a commis un autre vol dans la mosquée Ibn Nabi où il s'est emparé d'un cartable renfermant un équipement informatique en plus de 40 manuscrits religieux qu'il revendait par la suite.

Commercialisation de stupéfiants Un individu arrêté à Haï Derb

A gissant sur la base de renseignement, les éléments de la police judiciaire de la 7^{me} sûreté urbaine sont parvenus à mettre la main sur un individu pour commercialisation de stupéfiants. Le mis en cause âgé de 30 ans activait à

K. Assia

Bir El Djir

Arrestation de deux individus pour vol d'une arme à feu

L e vol d'une arme à feu en plus d'accessoires et autres objets dont a été victime un habitant de Bir El Djir a été enfin élucidé par les éléments de la brigade de recherche et d'investigation en collaboration avec les services de la sûreté de daïra de Bir El Djir et ceux de la 28^{me} sûreté urbaine. En effet, la plainte déposée par la victime a permis aux enquêteurs d'utiliser tous les moyens techniques et scientifiques pour identifier l'auteur présumé de ce vol. Sur ce, des empreintes ont été pré-

K. Assia

CHETOUANE

Retard dans la réalisation de 1.000 logements, colère du wali

Khaled Boumediene

En visite à la commune de Chetouane (6 kilomètres au nord du chef-lieu de Tlemcen), mercredi dernier, le wali de Tlemcen, Saci Ahmed Abdelhafid, s'est montré ferme et même menaçant envers des responsables de l'entreprise G.C.I.B.X Chine, chargée de la réalisation du projet des 1.000 logements sociaux (F3) à Hay El Heumri. «C'est inacceptable que vous continuez à travailler uniquement avec 50% de la main d'œuvre ! Déjà vous accumulez un retard de 13 mois et vous ne disposez que de 100 ouvriers sur chantier, alors que vous devriez en avoir 200. Je veux vous voir à l'œuvre rapidement, et je reviendrai vérifier cela sur le terrain dans un mois ! Il faut pallier rapidement aux manquements et rattraper les retards des travaux», a lancé le premier responsable de l'exécutif, instruisant dans ce cadre, le directeur des mines et de l'énergie de Tlemcen de leur désigner le plus tôt possible une carrière pour l'approvisionnement du chantier en agrégats. Le taux d'avancement des travaux n'a atteint que 18,60%. Le coût de ce programme de logements, inscrit dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014 s'élève à 2.512.500.000 DA. Le coût du

mètre carré habitable est de l'ordre de 37 500,00 DA/m². Le délai d'exécution des travaux est de 30 mois. Le wali a reçu en outre, sur place, des explications sur les deux variantes de la route proposées dans le cadre du plan communal de développement (PCD), sur une distance de près de deux kilomètres, afin de faciliter l'accès à cette future cité résidentielle des 1000 logements à partir de Hay Ouzidan, avant de s'enquérir des travaux d'aménagement urbain engagés au niveau des quartiers de M'sala et Ouzidan et l'inauguration d'une nouvelle annexe communale à Ouzidan. Par ailleurs, M. Saci Ahmed Abdelhafid s'est rendu à Djebel Hamadouche pour le choix d'une parcelle de terrain d'une superficie de 100 hectares destinée à la création d'une zone d'activités dans la commune de Chetouane. Le wali a exigé des responsables concernés d'entamer très rapidement les procédures nécessaires (levées topographiques, affectation du terrain, études...), afin de lancer les travaux de réalisation de cette zone. Il a rappelé à cet effet que des investisseurs attendent depuis trop longtemps ces assiettes foncières pour pouvoir lancer leurs projets d'investissement dans les différents secteurs d'activité. Au niveau de l'agglomération de Sidi-Aissa, le wali a pré-

TLEMCEN

Emploi et formation en question

Khaled Boumediene

L'Agence nationale de l'emploi (ANEM) de Tlemcen a organisé, jeudi dernier au palais de la culture "Abdelkrim Dali" de Tlemcen, des portes ouvertes sur le contrat de travail aidé (CTA) et le contrat de formation à l'emploi (CFE). Selon le directeur de l'ANEM de Tlemcen, M. Rebai H'fif, cet événement consacré à la vulgarisation des deux contrats de recrutement : «est une initiative de l'ANEM destinée à sensibiliser et inciter les organismes employeurs du secteur économique public et privé, à procéder au recrutement massif des primo-demandeurs d'emploi, et à les intéresser aux mesures incitatives au recrutement, notamment par les avantages fiscaux et parafiscaux portés par les dispositifs de soutien à la création de l'emploi, en sus de la prise en charge partielle des salaires, dans le cadre de l'appui à la promotion de l'emploi mis en place par les pouvoirs publics.

Cette action vise aussi à inciter les jeunes demandeurs d'emploi sans qualification à suivre des formations dans des centres et instituts de formation, et offre une meilleure connaissance sur les mesures d'encouragement et d'appui à la promotion de l'emploi en particulier en ce qui concerne les primo-demandeurs d'emploi». Lors de cette journée

«portes ouvertes» inaugurée par la directrice de l'emploi de Tlemcen, Atbi Bakhta, de nombreuses communications ont été présentées par des représentants d'institutions concernées par la promotion et le développement de l'emploi, à l'instar de l'administration des impôts, la caisse nationale des assurances sociales (CNAS), la direction de l'emploi, la direction de la formation professionnelle, l'inspection du Travail, des banques, l'UGTA, des entreprises locales, ainsi que quelques employeurs ayant «tenté l'expérience» et des jeunes recrutés en CTA, sollicités pour apporter leur témoignage sur les avantages que procure le contrat du travail aidé.

Le personnel de l'ANEM a également été mobilisé pour présenter aux demandeurs d'emploi, qui s'inscrivent auprès des agences, les différentes formules de contrat proposées dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), ainsi que les actions de formation et d'adaptation au poste de travail qui peuvent être mises en place pour faciliter leurs recrutements. Il faut souligner que de nombreux dispositifs ont été mis en place pour inciter les employeurs à embaucher des personnes diplômées de l'enseignement supérieur, les techniciens supérieurs, et les promus des centres de formation et d'enseignement

AIN-TEMOUCHENT

Les TIC recrutent

Mohamed Bensafi

En 2016, cinq microentreprises, créées dans le cadre de l'ANSEJ, ont bénéficié d'un appui technique d'Algérie Télécom, a-t-on appris du chargé de la communication de la direction opérationnelle des télécommunications (DOT) d'Aïn-Témouchent. Ces petites entreprises, activant pour la plupart dans l'informatique ou l'installation de réseaux, ont pu prendre corps par le biais d'un partenariat lancé par Algérie Télécom avec l'ANSEJ. Ces microentreprises sont chargées de la sous-traitance dans le domaine de raccordement de câbles téléphoniques. Les bénéficiaires de ces microentreprises ont suivi une session de formation au niveau des différents cen-

tres de production de ligne (CPL) de la wilaya dans les spécialités de fibres optiques et de montage de réseaux hertziens variant entre 45 jours et trois mois, dans le cadre de la convention paraphée entre Algérie Télécom et l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ). Les chefs ainsi que les techniciens de ces microentreprises ont été initiés à l'étude des réseaux, à la pose et au raccordement de câbles de réseaux urbains et à la fibre optique. Ces petites entreprises, qui ont signé aussi un accord de partenariat et d'accompagnement avec Algérie Télécom, sont aujourd'hui d'un grand apport et soutien sur le terrain. Elles prennent en charge le déficit accusé par les entreprises chargées des projets de raccordement des com-

munes aux fibres optiques, telles l'installation des câbles souterrains de réseaux téléphoniques et la maintenance de réseau de communication. Ces microentreprises ont généré aussi au moins 20 emplois permanents.

Algérie Télécom a ainsi contribué dans la formation de ces microentreprises par un encadrement pratique assuré par des formateurs d'Algérie Télécom d'Aïn-Témouchent avec diplômes à la clé, en plus des marchés de réalisation des projets relevant d'Algérie Télécom. Dans cet accompagnement pour le compte du savoir-faire, l'ANSEJ prend en charge le volet financement avec acquisition des matériels et équipements de télécommunication et l'octroi de plans de charge et donc du travail.

RELIZANE

1.526 enseignants recrutés

Pl. Arch.
Mahi Ahmed

cours de recrutement de l'année 2016 et 490 repêchés dans les listes d'attente sont déjà opérationnels, s'ajoutant à eux 411 professeurs du moyen dont 126 issus des écoles supérieures dans différentes matières, 124 reçus lors du dernier concours toutes matières confondues, 145 appelés dans les listes d'attentes et 16 assurant la suppléance. Pour le secondaire, le bilan chiffré de l'Académie montre que 219 enseignants où l'on compte 99 des écoles supérieures, 49 ayant réussi le concours organisé par la direction de l'Education, 47 rappelés à partir des listes d'attente et 24 recrutés dans le cadre contractuel sont à leurs postes. La directrice de l'Education rencontrée dans son bureau a indiqué avec preuves à l'appui que tous les postes à pourvoir dans le secteur d'enseignement ont été comblés avec sérieux et une transparence totale en les affichant sur le compte facebook de l'Académie.

EL-BAYADH

4.570 nouveaux postes d'emplois

Hadj Mostefaoui

Véritable planche de salut pour des milliers de jeunes diplômés issus de tous les centres de formation professionnelle de la wilaya, qui viennent pour la première fois se lancer dans le monde du travail, l'Agence nationale des jeunes de la wilaya d'El-Bayadh est sollicitée de partout. Contrairement aux années précédentes, les jeunes filles des régions dites conservatrices qui optaient pour les métiers traditionnels, aujourd'hui, autres temps autres mœurs, elles sont aujourd'hui à la tête de sociétés de transport urbain ou de chantiers de construction ouverts à la faveur des différents programmes de développement inscrits dans le cadre des nouvelles dispositions en terme d'activités à financer. Durant la période s'étalant de 2011 à 2015, pas moins de 1763 projets ont été concrétisés par les jeunes en application des nouvelles dispositions inscrites dans le décret exécutif 11.103 du 03.03.2011, fixant les modalités d'accès aux crédits et le niveau d'aide plafonné et octroyé aux nouveaux promoteurs. Dans ce même ordre d'idées, il y a lieu de souligner que la mise en oeuvre de ce dispositif a généré quelque 4 570 nouveaux emplois tous secteurs confondus. Les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, de la maintenance et de l'hydraulique, est passée de 17% du financement global de l'ANSEJ au titre de l'exercice 2011, à 44% à la fin du premier se-

mestre de l'année 2016. Contrairement au secteur des services qui a régressé en suivant une courbe descendante de 82 à 43% durant cette même période, il faut dire que les projets financés par niveau d'instruction ou de formation professionnelle a franchi cette fois-ci la barre des 33 %. Les créneaux les plus prisés par les jeunes issus des différents centres de formation professionnelle ont porté sur l'élevage ovin, la sous-traitance, et la maintenue mécanique.

Quatre ateliers mobiles de réparation mécanique leur ont été octroyés tandis que les jeunes filles, si elles ont pris du recul au cours de la dernière décennie, se confinant dans les métiers artisanaux, c'est pour mieux se lancer dans des activités plus prometteuses et plus avantageuses telles les sociétés de taxi avec l'octroi de 10 véhicules pour chacune des 06 candidates retenues, et une dizaine d'entre elles qui se sont lacées dans le secteur agricole (maraîchage et céréaliculture). L'on a appris que 2 autres projets inscrits dans le cadre des TIC ont été concrétisés. L'antenne ANSEJ de la wilaya anime à longueur d'année, avec le concours de nombreux experts universitaires, toute une série de journées d'études et de sensibilisation au niveau des 08 centres de formation professionnelle ouverts à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, en sus de plus de quatre sessions de formation à l'entrepreneuriat animées dans le centre universitaire du chef-lieu de la wilaya.

AIR ALGERIE

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	13h35
Oran - Alger	13h40
Oran - Alger	14h00
Oran - Alger	17h45
Oran - Alger	21h05
Oran - Annaba	14h40
Oran - Béchar	09h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	11h30
Alger - Oran	12h00
Alger - Oran	15h40
Alger - Oran	19h00
Alger - Oran	20h30
Annaba - Oran	15h40
Béchar - Oran	11h50

DIMANCHE

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	09h30
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	17h30
Oran - Alger	20h25
Oran - Adrar	09h00
Oran - Constantine	15h15
Oran - Tindouf	21h45
Alger - Oran	07h35
Alger - Oran	11h35
Alger - Oran	15h35
Alger - Oran	18h30
Alger - Oran	08h15
Adrar - Oran	12h10
Constantine - Oran	17h35
Tindouf (+1) - Oran	00h45

INTERNATIONAL

SAMEDI

Vol	Départ
Oran - Lyon	07h15
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Istanbul	14h00
Oran - Lille	14h40
Oran - Paris-CDG	14h50
Oran - Alicante	15h20

Vol

Vol	Arrivée
Lyon - Oran	12h35
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	13h40
Istanbul(+1) - Oran	22h30
Lille - Oran	21h10
Paris-CDG - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20

Dimanche

Vol	Départ
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	09h30
Oran - Lyon	13h15
Oran - (Paris-CDG)	14h50
Oran - Alicante	15h20
Oran - Djeddah	17h40

Vol

Vol	Arrivée
Paris-Orly - Oran	14h10
Barcelone - Oran	12h15
Marseille - Oran	18h45
Toulouse - Oran	13h40
Lyon - Oran	18h35
Paris (CDG) - Oran	21h00
Alicante - Oran	18h20
Djeddah(+1) - Oran	07h15

AIGLE AZUR

VOL DEP/ARR

Samedi

Paris-Orly - Oran	09h00/ 10h20
Marseille - Oran	17h55 / 18h35
Toulouse - Oran	18h05/18h40
Lyon - Oran	12h50/ 13h50
Oran - Paris-Orly	11h20/ 14h40
Oran - Lyon	19h55 / 22h50
Oran - Marseille	19h30 / 22h05
Oran - Toulouse	14h50 / 17h20

Arrivée

Départ

Lundi / Jeudi

09h45 10h30

TRAIN



DÉPART ARRIVÉE

ORAN - OUED TLELAT

08h15 08h36

09h30 09h51

13h20 13h41

19h15 19h36

OUED TLELAT - ORAN

08h50 09h15

10h00 10h25

13h50 14h15

19h45 20h10

-----ORAN - ALGER-----

06h25 11h29

08h00 12h00

12h30 17h39

15h00 19h00

-----ALGER - ORAN-----

06h25 11h29

08h00 12h00

12h30 17h39

15h00 19h00

-----ORAN - MAGHNIA-----

07h30 11h05

12h50 16h22

16h00 19h42

MAGHNIA - ORAN

04h45 08h09

08h50 12h22

14h05 17h26

-----ORAN - BECHAR-----

20h30 05h46

BECHAR - ORAN

20h00 05h00

-----ORAN - CHLEF-----

16h15 18h22

-----CHLEF - ORAN-----

06h50 09h11

-----ORAN - TÉMOUCHENT-----

08h10 09h40

17h02 18h32

BÉNISAF - TÉMOUCHENT

05h40 07h14

14h30 16h05

-----ORAN - SBA-----

17h00 18h22

SBA - ORAN

05h40 06h58

-----ORAN - RELIZANE-----

17h15 18h47

RELIZANE- ORAN

05h25 07h17



CINÉMATHÈQUE D'ORAN

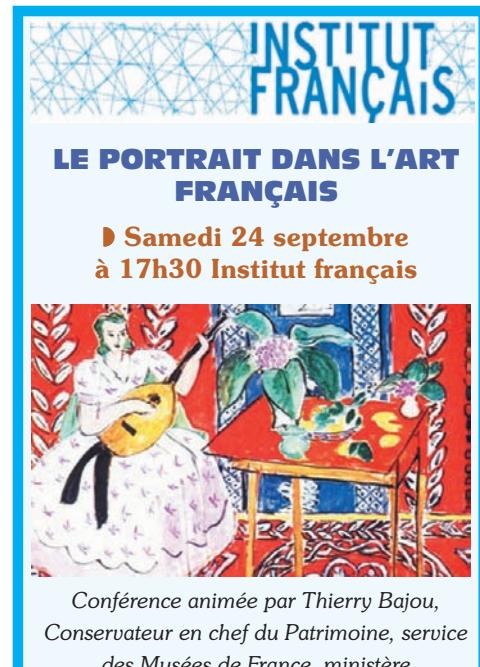
► Samedi 24 septembre 2016

14h30: «Rachida»

de Mina Chouikh/Alg 2002

17h00: «La isla minima»

de Alberto Rodriguez Espagne 2014



Conférence animée par Thierry Bajou,

Conservateur en chef du Patrimoine, service

des Musées de France, ministère

de la Culture et de la Communication.



MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Plutôt ensoleillé Max.27- Min.17

MOSTAGANEM

Ensoleillé Max.28 -Min.17

TLEMCEN

Ensoleillé Max.26- Min.13

MASCARA

Ensoleillé Max.29 - Min.16

TIARET

Risque d'orage Max.26- Min.11

CHLEF

Cameroun

A Maroua, on vit dans la peur des kamikazes de Boko Haram

Le doigt sur la détente, prêt à ouvrir le feu à tout moment, un policier observe les faits et gestes des passants lors de la grande prière à Maroua, chef-lieu de la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, cible depuis 2015 d'attentats-suicides de Boko Haram.



Par Reinnier Kaze de l'AFP

Plus d'un an après les premières attaques kamikazes qui ont endeuillé Maroua en juillet 2015, les principales mesures sécuritaires prises alors restent en vigueur. Mais malgré la réduction de la fréquence des attaques, la population vit toujours dans la peur d'être surprise par une explosion. Dans une rue du quartier commercial et résidentiel de Damayo, des fidèles sont assis sur des nattes près du lieu de culte. A côté, deux gendarmes, en faction devant un des plus grands hôtels de la ville, filtrent les entrées dans l'établissement.

Devant une agence de voyage de la ville, un agent de sécurité, Adama Léger, promène un détecteur de métaux autour des sacs des voyageurs qui patientent devant lui: «nous contrôlons les bagages afin que les gens n'ont pas avec des bombes».

Lundi est jour d'ouverture du marché à bétail de Maroua. A chacune des deux entrées du marché, un policier des équipes spéciales d'intervention rapide (Esir), uni-

té d'élite de la police, veille. «Nous sommes là pour sécuriser les lieux», assure l'un d'eux sous couvert d'anonymat. «Dispersez-vous», lance-t-il soudainement, s'adressant d'un ton ferme à des berger qui échangent des civilités à l'entrée du marché. «Nous veillons à ce qu'il n'y ait pas d'attroupement à l'extérieur du marché», explique le policier.

VIES BOULEVERSÉES

Les kamikazes du groupe islamiste nigérien Boko Haram visent généralement les lieux à forte concentration humaine. De sources sécuritaires, le marché au bétail est une cible privilégiée pour eux. Le quartier populaire Pont-vert a déjà été la cible d'un attentat. Dans la soirée du 25 juillet 2015, une fillette s'était fait exploser, tuant au moins 20 personnes.

Dans cette zone où snacks, «circuits» de vente de bil-bil (bière locale à base de mil), «call-box» (cabine téléphonique de fortune) et autres comptoirs de vente de médica-

ments de la rue se mêlent aux maisons d'habitation, personne n'a oublié les attentats.

L'ambiance est pesante dans le quartier. «Nous avons peur d'autres kamikazes», concède Boukar Isma, vendeur de médicaments de la rue. Assis derrière une caisse remplie de cartons de médicaments, ce rescapé de l'attaque se plaint de douleurs récurrentes au dos. Il a été touché par des éclats lors de l'attaque: «Il y a des fers dans mon corps», dit-il.

Installé près de lui, le vieux Siddi Fouanboui se considère comme un miraculé. Il soulève sa chemise et montre deux cicatrices de blessures au ventre. «Je n'arrive pas à tenir debout longtemps (...) L'attentat a complètement bouleversé ma vie. Avant, je faisais de la maçonnerie, mais je ne peux plus le faire», souligne-t-il.

BLESSURES ET TRAUMATISMES

Devant une auberge du quartier, un employé, Kidmo Dobé, a pris place sur un banc, arborant un polo sur lequel on peut lire: «hommage aux victimes de l'attentat du Pont-vert, 25 juillet 2015». «C'est important de ne pas les oublier», réagit M. Dobé. Pour lui, «la guerre n'est pas finie» et la peur des gens est compréhensible. Ce gérant d'auberge constate que l'économie du quartier «tourne au ralenti». A la nuit tombée, la police vient régulièrement obliger commerces et snacks à fermer. Ailleurs dans la ville, si les virées nocturnes commencent à être tolérées, les fêtards traînent rarement dehors au-delà de 23H00

A Barmaré, une des deux zones visées par un double attentat-suicide le 22 juillet 2015, un des rescapés, Moustapha Sali, a vu sa vie basculer. Il a perdu son œil droit dans l'attaque et sa main gauche est partiellement paralysée. Sur le lieu de l'attaque, deux arbres portent encore les traces des explosions. M. Sali, père de sept enfants, accepte de s'asseoir au pied de l'arbre où il se trouvait le jour de l'explosion: «Je ne m'assoie plus ici tout le temps comme avant. J'ai peur d'une nouvelle attaque. Ce n'est pas facile d'oublier ce qui s'est passé».

Après quatre mois à l'hôpital, Moustapha Sali a regagné sa maison, mais il souffre aujourd'hui encore de «problèmes de nerfs». Il ne bénéficie plus d'un suivi médical gratuit. Il a dû abandonner son métier de menuisier et ne survit que grâce à la générosité des proches. «L'attentat a complètement changé ma vie. Avant, je faisais tout. Maintenant, je ne fais plus rien».

Birmanie

Battus et brûlés : l'enfer des enfants esclaves

Par Hla-Hla Htay de l'AFP

Bûrures, cicatrices, doigts déformés... San Kay Khine ne cesse de regarder ses mains meurtries, qui sont un constant rappel des années qu'elle vient de passer comme enfant esclave auprès d'un tailleur à Rangoun, la capitale économique birmane. L'adolescente de 17 ans est revenue chez elle il y a seulement quelques jours après cinq années d'enfer: en compagnie d'une autre jeune fille de son village, elles ont été exploitées, battues, à peine nourries, non payées et autorisées à dormir seulement quelques heures par nuit.

Attirés par des promesses d'emplois en ville permettant de subvenir aux besoins de toute la famille, beaucoup d'enfants et de jeunes birmans se retrouvent piégés et réduits en esclavage.

Selon le dernier recensement réalisé en 2014, un enfant sur 5 entre 10 et 17 ans travaille dans le pays - soit 1,7 million de personnes. D'après la société d'analyse Verisk Maplecroft, la Birmanie se situerait en termes de travail des enfants juste devant l'Inde et le Liberia, à la 7e plus mauvaise place. «J'ai une cicatrice là où l'on a posé un fer sur ma jambe et aussi une cicatrice sur la tête», raconte sa compagne d'infortune Tha Zin, de retour dans son village natal à quelques heures de route à l'ouest de Rangoun. «J'ai été blessée à coup de couteau car ma cuisine n'était pas satisfaisante», explique-t-elle, montrant une marque sur son nez. C'est au départ un ami du village qui les avait emmenées à Rangoun, leur promettant un bon emploi. Pendant des années, leurs familles ont cherché à les sortir de là. C'est finalement après l'enquête d'un journaliste local qui a alerté la commission nationale des droits de l'homme qu'elles ont été libérées. Les parents de San Kay Khaing et Tha Zin n'ont obtenu tout au long des années aucune aide de la police. Ils disent avoir touché 4.000 dollars en compensation de la part de la famille du tailleur. Ces derniers jours, trois personnes de cette famille ont été arrêtées et inculpées pour traite d'êtres humains.

«LES PLUS VULNÉRABLES»

Pour l'instant, San Kay Khine semble trop traumatisée pour parler de ce qui lui est arrivé, et parvient tout juste à chuchoter qu'elle veut simplement rester chez elle. Nyo Nyo Win, sa mère est de son côté très inquiète de possibles représailles. «J'ai vrai-



ment peur, je n'arrive ni à dormir ni à manger», dit-elle devant la petite hutte faite de bambou et de chaume où elle vit avec ses trois autres enfants. «Ils lui ont dit de ne jamais revenir et ont dit qu'ils allaient l'accuser de vol et l'envoyer en prison», ajoute-t-elle. La lutte contre le travail des enfants est un défi majeur pour le nouveau gouvernement démocratiquement élu emmené par l'ex-dissidente et prix Nobel de la paix Aung San Suu Kyi, qui cherche à réformer le pays après un demi-siècle de domination militaire. La plupart des enfants qui travaillent en Birmanie sont issus des zones les plus reculées de ce pays encore très rural ou bien des régions frontalières en proie à des conflits. Beaucoup travaillent dans les cafés de Rangoun ou sur le bord des routes à vendre des babioles. Ils constituent aussi une partie des ouvriers des usines et des milliers sont employés de maison derrière des portes closes.

Ces derniers sont «les plus vulnérables des enfants qui travaillent car ils sont complètement dans l'ombre», estime Aung Myo Min, directeur exécutif de Equality Myanmar, une ONG locale qui aide ces jeunes.

«Les propriétaires préfèrent avoir des jeunes qu'ils pourront contrôler», ajoute-t-il. «Beaucoup d'enfants vivent dans la peur, se dévalorisent. Ils ont perdu leur enfance et ils ne peuvent pas la récupérer.»

Pakistan

A Karachi, pas de répit pour les chiens errants



Par Ashraf Khan de l'AFP

A Karachi, mégapole pakistanaise ultraviolette, les abattements massifs de chiens n'émeutent guère, mais une poignée de défenseurs des animaux et de vétérinaires s'efforcent de trouver une façon plus humaine de limiter la population d'animaux errants. Dans le foyer pour animaux de la Fondation Edhi, à la périphérie de cette ville de plus de 20 millions d'habitants, les résidents font pitié à voir.

Cette organisation caritative respectée, plus connue pour ses ambulances et ses morgues, est l'une des rares à accueillir, parmi les chats écrasés paralytiques et les ânes éreintés par une dure vie de labours, des dizaines de chiens abandonnés, pour la plupart destinés à retourner à la rue une fois soignés.

Ces derniers sont des survivants chanceux: ils ont échappé à la dernière opération en date d'empoisonnement collectif menée par la municipalité, qui se débarrasse des chiens errants en vertu de lois datant du XIXe siècle. Les droits des animaux sont le cadet des soucis des habitants de Karachi, qui considèrent les chiens comme «dégoûtants», notamment en raison de préjugés religieux.

Le mois dernier, les carcasses de dizaines de chiens empoisonnés dans une énième campagne d'abattage ont été rassemblées sous un soleil de plomb sur l'un des plus gros ronds-points de la ville, avant d'être déblayées par des bulldozers, sans plus de cérémonie.

«Nous avons beaucoup de plaintes pour des morsures de chiens, et les victimes les plus grièvement atteintes sont les enfants», se justifie Maqsood Memon, cadre des services de santé municipaux. Selon les estimations les plus modérées, il y aurait au moins 35.000 chiens errants dans la ville portuaire.

Et on compte chaque année environ 15.000 cas de morsures de chiens, estime Dr Isma Gheewala, qui dirige une clinique vétérinaire dans un quartier chic de Karachi, Defence.

«Notre état d'esprit est tel que lorsque nous voyons un chien, nous lui jetons des pierres ou bien les enfants le poursuivent», explique-t-elle. «Quand on traite (un chien) avec agressivité, sa réaction peut être agressive, et cette agression peut avoir de lourdes conséquences».

«DÉGOÛTANT»

La religiosité pourrait expliquer en partie cette attitude. «Les pré-

cheurs qualifient le chien d'animal dégoûtant et estiment que le tuer n'a aucune importance», explique un défenseur des animaux, Syed Mustafa Ahmed.

«C'est une interprétation totalement fausse: l'islam se contente d'interdire l'accès des lieux de culte aux chiens car ils sont impurs», argumente-t-il. Des lois municipales datant de l'époque coloniale britannique permettent à la municipalité de tuer par balle ou par poison les chiens errants.

Mais l'empoisonnement n'est pas très ciblé, ni les tirs, souligne Dr Gheewala. «Souvent, les animaux ne meurent pas des coups de feu, alors on nous les amène, blessés», dit-elle.

Même efficace à 100%, l'abattage n'est «pas une solution correcte» souligne le vétérinaire Khalid Memon, qui travaille avec la Fondation Edhi. «Si vous voulez contrôler la population, il suffit de les faire castrer et stériliser,» souligne-t-il.

«L'an passé, trois organisations se sont associées dans ce but. L'ONG SOS Animal Pakistan (SAP) et un magasin pour animaux domestiques, Home for Paw and Claw, ont organisé, sous l'égide de la Fondation Edhi, des équipes de trois personnes qui se portent au secours d'animaux errants signalés par la population. «De fait, nous limitons le nombre d'animaux de façon humaine», explique Ahmed, qui dirige les opérations de secours conjointes. «Le principal objectif (...) est d'attraper les animaux des rues, les vacciner et les stériliser puis les relâcher après six jours».

«CE SONT DES ÉTRES VIVANTS»

Une de ces équipes a récemment trouvé un chien blessé au cou, l'animal a été confié à la clinique du Dr Gheewala, où ses plaies ont été soignées et pansées. La vétérinaire indique recevoir ainsi six à douze bêtes errantes par jour, en plus des animaux de compagnie. Son équipe les soigne, les châtre ou les stérilise puis ils sont envoyés au Foyer Edhi pour animaux. Le taux d'adoption est quasi nul, selon le Dr Gheewala, et même lorsque les animaux sont adoptés, ils sont souvent abandonnés aux premiers signes de maladie ou de problème.

La stérilisation est importante, mais le plus difficile reste de changer les perceptions, estime M. Ahmed. «Allah a créé les chiens, et Il ne les a pas créés pour qu'ils soient tués», souligne-t-il. «Après tout, ce sont des êtres vivants», renchérit le Dr Memon.

France

A vendre, ancienne prison située en centre-ville

Par Wafaa Essalhi de l'AFP

Prison de 1277,42 m², fin XI^e siècle, dans le centre de Grasse, vendue sans garage, ni parking. Travaux à prévoir.

L'annonce est consultable sur le site internet du ministère français des Finances, parmi une dizaine d'autres d'établissements pénitentiaires. En France, d'anciennes prisons de centre-ville, souvent classées et à la rénovation coûteuse, entament une nouvelle vie comme logements sociaux ou salles de concert, tandis que d'autres sont laissées à l'abandon faute d'acquéreur.

Le vendeur, c'est l'Etat français, lancé depuis une quinzaine d'années dans un vaste plan de modernisation du parc pénitencier après avoir été tancé au niveau européen pour la surpopulation carcérale et la vétusté des prisons françaises. La Cour européenne des droits de l'homme avait épingle la France en 2013 pour «traitement dégradant» à la maison d'arrêt de Nancy (nord-est), finalement fermée en 2009.

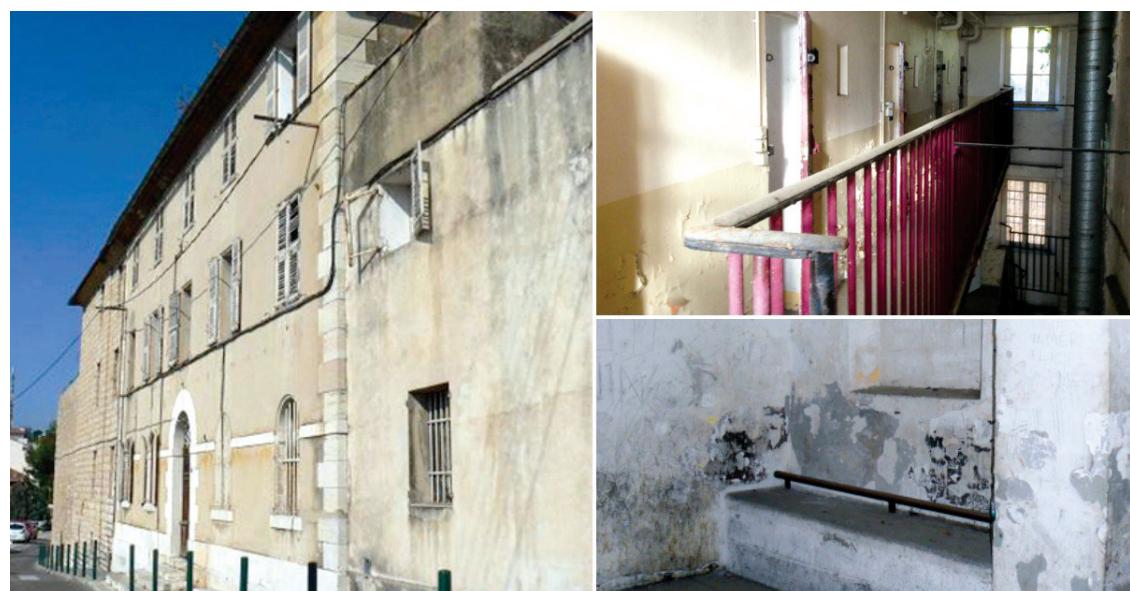
A la prison de Grasse (sud-est), «les conditions d'accueil des détenus et de travail des surveillants n'étaient plus optimales», relève le ministère des Finances, alors que le Premier ministre Manuel Valls a affirmé début septembre qu'il faudrait créer 10.000 places de prison dans les dix ans à venir. Pour participer à l'appel d'offres à Grasse, il faudra déposer une caution de 50.000 euros. (<http://www.economie.gouv.fr/cessions/ancienne-maison-darret>).

LOGEMENTS SOCIAUX, CRÈCHE, PARKING

«Globalement, ça coûte moins cher de construire une nouvelle prison» que d'en rénover une, explique Laurent Vilbert, chargé de l'aménagement du territoire à la mairie de Nantes (ouest). L'ancienne maison d'arrêt de la ville, elle aussi «inadaptée» aux normes européennes de détention, a été rachetée pour 4,9 millions d'euros par l'agglomération. Transformée, elle abritera logements sociaux, crèche et parking souterrain à l'horizon 2018. «Un droit de priorité existe pour la collectivité sur laquelle le bien est situé. Dans ce cas, il y a une vente de gré à gré», précise le ministère des Finances. C'est le cas à Coulommiers, non loin de Paris, où la municipalité a racheté pour 2,34 millions d'euros son ancienne prison bâtie en 1851 en pierre meulière pour la transformer en bibliothèque. Les cellules sont désormais tapissées de livres que baigne la lumière par de grandes baies vitrées. A Guingamp, en Bretagne (ouest), la prison qui est un rare exemple d'architecture «penn-sylvannienne» avec des cellules individuelles autour d'une cour, appartient à la commune depuis 1992. Elle va accueillir un centre d'art visuel. La cour principale doit être réaménagée en salle de spectacle avec 160 places assises, au terme d'une restauration de deux ans qui a débuté en septembre, pour 8 millions d'euros.

VENTE AUX ENCHÈRES

La France n'est pas le seul pays à vendre ses prisons, en Slovénie, l'ancienne prison militaire de



Ljubljana s'est transformée en auberge de jeunesse, celle d'Oxford en Angleterre en hôtel de luxe. Si certaines villes peuvent se permettre de racheter leurs anciennes prisons, d'autres n'en n'ont en revanche pas les moyens. La maison d'arrêt de Fontainebleau, en région parisienne, a été cédée en juin aux enchères pour 480.000 euros à un acheteur privé qui entend y créer des logements. Le bâtiment a servi de prison jusqu'en 1990, avant de devenir le musée national des prisons, jusqu'en 2010, et la mairie n'avait pas le budget pour l'acquérir. Aujourd'hui, «on s'interroge beaucoup sur le promoteur. Tout une partie du bâtiment est classée», s'inquiète Pierre Tsakkaros, directeur de cabinet du maire. Mais la législation est stricte lorsque un bien cédé est classé ou inscrit, tempère France Domaine, qui gère ces cessions immobilières: l'acquéreur s'engage à respecter les prescriptions du code du

patrimoine. A Lyon (centre-est), Saint-Paul et Saint-Joseph, construites au XIX^e siècle par les architectes Louis-Pierre Baltard et Antonin Louvier, ont été reconvertis en 2015, l'une en un campus de 35.000 m², l'autre pour abriter logements intergénérationnels, commerces et bureaux.

PRISON TRANSFORMÉE EN BOÎTE DE NUIT

De larges pans de l'ancien bâtiment pénitentiaire de Saint-Joseph ont été préservés, comme la rotonde d'où les gardiens surveillaient les détenus, désormais enchaînés dans un bâtiment moderne où prédomine une immense verrière. Quant aux 400 détenus des deux établissements, ils ont déménagé dès 2009 vers un nouveau centre pénitentiaire dans la banlieue de Lyon, à Corbas. Toute prison ne trouve pas forcément preneur. Selon le ministère des Finances, des biens trop compliqués

à restructurer, des problèmes de pollution mais aussi un contexte immobilier défavorable sont autant d'explications. La prison de Sainte-Anne à Avignon (sud-est), 11.000 m² au pied du palais des Papes estimés à 2,5 millions d'euros, cherche ainsi un acquéreur depuis 2005. Le groupe hôtelier Marriott avait envisagé d'y installer un hôtel de luxe mais a jeté l'éponge devant l'ampleur des travaux.

Aujourd'hui, la mairie d'Avignon, propriétaire de la maison d'arrêt, a lancé un appel à projet avec pour objectif de créer une friche artistique, des logements et des commerces de proximité. A Rennes (ouest), la prison Jacques Cartier, hors d'état d'usage depuis 2011, cherche elle aussi un nouveau propriétaire. En attendant, elle a servi de tournage à un film («La Tauarde», avec Sophie Marceau). Celle de Saint-Michel, qui date du Moyen Âge, revit comme boîte de nuit. Très prisée des étudiants.

Moscou

Huit pompiers tués dans un nouvel incendie



Huit pompiers russes ont péri vendredi après avoir participé au sauvetage d'une centaine d'ouvriers dans l'incendie d'un entrepôt de l'est de Moscou, dernier sinistre de ce type d'une longue série à frapper la capitale russe. Retrouvés tôt dans la matinée de vendredi, les pompiers étaient portés disparus depuis jeudi soir alors qu'ils tentaient d'éteindre l'incendie dans un entrepôt d'articles en plastique, a annoncé le ministère des Situations d'urgence.

Il y a moins d'un mois, un autre incendie, cette fois dans un entrepôt d'une zone industrielle du sud-est de Moscou, avait déjà tué 16 travailleurs originaires du Kirghizstan. «Les travailleurs du feu sont morts en héros en faisant leur devoir», a commenté sur Twitter le maire de Moscou, Sergueï Sobianine. «J'adresse mes condoléances à leurs proches. La municipalité apportera toute l'aide nécessaire aux familles de ceux qui sont morts», a-t-il ajouté.

Selon les responsables de la ville de Moscou, l'incendie, qui a ravagé

4.000 mètres carrés d'entrepôt, a finalement été vaincu à 07H44 (04H44 GMT) vendredi matin mais une épaisse fumée était encore visible autour du lieu de l'incendie, a constaté un photographe sur place. Des enquêteurs du Comité d'enquête russe, chargé des principales investigations criminelles en Russie, étaient sur place mais le Comité d'enquête a précisé ne privilégier aucune piste pour l'instant. Le parquet de Moscou a pour sa part indiqué avoir ouvert une enquête concernant d'éventuelles violations des règles de sécurité, le propriétaire de l'entrepôt incendié s'étant lui-même mis à disposition de la police, selon le Comité d'enquête. Tous les ans, de nombreuses personnes périsse dans des incendies en Russie, qui souffre d'infrastructures en piteux état datant de l'ère soviétique et de mesures de sécurité laxistes.



Australie

Moteur coupé et fumée sur un vol de Jetstar



Un pilote de la compagnie australienne à bas coût Jetstar a été contraint de couper un moteur et de détourner son vol sur Brisbane, dans l'est de l'Australie, et des passagers «terrifiés» ont décrit la fumée envahissant la cabine.

L'Airbus A320 effectuait la liaison entre Sydney et Cairns jeudi soir au moment de l'incident provoqué par «un problème technique sur l'un des moteurs», a déclaré la compagnie. «Le capitaine a décidé de couper l'un des moteurs par précaution et de détourner le vol sur Brisbane», a ajouté un porte-parole de cette filiale de Qantas. «Les ingénieurs recherchent les causes» de l'incident. Aucun des occupants de l'avion n'a dû recevoir de soins et les passagers ont été transférés sur un autre vol. Dans une vidéo filmée par l'un des passagers et diffusée par la télévision nationale ABC, on voit de la fumée dans la cabine. «C'était le moment le plus terrifiant de ma vie», a écrit Audra Thompson sur Facebook. «J'étais sur le vol qui a pris feu

et la cabine s'est remplie de fumée». Une autre passagère, Wendy Perkins, a raconté à ABC avoir entendu une forte explosion et vu de la fumée environ une heure après le décollage. «En quelques secondes, de la fumée est apparue sous mon siège, sous mes jambes puis sur mon visage et sur l'homme assis à côté de moi», a-t-elle dit. «On a dit tous les deux, ça pue, ça pue complètement, et puis on a perdu de la pression». Jetstar conteste cette version des faits, déclarant que la fumée n'est apparue qu'après l'atterrissement. «La fumée qu'on voit dans la vidéo est apparue une fois que l'appareil avait atterri en toute sécurité à Brisbane et peu avant le débarquement des passagers. La fumée a sans doute pénétré dans la cabine via le système de climatisation, qui fonctionne avec de l'air provenant des moteurs», a déclaré Jetstar. La compagnie souligne également la rareté de ce genre d'incident et le professionnalisme de l'équipage, «formé pour gérer ce type de situations».

Gabon: la fatalité de l'Afrique en trois temps

Par Sid Lakhdar Boumèdiène*

Les émeutes s'amplifient et le perdant en appelle à la communauté internationale. Les morts s'accumulent dans les rues de la capitale et le risque d'embrasement national menace. Cette communauté internationale, fatiguée de la répétition du drame électoral africain, rédige les communiqués habituels et aucun Etat ne prend réellement partie car le vent tourne souvent en Afrique et plus personne ne veut prendre de risque économique.

Qui a tort ou qui a raison dans cette affaire ? C'est impossible de répondre avec les codes habituels de la morale démocratique. Pour cela, il faudrait que des règles institutionnelles et des comportements ancrés dans une histoire assez longue soient le cadre de la société. A première vue, très spontanément, l'opinion générale semble persuadée du mauvais tour joué par le fils de l'ancien maître du Gabon.

Il n'y a aucun doute sur ce point mais se serait faire preuve d'une analyse tronquée en se précipitant sur cette seule conclusion apparente, très apparente. Je propose au lecteur de revisiter les trois temps que sont le passé du Gabon, son présent et les perspectives d'avenir que constitue la nouvelle offre électorale du candidat malheureux. L'analyse suggérerait une conclusion beaucoup moins spontanée mais également beaucoup plus alarmante que la désignation d'un seul coupable. Le passé, le présent et l'avenir du Gabon semblent figés dans une impasse de mises économiques et de conflits, à l'image de toute l'Afrique. Dans un pays, rappelons-le, qui a été gorgé de revenus pétroliers, comme ce fut le cas dans d'autres pays africains, pour des matières premières différentes.

LE PASSÉ : OMAR BANGO, LE PÈRE NÉPOTE ET CORROMPU

Omar Bango est né en 1935 et fut le douzième fils d'un fermier. L'enfant a dû lire la Bible dans le ventre de sa maman car il fut, dès son jeune âge, assuré que «les derniers seront les premiers au royaume des cieux». Omar n'est pas né avec une cuiller d'argent dans la bouche mais va largement se rattraper du sort qui fut le sien en y mettant fougue et persévérance, accompagnées d'une violence inouïe.

L'homme avait le don de ne jamais s'embarrasser de scrupules lorsqu'il s'agissait de ses intérêts et de son projet d'accès au pouvoir absolu. Il savait nouer des compromis, même avec la religion, et se convertit à l'Islam immédiatement après sa prise de pouvoir en 1973. Car avec Omar Bango et l'Afrique, on n'accède pas au pouvoir, on le prend. Et même si le prédecesseur finit ses jours sur un lit d'hôpital, la succession n'est jamais acquise sans montrer sa détermination féroce à l'obtenir avec des méthodes musclées.

Le nouvel homme fort prit le nom de El Hadj Omar Bango pour être en conformité avec sa nouvelle religion. Et comme rien ne peut gêner Omar Bango, il ajouta par la suite à son patronyme, un nom traditionnel pré-colonial, celui de Odimba. C'est assez rigolo pour celui qui fut pendant quarante ans à la solde de la France qui l'enrichit à milliards même si, auprès de la scène nationale et internationale, Omar joua le rôle de trublion qui n'était en fait qu'un jeu de posture devant ses concitoyens et les chefs d'Etats voisins, aussi inféodés et corrompus que lui.

Personne ne connaît avec précision l'étendue de la fortune du despote mais un récent procès en France et l'émergence du mouvement mettant en lumière les «biens mal acquis», démontrent que les sommes sont colossales. Omar Bango a véritablement saigné son pays, sous le couvert d'un combat national qui veut la rupture néocoloniale. Les monstres africains ont de l'humour car ils ont été le véhicule le plus fort de la politique néocoloniale.

Dans la longue liste de Transparency International se trouvent de nombreux petits camarades, comme Denis Sassou Nguesso. Mais l'ancien officier Bango, lors de la succession à Léon M'Ba en 1967, avait poussé la tirade très loin en affirmant que «Le Gabon sans la Fran-

Scène habituelle en Afrique, un président se dit élu, l'autre conteste et dénonce la fraude électorale. Voilà que les partisans de chacun des deux s'adonnent aux violences urbaines. Depuis notre plus jeune âge, c'est une fatalité qui s'abat sur cette pauvre Afrique qui, plus le temps avance, plus elle recule. Et si c'était un choix ?

ce est comme une voiture sans chauffeur. La France sans le Gabon est comme une voiture sans carburant».

Lorsque la puissante compagnie Elf s'installa au Gabon, la phrase de Bango eut une réalité surprenante. Quelques coups de gueules par ci ou par là, quelques menaces de rupture de temps en temps mais une extraordinaire continuité à faire fructifier la maison Bango, jusqu'à plus soif en milliards extorqués. Bien entendu, offshore, car le nationalisme de Bango, comme celui de tous les chefs d'Etat africains, c'était dans les discours, pas dans leur comptabilité personnelle. Le seul investissement sérieux que ce grand homme de l'Afrique ait pu réaliser sont ses services de sécurité.

Omar Bango va placer sa famille et ses soutiens dans des conditions économiques et de pouvoirs des plus sécurisées. Le grand maître tient aux traditions familiales autant qu'à sa puissance, il n'y a aucun doute sur ce point. Voilà donc, très résumé, l'histoire du patronyme Bango, le même que celui que porte le candidat déclaré vainqueur aux élections du Gabon.

Lorsque le despote meurt en 2009, personne n'osa annoncer sa mort pendant plus d'une journée. Ce phénomène très connu lors des décès des grands «démocrates», présidents à vie, est dû à plusieurs causes. Parmi ces causes est la téatisation viscérale créée par quarante années de pouvoir absolu. Personne n'ose critiquer le despote de son vivant comme il est inconcevable d'annoncer sa mort, ou d'ailleurs quoi que ce soit à son propos car prononcer le nom de Bango était déjà un gros risque. Bango sans vie semblait susciter davantage la peur, aussi glaciale que le corps figé.

Une autre raison, plus prosaïque, est la terrible panique qui s'empare des dirigeants et des hommes d'affaires dans ces moments de fin de règne. Tout le monde sait que la moindre parole précipitée, mal équilibrée ou interprétée, le moindre faux pas ou une alliance boîteuse de dernière minute, mettraient à néant une carrière de pouvoir et de richesse.

Comme la constitution, la justice, l'économie et tout le reste, c'était Bango, celui-ci se trouvant décédé, les règles seront édictées par le vainqueur. Mais qui ? Malheur aux perdants dans le pari du nom car les gagnants remportent tout. Il en est de même aujourd'hui, le fils de Bango ou l'ancien baron du système ? Terrible décision que celle de trancher. Commentons par le fils puisque c'est lui qui est déclaré vainqueur de l'élection. Nous reviendrons vers l'adversaire, assez fou pour penser que le fils du champion du népotisme allait lui laisser la place aussi facilement.

LE PRÉSENT : ALI, LE FILS À SON PÈRE

Pour un démocrate, lorsque le fils d'un tyran népote accède au pouvoir, il ne lui faut aucun autre argument juridique ou moral pour balayer d'un revers de la main la légitimité du nouveau président. Mais il doit toujours faire l'effort de mettre la raison au centre de sa pensée et de bien analyser le cas qui se présente avant de prendre une position radicale.

On n'est pas responsable des crimes



de ses parents, mais certains font tout pour revendiquer l'héritage paternel, surtout lorsqu'il sonne la douce musique du pouvoir politique, des milliards et des mœurs révées et cachés au yeux de la population. Ali Bango est né avec une cuiller d'argent dans la bouche, son père avait assez pillé le Gabon pour offrir à son fils une naissance confortable qui lui avait été refusée. L'enfant n'en est pas responsable mais à l'âge adulte, on attend de lui de faire l'examen de conscience qui s'impose. Ali Bango n'a jamais accusé le régime de son père et n'a jamais promis de rembourser le peuple de l'immense fortune qui lui a été dérobée.

Non seulement Ali Bango ne s'est pas détourné de ce lourd héritage politique mais il en a profité et a endossé l'habit du père sans aucun état d'âme. Ali a été fabriqué avec l'aide d'un patronyme historiquement puissant, d'une assistance financière sans limite et de contacts dévoués à la cause du fils du grand commandeur du Gabon. A travers Ali Bango, le présent du Gabon est dans la continuité de son passé. Certes, le relais du pouvoir africain n'est plus dans la caricature du sous-officier ou officier de l'armée qui se présente à la télévision d'Etat, flanqué de deux ou trois intellectuels postés derrière lui et armés jusqu'aux dents, pour annoncer que le tyran est destitué (s'il a eu la chance de survivre) et que la démocratie, conforme au souhait du peuple, va être rétablie. Aucun africain n'ose, à ce moment de la mauvaise pièce de théâtre qui est jouée mille fois devant lui, éclater de rire au risque d'un futur personnel hasardeux.

Ali a fréquenté le meilleur des mondes européens, en a d'ailleurs l'accent des salons parisiens et s'exprime avec les mots politiques et juridiques sortis en «copier-coller» d'un cours de droit ou de sciences politiques. Il est le choix nouveau des Gabonais qui le soutiennent, des étudiants et des fonctionnaires lettrés qui s'expriment devant les médias internationaux avec un langage qui n'a rien à avoir avec celui des émeutiers des décennies précédentes. Les prises de pouvoir en Afrique sont aussi violentes qu'auparavant mais elles se font en costume Prada et avec l'accent de Neuilly sur Seine.

L'Afrique semble incorrigible car elle est toujours prompte à donner de grandes leçons de racisme, d'ailleurs souvent justifiées, mais se comporte à l'égard des siens comme une Marine Le Pen. Ali Bango a été attaqué sur sa réelle filiation à l'ancien président et accusé de ne pas être de nationalité gabonaise. L'affaire a fait grand bruit, comme celle de Barack Obama qui a du produire son extrait

de naissance. C'est également l'une des raisons de la guerre de succession en Côte d'Ivoire où l'on a renié la nationalité au prétendant à l'élection présidentielle, cause de troubles dont on connaît le résultat macabre.

Cette histoire laisse un goût amer et de répulsion aux démocrates car on a l'impression que les opposants nous disent «un tyran, fils d'un tyran, ce n'est pas le problème, ce que nous exigeons, c'est le lien de sang». Dans une autre contrée africaine, plus au Nord, on a bien dénié, par un article constitutionnel, aux titulaires d'une double nationalité de prétendre aux hautes responsabilités de l'Etat. L'argument du combat contre le racisme, les dirigeants africains oublient de se l'appliquer avant d'en faire une arme politique pour provoquer l'adhésion des peuples. Dans cette histoire, Ali Bango fut l'arroseur arrosé mais, comme son père, rien ne l'arrête lorsqu'il s'agit d'accéder au pouvoir.

LE FUTUR : PING, L'AMI DE LA FAMILLE

L'adversaire d'Ali Bango à l'élection présidentielle, Jean Ping, est le parfait produit d'un brassage culturel comme il se plaît à le répéter. Né en 1942 au Gabon, dans la petite ville de Omboué, au sud de Port Gentil, son père, Charles Ping, est un immigré chinois venu s'installer au Gabon comme exploitant forestier après avoir été ouvrier dans l'usine Peugeot à Sochaux, en France. Sa mère, Germaine Anina, est originaire de Kongo, un petit village situé près de la ville de naissance de Jean Ping.

Le père de Jean Ping va inciter son fils à poursuivre des études en France avec l'aide d'une bourse d'Etat du Gabon. Diplômé d'un doctorat d'Etat à la Sorbonne, il représentera le pur exemple de cette élite africaine des années soixante qui suscitera l'espérance aussi sûrement qu'elle a semé la déception et l'horreur.

La conscience politique de Jean Ping commence avec son militantisme auprès de l'Association générale des étudiants gabonais (AGEG) et de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) où il nouera de très importants contacts. Dès 1972, il est envoyé comme fonctionnaire international à l'Unesco, chargé des dossiers de l'éducation et de la coopération.

De 1978 à 1984, il devient le délégué permanent du Gabon auprès de l'Unesco. A la fin de la mission, il rentre dans son pays pour participer à la vie politique nationale. Et c'est là où commence la supercherie du grand candidat se présentant aujourd'hui comme le recours à la démocratie. C'est à ce

moment que nous reconnaissions, nous les Algériens, cette croisée des chemins où beaucoup de nos anciens camarades nous ont dit aller «changer le système de l'intérieur» et refuser le combat extérieur et stérile. Ils avaient certainement raison sur le principe mais il faut comprendre ce qu'ils proposaient et ce qu'ils ont réellement entrepris.

C'est donc au cœur de la cible que Jean Ping allait s'installer puisqu'il rejoignit la pire dictature dont il se fait maintenant l'opposant le plus zélé. C'est au poste de directeur de cabinet du président de la République du Congo, rien de moins, qu'il va essayer de «changer les choses», comme le prétendent toujours ceux qui se compromettent et se présentent plus tard comme les opposants farouches à la barbarie et à la corruption du système auquel ils appartenaient. Jean Ping n'avait pas cette brutalité et vulgarité des habituels dictateurs de l'Afrique, il était éduqué, fin et cultivé. Mais Jean Ping n'a jamais semblé être choqué par Omar Bango et la dévastation du pays dont il était responsable. Non, Jean Ping dira que dans son for intérieur, il a oeuvré pour le bien du Gabon et de l'Afrique. Jean Ping, comme tous les compromis, repenti de la dernière heure, nous prend pour des imbéciles.

Il travailla avec acharnement à modifier ce Gabon «de l'intérieur du système». Plus il fit d'efforts pour le modifier et plus son statut s'améliora puisqu'il devint ministre et même, sans rire pour l'opposant qu'il est aujourd'hui, porte-parole du gouvernement. Les scrupules de l'homme allaient le mener très loin dans son rôle de transformation souterraine puisqu'il accéda en 1993 à la présidence de l'OPEP dont le Gabon était membre. Comme chacun le sait, un haut lieu mondial de pèlerinage pour tous les honnêtes fonctionnaires et démocrates de la planète, le stage rêvé pour le chemin céleste de la pensée démocrate. Le fils d'ouvrier a été loin, très loin, au plus profond de la dictature sanglante pour tenter de «modifier le système» comme il le prétend dans ses discours.

Nous ne citerons pas les postes ministériels de Jean Ping qui furent nombreux. Il finira en 2008, président de la prestigieuse commission de l'Union Africaine, un poste qu'il occupera jusqu'en 2012. Et pendant ce temps-là, Jean Ping a noué les plus solides rapprochements avec la famille d'Omar Bango et, particulièrement, avec sa fille qui est devenue son principal soutien à l'heure actuelle. Jean Ping a beau jeu de dénoncer le népotisme de la famille Bango, il est l'incarnation du lien avec cette famille et son entourage qui a tenu le Gabon d'une main de fer et sanglante jusqu'à le piiller jusqu'au dernier sou.

Ce naïf démocrate, forgé pourtant par la maison Bango, ne semblait pas connaître la célèbre phrase du patriarche de la famille, pourtant révélée au monde entier. «Pourquoi organiser une élection si c'est pour la perdre ?». Il ne connaîtait pas non plus cette fameuse plaisanterie de tout un peuple «Si tu veux faire fortune au Gabon, il faut créer un parti d'opposition...». On serait plutôt enclin à penser qu'il la connaissait parfaitement et a voulu en faire l'expérience.

Alors, si le Gabon rêve son avenir avec des personnalités qui ont constitué son passé le plus sombre, c'est son choix, qu'il en soit ainsi. Au nom d'un passé colonial absurde et terriblement violent, l'Afrique a été soutenue, subventionnée et protégée par une empathie qui l'autorisait à tous les échecs. Mais trop, c'est trop, les élections gabonaises qui ont opposé un patronyme taché, durant des décennies, de sang et de corruption massive face à un autre baron du système, pas plus innocent que les autres, me font définitivement conclure qu'il y a un choix souverain de l'Afrique à la misère économique et politique. A ce niveau d'adhésion, ce n'est plus une fatalité mais un plébiscite souverain et assumé des peuples.

Il faut respecter ce choix et ne plus s'en mêler. Comme il faut respecter celui de l'Algérie, un choix constant dans la fatalité du passé par sa perpétuelle commémoration, dans celle du présent par un consentement électoral massif et dans celle du futur par le choix de ceux qui souhaitent changer le système «de l'intérieur».

*Enseignant

■Sté à BETHIOUA recrute Informaticiens Ingénieurs et TS en Electricité Industriel - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute Agents Commerciaux - Téleprospecteurs - Chauffeurs VL - TC - Lourds - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute Soudeurs qualifiés - Meuleurs - Peintres industriels - Maçons - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Sté à BETHIOUA recrute Gestionnaires de Stocks - Magasins - Acheteurs - Manœuvres - Tél : 040.22.37.62 - 040.22.32.43

■Je cherche des Employés Couturiers et Finition : des Femmes - à ORAN - Tél : 0779.44.19.56 - 0557.06.63.99

LOCAUX

■Loue Entrepôt de stockage ou distribution à Oued Tillet - ORAN - Sup. 5000 m² - Tél : 0561.69.87.77

■Société de Promotion Immobilière vend Locaux Commerciaux à Cité Petit et à Canastel - Appelez notre Service Commercial aux : 041.42.84.65 / 0555.02.23.44

■Loue ou Vends dès Janvier 2017 : Cabinet d'Avocat équipé, situé au 1^{er} étage, centre-ville, près cour d'Oran - Mob : 0775.91.81.51 - Pas d'intermédiaire

■Lou Local 28 m² à proximité du nouveau dispensaire et la poste - Conviens pour Habillage Femme - Refait (2 Cabines d'essayage) - Comptoir et étagères et WC compris - Tél : 0551.06.36.07

■A louer 2 Locaux de 30 m² chacun, très bien situés dans un grand Boulevard : Avenue d'Arcle (Gambetta) avec sanitaires - Tél : 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■A vendre Boulangerie fonds et murs en activité, bien placée à Yasmine 2, à côté de Hasnaoui au milieu des bâtiments - Tél : 0770.73.00.65

■Vds Local commercial - Acté - Situé au centre de ZAHANA. Sup. 70 m² - 3 façades - B. Eau + Sanitaires et 2 entrées - Possibilité de construire un Appartement - Tél : 0541.98.23.58

■Vends 2 Locaux 33 m² et 55 m² à Akid Lotfi bien aménagés - Loue Local Place des Victoires 100 m² + Soupente 80 m². 3 vitrines, 3 rideaux - En activité - Tél : 0550.53.94.88 - Hachemi

■Vends Usine - Dépôt. Sup. 1000 m² couvert 650 m². 2 façades (Toutes Commod. Eau. Électricité. Poteau Inc.) située à la Z.A. de Hassi El Ghella - Vends Usine de 5800 m² couvert 3000 m² à Senia - Tél : 0555.50.84.55

■Local à louer, grand, propre, sanitaires, eau, électricité, grande porte glissante à vitrine - Tél : 0791.14.44.67 + petit Local à louer avec vitrine

■Vends à BOUHANIFIA en plein centre-ville à proximité de tous les bains : Hôtel de 32 Chambres - R+2 - 265 m² avec 3 Locaux au RC - Possibilité de surélévation - Acte notarié + Livret foncier + Certificat de Conformité - Tél : 0796.85.86.98 - 0774.19.91.30

■Loue Local de 1000 m² + Bureau - Accès facile pour Semi-remorque - Z.I. Es-Senia - ORAN - Tél : 0555.700.405

■ORAN - Part. Vend : Local 35 m² à ORAN Miramar à 20 m de la Rue d'Arzew - Bâtisse 430 m². 2 façades 22 m derrière Tribunal Cité Djamel - Prix intéressant, à négocier selon marché, après visite - Tél : 0696.14.06.48

■ORAN - Professeur Dame donne des cours de français à domicile - Niveau Primaire (Enfants et Adultes) - Veuillez contacter le : 0696.02.38.71

■A louer une usine de 5800 m² / 3400 m² couverts avec Poste d'électricité + Groupe électrogène + Chambre froide à la Zone d'Activités Nedjma (Chiteibo) sur la route de Hassi Labiod - Tél : 0549.12.02.98

■A louer un Dépot de 1200 m² / 700 m² couvert en dalle sur la Zone d'Activités Nedjma (Chiteibo) la route de Hassi Labiod - N° 0549.12.02.98

■Lou Local 28 m² à proximité du nouveau dispensaire et la poste - Conviens pour Habillage Femme - Refait (2 Cabines d'essayage) - Comptoir et étagères et WC compris - Tél : 0551.06.36.07

■A louer 2 Locaux de 30 m² chacun, très bien situés dans un grand Boulevard : Avenue d'Arcle (Gambetta) avec sanitaires - Tél : 0552.32.86.35 - 0778.87.19.21

■A vendre Boulangerie fonds et murs en activité, bien placée à Yasmine 2, à côté de Hasnaoui au milieu des bâtiments - Tél : 0770.73.00.65

■Vds Local commercial - Acté - Situé au centre de ZAHANA. Sup. 70 m² - 3 façades - B. Eau + Sanitaires et 2 entrées - Possibilité de construire un Appartement - Tél : 0541.98.23.58

■Vends 2 Locaux 33 m² et 55 m² à Akid Lotfi bien aménagés - Loue Local Place des Victoires 100 m² + Soupente 80 m². 3 vitrines, 3 rideaux - En activité - Tél : 0550.53.94.88 - Hachemi

■Vends Usine - Dépôt. Sup. 1000 m² couvert 650 m². 2 façades (Toutes Commod. Eau. Électricité. Poteau Inc.) située à la Z.A. de Hassi El Ghella - Vends Usine de 5800 m² couvert 3000 m² à Senia - Tél : 0555.50.84.55

■3 Machines de musculation à vendre : Presse à cuisses - Presse légère - Presse à épaules à disques - Tél : 0771.88.86.01 - 0661.88.86.02

■NOMADES TOURS Spécialiste du Maritime : MOSTAGANEM - VALENCE / ORAN - ALMERIA / GHAZAOUET - ALMERIA / ORAN - ALICANTE / ORAN - MARSEILLE - Tél : 041.30.14.01

■Vend : (1) - 2 Flexographes en très bon état de 6 et 2 Couleurs marque PLASTIMAC ITALY en marche - (2) - Imprimante OMSO pour Pots à 6 couleurs (Allemande) - Tél. HOCINE : 0555.00.75.49

■Vds : Thermo Formag marque EVASA (Espagne) en très bon état - Extrudeuse PS allemande avec Filière de 800 mm - Tél. HOCINE : 0555.00.75.49

■Ecole privée EL HAYAT SCHOOL - Place Fontanelle - Gambetta - ORAN - Tél : 041.53.25.85 - Inscriptions : Bachelier désirant améliorer sa moyenne - Elève de 3^{ème} AS désirant refaire l'année

■Un Professeur de Mathématiques donne des cours de soutien individuels au domicile de l'élève pour les niveaux 1^{ère} AS, 2^{ème} AS et 3^{ème} AS - Tél : 0557.07.86.34

DIVERS

■3 Machines de musculation à vendre : Presse à cuisses - Presse légère - Presse à épaules à disques - Tél : 0771.88.86.01 - 0661.88.86.02

■Cours de soutien en groupe et en individuel en Science Naturelle et Histoire Géographie pour : 1^{ère} AS - 2^{ème} AS - 3^{ème} AS - Bac 2017 - Cité AADL à côté Hôpital 1 Novembre USTO - Tél : 0771.08.55.37

■A louer Licence de Café W. d'ORAN - Tél : 0779.11.46.72

■Société d'Importation cherche Investisseur pour Partenariat - Nous contacter au : 0668.000.623

■Bureau d'Etudes prend tous Dossiers de : Permis de construire - Permis de démolir - Expertise - Morcellement - Régularisation - Levé Topo - Tél : 0772.94.08.42 - 0553.50.27.04

■Un Professeur de Mathématiques donne des cours de soutien individuels au domicile de l'élève pour les niveaux 1^{ère} AS, 2^{ème} AS et 3^{ème} AS - Tél : 0557.07.86.34

Déclaration de Perte

Je déclare Gérant de SARL Hôtel Compagnie avoir égaré cachet rond.
Je décline toute responsabilité quant à son usage frauduleux.

Société Industrielle Es Senia
Recrute

- DES TECHNICIENS EN MAINTENANCE

Conditions exigées :
- Diplôme dans le domaine
- Expérience 5 ans et plus
- Salaire motivant et selon compétences

Envoyez votre CV par e-mail :
Annonce.contacts@yahoo.com

- SRL OUEST ENTREPRISE ORAN - Recrute pour ses chantiers à ORAN :

■ 01 Ingénieur génie civil spécialité Route et O.A. (Homme et Femme)

■ 01 Aide Comptable ayant expérience des Marchés Publics (Homme et Femme)

■ 01 Mécanicien Diéséliste Engins, expérience sur Engins T.P.

- Salaire motivant - Lieu de travail ORAN

- Permis de Conduire souhaité

Adresser CV et Photo par Mail :
ouestentreprise@Hotmail.fr

Société à Oran Recrute

■ Secrétaire

■ Licenciées en sciences commerciales ou économiques

■ Technicien en Informatique

■ Agents de sécurité

Résider à ORAN Ville

Expérience exigée

Envoyer CV + photo par

Fax : 041.23.25.21

MOBICAM
Fabricant moderne, des meubles modernes

PRIX CHOC!
produits sous emballage

GARANTIE 2 ANS PIÈCES

ÉTÉ 2016

CHAMBRE à COUCHER seulement à 9500 DA

STOCK LIMITÉ

16, av.Ouled Kablia Saliha (en face CEM Tandjaoui) Gambetta ORAN
Tél & Fax: (041) 53 23 70 / (041) 53 26 94
Mob.: 0560.09.78.10/0554 19 03 99/0770 86 50 33 /0560.09.78.14/0561.78.08.91
e-mail : benallal.ahmed@gmail.com
site web : www.mobicam-dz.com
F.B. Mobicam Sarl

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE CONSEIL NATIONAL DE DEONTOLOGIE MEDICALE

Commission Régionale d'Organisation
des élections des Chirurgiens Dentistes
Région (Oran - Mostaganem - Mascara)

Chère Consœur, Cher Confrère

Appel à candidature

La liste pour les candidatures aux élections de renouvellement de moitié des membres de la Section Ordinale Régionale (Oran - Mostaganem - Mascara) est ouverte jusqu'au 06 Octobre 2016.

Les consœurs et confrères intéressés, sont priés de se rapprocher du secrétariat de la SOR.

Tél & Fax : 041 24 70 51 / Mobile : 0557.64.62.10

Le Président
Dr. KALKOUL Benaouda

Adresse : 08, Rue CI MEFTAH Kada - Choupot - ORAN
Tél & Fax : 041 24 70 51 / Mobile : 0557.64.62.10

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE

Cherche

✓ Optométristes diplômés.

✓ 1 Secrétaire maîtrisant outil informatique,

langue française, arabe et anglaise.

Expérience exigée.

Envoyez CV + Lettre de motivation

à l'adresse e-mail suivante :

offreclinique_16@yahoo.com

Football - Ligue 1

Le RCR et l'USMBA dos au mur, bras de fer au 5-Juillet

En match d'ouverture de la cinquième journée du championnat de Ligue 1 disputé jeudi, le NAHD et l'USMH se sont neutralisés (1-1), ce qui ne fait bien évidemment pas les affaires des deux clubs, alors qu'hier deux autres matches avancés se sont disputés à Constantine et à Alger.

M. Benboua

Du coup on jouera d'aujourd'hui pour le compte de la suite et fin de cette cinquième journée, avec quatre affiches prometteuses dont un derby au stade du 5-Juillet 1962. En effet, le co-leader, l'USMA mettra son invincibilité en jeu devant l'autre club algérois, le CRB qui n'a pas entamé la saison sous de bons auspices.

Un choc en perspective entre deux formations aux objectifs diamétralement opposés, car si le Chabab, entraîné désormais par le français Alain Michel, veut absolument renouer avec le succès pour éviter de plonger dans le doute, l'USMA, qui affiche de grandes potentialités en ce début de saison, s'efforcera de poursuivre sur sa lancée. Seul bémol, la rencontre se jouera sur une pelouse qui est malheureusement devenue presque impraticable. Par ailleurs, à Relizane, le RCR qui continue de manger son pain noir, jouera un match crucial à do-

micile et n'aura certainement plus droit à l'erreur. En grosses difficultés sur le plan organisationnel et comptable, le Rapid doit obligatoirement signer son premier succès de la saison au risque de sombrer un peu plus. Son adversaire du jour n'est d'ailleurs pas prêt à lui faire de concessions. Il s'agit de la formation sudiste, la JSS qui, elle aussi, veut se refaire une santé après une entame mi-figue, mi-raisin. En tout cas, l'entraîneur intérimaire Salem Laoufi et ses troupes entendent mettre à profit le passage à vide du Rapid pour revenir au bercail avec la totalité du gain. Mais à Béchar, il semblerait qu'un problème de dernière minute est venu chambouler les plans de la direction, laquelle pourrait faire l'impasse sur la Ligue des champions d'Afrique en raison des contraintes de transport et programmation des vols à partir du chef-lieu. Cette nouvelle risque-t-elle d'affecter le moral des joueurs ? Réponse cet après-midi à Relizane. De son côté, la JSK, qui n'a pas encore atteint sa vitesse de croisière, reçoit aujourd'hui sur la pelouse du stade du 1^{er} Novembre le promu, le CAB, dans un match à priori à l'avantage des locaux. Mouassa, qui n'a pas été tendre avec ses joueurs ces dernières semaines, ne veut pas entendre parler d'un nouveau semi-échec à domicile, et la venue du Chabab constitue une belle opportunité pour Rial et consorts de se relancer. En face, le CAB, qui reste sur deux victoires et deux revers, s'efforcera au moins d'éviter la défaite. Par ailleurs, à Sidi Bel-Abbès, l'USMBA, qui a déçu ses fans jusque-là, donnera la réplique que l'ESS avec pour seul objectif les trois points. C'est dire que seul un succès pourrait apaiser la tension qui commence à se faire sentir du côté de la Mekkera. Enfin, il est à noter que trois chaudes empoignades seront concernées par la retransmission en direct par les différentes chaînes de la télévision nationale. Il s'agit des matches CRB-USMA, RCR-JSS et JSK-CAB. Pour rappel, le choc entre l'OM et le MOB a été renvoyé à une date ultérieure, en raison de la participation des «Crabes» dimanche au match retour de la demi-finale de la coupe de la CAF, face au FUS Rabat.

Aujourd'hui (16h30)

Constantine: CSC	ASMO
Relizane: RCR	JSS
Alger (17h45): CRB	USMA
Tizi-Ouzou (17h45): JSK	CAB
Sidi Bel-Abbès (19h00):	... USMBA ..	ESS

La crise financière touche le football

L'Etat ne financera pas les centres de formation

Kamel Mohamed

L'Etat ne financera pas la réalisation des centres de formation des clubs, a annoncé le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. Cette décision a été prise en raison de la chute des prix de pétrole et par conséquent des recettes financières du pays. En ce sens, l'austérité touchera les clubs qui sont déjà en faillite. Au départ, l'Etat s'était engagé à financer la réalisation des centres de formation des clubs de football, en guise d'aide et d'accompagnement dans le cadre du lancement du professionnalisme dans le football algérien.

La décision concernant les centres de formation devrait provoquer l'ire des clubs, habitués à être financés par l'Etat sans rendre le moindre compte ! Toutefois, il faut relever que le projet des centres de formation n'est pas complètement abandonné dans la mesure où le Premier ministre a instruit les wal

pour dégager des assiettes de terrain au profit des clubs, au dinar symbolique. Ces derniers devraient réaliser leurs centres de formation sur leurs fonds propres. Néanmoins, une aide financière sera remise aux clubs par le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui est de l'ordre de quatre milliards de dinars (400 milliards de centimes). Cette aide qui sera partagée entre les clubs professionnels, était initialement destinée à la FAF. A l'évidence, les clubs ne devraient pas se contenter de cette maigre subvention quand on sait qu'ils sont habitués à des aides plus conséquentes de l'Etat. Ainsi, la crise financière qui frappe le pays touche aussi les clubs, lesquels ne bénéficieront plus de l'argent de l'Etat. Six ans après le lancement du professionnalisme en Algérie, le projet n'a pas avancé, alors que des fonds colossaux ont été dégagés par l'Etat. A titre d'exemple, une enveloppe financière été remise aux clubs pour l'achat

des autobus. Or, cette aide a été carrément détournée par la plupart des clubs qui n'ont pas eu à rendre des comptes. La décision de geler le financement des centres de formation par l'Etat est un coup dur pour les clubs qui ne doivent plus compter sur l'argent de l'Etat.

Ces clubs gagneraient à imiter le Paradou AC qui a lancé son propre centre de formation et dont les joueurs formés évoluent en Europe ou dans le championnat de Ligue 1 en Algérie. Selon le président du PAC, Nouredine Zetchi, la réalisation du centre de formation du Paradou a coûté 300 millions de dinars (30 milliards de dinars), alors que le budget d'un club moyen dans le championnat de Ligue 1 en Algérie est de 400 millions de dinars (40 milliards de centimes). C'est dire qu'avec l'argent et les aides dont ces clubs avaient bénéficié depuis six ans, ils auraient pu réaliser leurs propres centres de formation.

USMH Laib se montre optimiste malgré un mauvais départ

Le président de l'USM El Harrach, Mohamed Laib, s'est dit confiant quant aux capacités de son équipe de redresser la barre en championnat de Ligue 1 algérienne, après son départ raté en collectant, seulement, trois points de cinq matchs joués. « Je ne suis pas inquiet pour mon équipe. Je sais qu'elle va reprendre du poil de la bête. Il lui faudra seulement du temps, vu qu'elle a connu des changements sensibles, dans sa composante lors de l'intersaison », a déclaré

Annaba

Décès de l'ancien avant-centre de l'USMAN Rachid Hadjou

Tayeb Zgaoula

L'ancien avant-centre de l'USM Annaba, Rachid Hadjou, est décédé mercredi matin des suites d'une longue maladie à l'âge de 77 ans et enterré le soir même au cimetière Zerghouane où une foule nombreuse composée d'anciens sportifs, compagnons de route, parents et amis l'ont accompagné à

sua dernière demeure.

Le défunt a débuté sa carrière avec l'équipe de Red Star avant de rejoindre la Jeunesse Sportive de Joinville puis l'USMAn où il évolua aux côtés des Boudden, Doudou, Bounour Bachir, feu Ali Ramdane, Zaidi, Bahadi A., Gatiche, Benslimane, Tadjet Bentahar, Sakraoui et Boulfoul Cherif ainsi que d'autres coéquipiers sous la férule de feu Hadj Boufermes avec lequel ils ont remporté le titre de champion d'Algérie à l'issue de la saison 1963/1964. Hadjou fut un grand attaquant qui était redouté à l'époque par tous les gardiens de but. « C'est un buteur qui excellait dans le jeu de tête et qui marquait des buts dans toutes les positions », souligneront ses deux coéquipiers sous la férule

Qatar

Carreno démis de ses fonctions, Fossati et Belmadi pressentis



L'Uruguayen José Daniel Carreno a été démis de ses fonctions de sélectionneur de l'équipe du Qatar après deux défaites consécutives lors des qualifications pour le Mondial-2018. L'Algérien Djamel Belmadi, un ancien joueur du Championnat de France (Martigues, Marseille, Cannes notamment) et lui aussi ancien sélectionneur du Qatar (2014-2015), est également sur les rangs. Après deux défaites en deux matchs, en Iran (0-2) et à domicile face à l'Ouzbékistan (0-1), dans le groupe A du 3e tour des qualifications de la zone Asie

pour le Mondial-2018, le Qatar est mal parti pour obtenir un billet direct pour la prochaine Coupe du monde, organisée en Russie. Actuellement dernier du classement, le Qatar doit terminer dans les deux premiers de ce groupe de six qui comprend aussi la Syrie et la Chine pour se qualifier directement pour le Mondial-2018. La sélection qatari effectue un déplacement délicat en Corée du Sud le 6 octobre pour son prochain match.

Espagne La justice rouvre le dossier pour corruption visant Neymar

La justice espagnole a décidé vendredi de révoquer en appel le non-lieu rendu au profit de l'attaquant du FC Barcelone Neymar et de rouvrir le dossier sur d'éventuels

faits de corruption commis entre 2011 et 2014, en lien avec son transfert au club. L'ordonnance de non-lieu est «révoquée intégralement et il est décidé la poursuite des actions», a écrit une des chambres de l'Audience nationale de Madrid, juridiction chargée des affaires complexes, dans une décision rendue hier.

Real Madrid
Zidane mise sur le trio «BBC»



Le trio offensif «BBC» du Real Madrid (Bale-Benzema-Cristiano Ronaldo) est peut-être «un cran en-dessous» des attentes en ce début de saison mais ils vont s'améliorer», a estimé vendredi l'entraîneur madrilène Zinédine Zidane. «Je les trouve bien, chaque jour ils vont s'améliorer», a expliqué le technicien français en conférence de presse avant le déplacement à Las Palmas en Championnat d'Espagne samedi. «On attend beaucoup d'eux, on attend énormément. Dès qu'il sont un cran en dessous... Ils savent que c'est comme

ça, ils savent qu'on leur demande beaucoup, et ça fait partie du truc. Moi, je suis content d'eux», a-t-il ajouté. Ralentis par les blessures, Gareth Bale (2 buts toutes compétitions confondues), Karim Benzema (1 but) et Cristiano Ronaldo (2 buts) n'ont pas été titularisés ensemble qu'à deux reprises cette saison sur sept matches disputés. «Bien sûr qu'ils peuvent mieux faire, et tous les jours. Jusqu'à ce que dans un match Gareth, Karim et Cristiano marquent chacun un but, ils peuvent mieux faire, parce qu'ils sont capables de marquer deux

ou trois buts», a poursuivi Zidane. L'entraîneur français a encensé au passage l'état d'esprit conquérant de Ronaldo, toujours pas rassasié de victoires et de trophées à 31 ans. «Sa motivation est, on ne va pas dire +pas normale+, mais pas donnée à tout le monde. C'est sa grande force», a souligné Zidane.

Le Real Madrid, leader du Championnat d'Espagne (1er, 13 pts), se déplace ce samedi sur le terrain de Las Palmas, aux Canaries, pour tenter de poursuivre sa course en tête lors de la 6e journée. Interrogé au sujet de

l'absence sur blessure des Brésiliens Marcelo et Casemiro, deux habituels titulaires, «ZZ» a reconnu que la situation n'était pas évidente à gérer. «Ca fait partie de la vie d'un groupe d'avoir un moment avec un peu de difficultés», a expliqué Zidane. «On ne peut pas gérer les blessures, ca pénalise le joueur et le groupe. Mais il y a des joueurs pour prendre le relais. C'est un moment comme ça dans la saison. Peut-être qu'il y en aura des plus compliqués, il faudra être prêts. Le groupe, en tout cas, est prêt», a-t-il conclu.

Paris SG

Ben Arfa dans un trou noir

Destins croisés: Hatem Ben Arfa est dans un trou noir au Paris SG, toujours écarté du groupe, redevenu un joueur lambda alors qu'il était une star à Nice, comme l'est aujourd'hui Mario Balotelli, qui a repris son rôle de joueur qui renait de ses cendres sur la Côte d'Azur. HBA est donc, pour la quatrième fois consécutive, écarté du groupe qui s'est déplacé hier soir à Toulouse en match avancé de la 7e journée du championnat. Le coach du PSG Unai Emery avait entretenu le suspense, lâchant d'abord devant la presse qu'il déciderait après l'entraînement de jeudi après-midi. Le verdict est tombé avec le groupe: Ben Arfa n'y est pas. Va-t-il sagement reprendre sa

place en tribunes, comme il l'a fait en Ligue des champions face à Arsenal (1-1), puis en L1 lors des succès contre Caen (6-0) et Dijon (3-0). Mais que se passe-t-il entre le coach et le joueur ? Emery, ce jeudi, a répondu poliment, en français, aux questions des journalistes, sans en dire beaucoup: «Je traite tous les joueurs de la même façon, je travaille de la même façon avec tous les joueurs». Entre les lignes, le message est rude pour l'international français de 29 ans: il est redevenu un joueur comme les autres, un numéro sur un maillot. Fini le temps béni, la saison dernière à Nice, où il était couvé par Claude Puel, qui lui permettait de s'économiser à l'entraînement afin de briller

en match. Fini le temps où Puel appréciait le spectacle procuré par le joueur, tout en arabesques, alors qu'Emery veut discipline et jeu simple porté vers l'avant.

Aujourd'hui Puel est à Southampton, mais garde toujours un oeil sur son ancien protégé, comme il l'a dit récemment dans Téléfoot: «C'est un joueur de match, pas forcément un joueur d'entraînement. S'il n'a pas le temps de jeu voulu, il risque de baisser physiquement. Il est comme Ibrahimovic. Si vous le laissez sans match, il va baisser physiquement». Il n'en fallait pas plus aux tabloïds anglais, comme le Mirror, pour avancer que Puel aimeraient bien récupérer l'ancien joueur de Marseille en prêt cet hiver à

Southampton. Le président de Nice Jean-Pierre Rivière est lui désolé de la situation de HBA à Paris, comme il l'a confié dans L'Equipe du Soir: «J'ai beaucoup d'affection pour Hatem. C'est un garçon que j'apprécie parce qu'il a fait de très belles choses dans le club et sur le plan humain. Je suis désolé pour lui. J'ai envie de lui dire: +Accroche-toi, ne lâche pas+.

Ça viendra parce qu'il a un vrai talent». Ces mots font sans doute chaud au cœur de Ben Arfa, mais remuent aussi le couteau dans la plaie. Ben Arfa, qui avait un jour de colère fait voler tout ce qu'il y a avait sur le bureau de Jean-Claude Dassier, alors à la tête de l'OM, va-t-il garder son sang froid cette fois ?

FC Barcelone

Trois semaines d'indisponibilité pour Messi

L'attaquant du FC Barcelone Lionel Messi, sorti sur blessure lors du choc contre l'Atletico Madrid (1-1) mercredi en Championnat d'Espagne, souffre d'une déchirure à une cuisse et sera absent environ trois semaines, a fait savoir le club catalan. «+Leo+ Messi souffre d'une déchirure musculaire à l'adducteur de la cuisse droite. Son temps d'absence estimé sera de trois semaines», a écrit le Barça dans un communiqué. Le quintuple Ballon d'Or argentin, victime de douleurs récurrentes aux adducteurs ces dernières semaines, s'est interrompu sur une course en début de seconde période et, portant la main au niveau de son entrejambe, il a fait signe à son banc qu'il ne pouvait

pas continuer. Il s'est ensuite assis sur la pelouse, le temps de baisser sa chaussette droite, avant de sortir en marchant et de céder sa place à Arda Turan (60e). Juste après sa sortie du terrain, l'Atletico a égalisé à un but partout.

Messi (29 ans) a souffert début septembre de douleurs à l'adducteur gauche et le Barça avait fait savoir qu'il devait réduire sa charge d'entraînement. Ce pépin physique lui avait notamment valu de déclarer forfait pour un match de la sélection argentine contre le Venezuela (2-2), et de rentrer à Barcelone de manière anticipée. L'Argentin avait néanmoins assuré que son état de forme n'était pas «préoccupant». Et après avoir repris la compétition le

10 septembre contre Alaves en Liga, Messi a enchaîné deux belles prestations avec un triplé contre le Celtic Glasgow en Ligue des champions (7-0) et un doublé contre Leganes en Liga (5-1).

Cette nouvelle blessure est un coup dur pour Messi, qui devrait manquer plusieurs matches importants avec le Barça et la sélection argentine. Il sera à priori forfait pour les périlleux déplacements à Gijon en Championnat (24 septembre), Mönchengladbach en Ligue des champions (28 septembre) et Vigo en Liga (2 octobre). S'il pourrait être de retour contre le Deportivo La Corogne le week-end du 15 octobre, sa participation semble compliquée pour les matches de

l'Argentine début octobre contre le Pérou et le Paraguay en qualifications pour le Mondial-2018. «Perdre +Leo+ Messi, c'est perdre beaucoup de football», a constaté l'entraîneur barcelonais Luis Enrique.

Le technicien a rappelé que son équipe s'était débrouillée sans l'Argentin (genou) pendant deux mois la saison dernière et avait fini par remporter la Liga malgré tout. «L'an passé, nous avons vécu une situation désagréable, avec une blessure encore plus longue, et mon équipe s'en est bien tirée.

Maintenant, il faut chercher d'autres solutions. Avec +Leo+ nous sommes beaucoup plus forts, mais nous resterons très forts.»

Championnats européens

Espagne - 6e journée

Samedi

- (12h00): Eibar - Real Sociedad
(15h15): Sporting Gijon - FC Barcelone
(17h30): Athletic Bilbao - Séville FC
(19h45): Las Palmas - Real Madrid

Dimanche

- (11h00): Leganes - Valence
(15h15): Atletico Madrid - La Corogne
(17h30): Villarreal - Osasuna
(19h45): Espanyol - Celta Vigo

Lundi

- (19h45): Alaves - Grenade

Italie - 6e journée

Samedi

- (17h00): Palerme - Juventus
(19h45): Naples - Chievo

Dimanche (14h00)

- Crotone - Atalanta
Genoa - Pescara
Inter Milan - Bologne
Lazio Rome - Empoli
Sassuolo - Udinese
(11h30): Torino - AS Rome
(19h45): Fiorentina - AC Milan

Lundi

- (19h45): Cagliari - Sampdoria

Allemagne - 5e journée

Samedi (14h30)

- Mönchengladbach - Ingolstadt
Mayence - Bayer Leverkusen
Hamburg - Bayern Munich
Augsburg - Darmstadt
Francfort - Hertha Berlin
(17h30): Werder Brême - Wolfsburg

Dimanche

- (14h30): Hoffenheim - Schalke 04
(16h30): Cologne - Leipzig

Angleterre - 6e journée

Samedi (15h00)

- Bournemouth - Everton
Liverpool - Hull
Middlesbrough - Tottenham
Stoke City - West Bromwich
Sunderland - Crystal Palace
Swansea - Manchester City
(12h30): Man United - Leicester
(17h30): Arsenal - Chelsea

Dimanche

- (16h00): West Ham - Southampton

Lundi

- (20h00): Burnley - Watford

France - 7e journée

Samedi (19h00)

- Bastia - Guingamp
Bordeaux - Caen
Dijon - Rennes
Monaco - Angers
Montpellier - Metz
(16h00): Lorient - Lyon

Dimanche

- (14h00): Saint-Etienne - Lille

- (16h00): Nancy - Nice

- (19h45): Marseille - Nantes

Rachat de l'AC Milan

De nouvelles accusations de falsification visent le consortium chinois

Le groupe d'investisseurs chinois qui finalise l'achat du club italien de l'AC Milan a été accusé hier par un influent média chinois d'avoir fourni un document bancaire falsifié lors des négociations, autre que celui déjà épingle par Bloomberg.

Lex-chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi, propriétaire du club depuis 30 ans, avait donné son accord début août pour une vente de 99% des parts pour 740 millions d'euros, reprise de la dette comprise à un consortium d'investisseurs chinois désormais désigné comme SinoEurope Sports. Or, les investisseurs chinois ont délibérément falsifié un document bancaire pour prouver leur solidité financière, selon une enquête de Caixin, un magazine financier réputé. Une déclaration fournie par le consortium émanait supposément de la Bank of Dongguan, un établissement financier régional basé dans la province du Guangdong (sud). La banque y assurait qu'elle apporterait son soutien pour financer l'acquisition du club italien.

Problème: la Bank of Dongguan réfute farouchement



09.00 Bonjour d'Algérie (direct)
10.30 Mouftareq etorq
11.00 Abtal djidja
11.25 Senteurs d'Algérie
12.00 Journal télévisé en français
12.25 El aahd e'tamine



10.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.20 13h15, le samedi...
13.05 Tout compte fait
13.50 Tout compte fait, le supplément
14.40 Bienvenue au zoo de Paris
15.40 Au cœur du zoo de Paris
16.40 Meurtres au paradis
17.50 N'oubliez pas les paroles
19.00 Journal
20.00 Le plus grand cabaret du monde



11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
11.55 Les nouveaux nomades
12.25 Les grands du rire
14.15 Les carnets de Julie
15.10 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Personne n'y avait pensé !
16.55 Questions pour un super champion
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.05 Tout le sport
19.25 Zorro



11.55 Sur un air de Cuba
12.50 Vues d'en haut
13.15 Vers d'autres mondes
14.15 Métropoles du monde
15.05 La mystérieuse cité de Cahokia
16.45 C dans l'air
18.00 C l'hebdo
19.00 C l'hebdo la suite
19.50 Echappées belles
22.50 L'oeil et la main
23.20 Entrée libre
23.45 Monaco, au cœur du Palais
00.40 Superstructures
01.30 Une rivière en Irlande

13.45 Ciné thématique
15.45 Kawni
16.30 RCR/JSS en direct
18.00 Journal télévisé en amazigh
18.25 Algérie, génies des lieux
19.00 Journal télévisé en français
19.25 Dar El Bahdia
20.00 Journal télévisé en arabe

22.15 On n'est pas couché



Présenté par Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf, Yann Moix
Aux côtés de Laurent Ruquier, Vanessa Burggraf et Yann Moix commentent les événements de la semaine écoulée. Des personnalités du monde politique, de la chanson, du cinéma, de la littérature, du sport ou des médias sont également conviées pour évoquer leur actualité. Chacun se prête au jeu des questions des chroniqueurs qui pimentent les discussions sans langue de bois.

01.35 Hier, aujourd'hui, demain

19.55 Meurtres à La Ciotat



Avec Elodie Varlet, Philippe Bas, Olivier Pagès, Julie Boulanger
Un homme d'une soixantaine d'années est retrouvé pendu dans un hangar désaffecté de La Ciotat. Anne Sauvage, une jeune commissaire fraîchement diplômée et arrivée depuis deux semaines dans la ville, est chargée de l'affaire. Après avoir écarté d'emblée la piste du suicide, elle commence son enquête auprès des frères du défunt, accompagnée par un journaliste qui effectue un reportage sur elle.

21.53 Rêve de combles

21.55 Les tourtereaux divorcent

23.30 Le Prince Igor

01.40 Valeriy Sokolov enregistre le «Concerto pour violon n°2» de Bartók



11.45 Hawaii, retour aux sources
12.30 Futuremag
13.00 Yourope
13.45 Aventures en terre animale
14.10 D'outremers
17.05 Cuisines des terroirs
17.35 Arte reportage
18.30 Le dessous des cartes
18.45 Arte journal
19.00 360° GEO
19.50 Mowgli et les enfants sauvages
20.45 Marina Chapman
21.40 La césarienne : une pratique controversée
22.30 Meurtres à Sandhamn
00.50 True Stories

12.55 Vivement dimanche prochain
14.55 Football : FC Lorient / Olympique Lyonnais
16.55 64' le monde en français
17.55 64' l'essentiel
18.00 Acoustic
18.30 Le journal de France 2
19.00 Il était une fois les boys
20.45 D'ombres et d'ailes
21.00 TV5Monde le journal Afrique
21.25 Le journal de la RTS
22.00 Ce monde est fou
23.30 Les vingt chefs-d'œuvre de la nature
00.00 TV5Monde le journal



TF1 19.55

THE VOICE KIDS

Saison 3 - Episode 5
Présenté par Nikos Aliagas, Karine Ferri, Jenifer, Patrick Fiori, M Pokora

Pour cette soirée de battles, les coaches Jenifer, Patrick Fiori et M. Pokora reçoivent les 36 candidats qu'ils ont sélectionnés durant les sessions d'audition à l'aveugle. Comme dans «The Voice, la plus belle voix», les talents, âgés de 6 à 15 ans et membres de la même équipe, s'affrontent sur le plateau en interprétant la même chanson. Contrairement à la version adulte de l'émission, ils ne chantent pas en duo mais en trio. Les jeunes artistes ne peuvent compter que sur leur voix pour convaincre et ainsi espérer poursuivre l'aventure.

CANAL+ 20.00

HITMAN : AGENT 47



Avec Rupert Friend, Zachary Quinto, Hannah Ware, Thomas Kretschmann
Après avoir créé les Agents, des tueurs invincibles et sans émotions, pour le compte du puissant Syndicat international, le scientifique Peter Litvenko, pris de remords a disparu dans la nature, signant la fin du programme. Alors que des Agents courrent toujours les rues, le Syndicat est parvenu à retrouver la fille du scientifique, Katia van Dees, en Allemagne. Ses hommes tentent de la capturer mais l'Agent 47 est également à la recherche de la jeune femme.

RTL 9 19.40

BROKEN ARROW



Avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo
Un bombardier furtif B-3, chargé de missiles nucléaires, survole le désert de l'Utah. C'est une mission de routine pour le capitaine Riley Hale, pilote d'essai dans une base militaire du sud-ouest des Etats-Unis, et son mentor le major Vic Deakins. Mais celui-ci, acheté par une puissance étrangère, entend s'emparer des ogives pour exercer un chantage sur le Pentagone et les vendre au plus offrant.



11.00 Les douze coups de midi
11.45 Météo
11.50 L'affiche du jour
12.00 Journal
12.30 Grands reportages
13.45 Reportages découverte
15.05 Super Nanny
16.50 50mn Inside
18.45 Petits plats en équilibre
18.50 Là où je t'emmènerai
19.00 Journal
19.45 Météo
19.55 The Voice Kids

TÉLÉVISION

22.40 New York Unité Spéciale



Saison 1 - Episode 5

- Espoirs foudroyés
Avec Christopher Meloni, Lynn Collins, Mariska Hargitay, John Dossett
L'écrivain Richard Schiller a été retrouvé sans vie, vêtu de sous-vêtements féminins et bâillonné. Stabler et Benson sont chargés de l'enquête. Les suspects sont nombreux. Parmi eux figurent la logeuse du romancier, Annabelle Hayes, mais aussi sa fille Virginia.

20.00 NCIS : Nouvelle Orléans



Saison 2 - Episode 10

- Cataclysme
Avec Scott Bakula, Zoe McLellan, Lucas Black, CCH Pounder, Rob Kerkovich
L'équipe enquête sur une fusillade survenue dans une cafétéria où un militaire a été abattu. Le meurtre pourrait être lié à la première affaire sur laquelle Pride et Lasalle avaient travaillé ensemble, en 2005. Le crime avait eu lieu juste avant que l'ouragan Katrina frappe la ville. Tous les indices avaient été détruits par la tempête et l'enquête n'avait pas pu être résolue.

21.30 Braquo



Saison 4 - Episode 3

- Nathan
Avec Jean-Hugues Anglade, Boris Terral, Karole Rocher, Joseph Malerba
Caplan et Morlighem sont parvenus à saisir une forte quantité de drogue et d'armes appartenant à "Baba" Aroudj, afin de fragiliser sa position au sein du gang turc. Cette action d'éclat met également la pression sur le commissaire divisionnaire Brabant qui enquête sur les deux policiers pour le service des affaires internes.

23.05 Made in France

00.35 Le studio de la terreur



09.45 Les Tortues Ninja
10.10 Super 4
10.45 Oggy et les cafards
11.10 Un jour, une question
11.15 Zouzous
12.30 Consomag
12.40 Merlin
15.50 Les aventures du jeune Indiana Jones
17.40 Bons plans
17.45 Un gars, une fille
19.55 Fort Boyard
21.45 Seuls à la maison
23.20 Monte le son, le live



08.30 4 bébés par seconde
12.10 Le vol 52 ne répond plus !
13.50 La tempête du siècle
17.15 Appels d'urgence
19.55 Chroniques criminelles



09.30 Génération Hit machine
11.40 Troubles séductions
13.25 Les yeux de l'assassin
15.10 Preuve accablante
17.05 Un bébé pour Steffi
18.55 Les Simpson



Bélier 21-03 au 20-04

Vous parviendrez facilement à vos fins dans cette aventure que vous aurez la chance de mener à bien, il suffit d'un peu de patience.

Taureau 21-04 au 21-05

Certains principes vous gênent dans votre progression et vous vous impatientez. Comme vous savez qu'il y va de votre intérêt de faire face au plus vite vous contournez l'obstacle.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Une offre intéressante vous sera faite mais vous tentez de la refuser malgré une envie pressante de l'accepter. Vous hésitez longtemps avant de prendre la bonne décision. Une opportunité semblable se présentera que vous saurez saisir au moment décisif.

Cancer 22-06 au 22-07

Profitez de vos bonnes dispositions pour faire quelques mouvements. Vous avez besoin de vous sentir bien dans votre corps. Bougez, ne restez pas statique, vous ressentirez d'ardents désirs de vous déplacer dans le temps et dans l'espace.

Lion 23-07 au 23-08

Vous pensez devoir travailler vos apparences en fonction d'une conjoncture qui vous paraît peu favorable. Dites simplement quelles sont vos réelles intentions et l'on risque de vous croire. Vous êtes à même maintenant de récolter les fruits de votre obstination.

Vierge 24-08 au 23-09

Vous devriez découvrir de nouvelles possibilités dans une nouvelle affaire. Essayez de ne pas céder aux craintes et aux doutes qui pourraient vous assaillir.

Balance 24-09 au 23-10

Vous vous sentirez un moral de vainqueur. Vos tâches habituelles ne vous font pas peur et vous travaillerez pour vous avec acharnement.

Scorpion 24-10 au 22-11

La chance vous aide à profiter d'une offre providentielle que vous auriez tort de décliner. Une opposition de dernière minute vous fait prendre des dispositions d'envergure pour parvenir à exécuter dans les délais les plans dont vous aviez lancé les bases.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Des problèmes personnels pourraient survenir si vous ne faites pas attention à ce que vous dites. On dit souvent que la parole est d'argent mais que le silence est d'or.

Capricorne 22-12 au 20-01

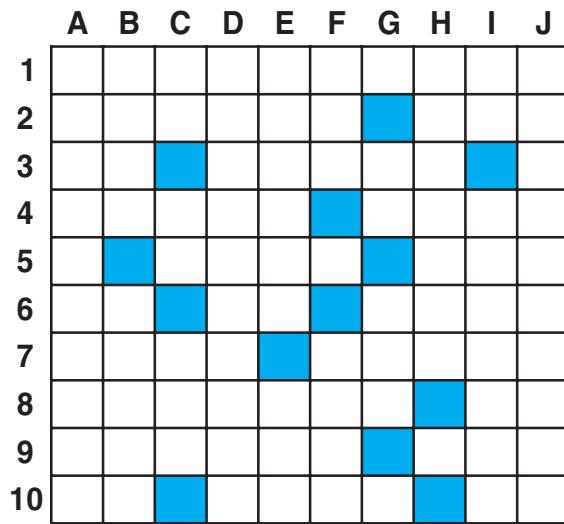
Vous vous sentirez concerné par des questions de confiance. Vous regrettez d'avoir fait trop confiance à une certaine personne très proche de vous.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous aurez la chance d'avoir une belle proposition financière qui vous sera faite confidentiellement. Mais attention, si un beau parleur essaie de vous convaincre de lui confier votre argent, réfléchissez bien avant.

Poissons 19-02 au 20-03

Les grandes lignes d'un projet seront jetées à la hâte. Pourtant, malgré cela, vous pouvez avoir la certitude que cette affaire pourra bien réussir à la surprise générale surtout si vous y mettez du vôtre en priorité. La forme vous sourit.



Horizontalement:

- Objet de fantaisie.
- Crochus pour s'accrocher. Petit côté.
- Possessif.
- Dragée.
- Diable ! Elément simple.
- Prière.
- Il nous en bouche un coin !
- Pièce d'opéra.
- Reglées au mois.
- Pater.
- Plus mauvais.
- Voix grave.
- Saisi au bond. En suite.
- Placée.
- Gardienne de la paix.
- Conjonction. Etre attaché à vous. Points opposés.

Verticalement:

- Nom très familier à la compagne.
- Fis un retrait. Botte.
- Mesure de longueur. Piquées de grève.
- Ne sécha pas.
- Faite au pied levé.
- Comme des têtes folles. Eté pourri.
- Premier cas d'égalité. Vapeur.
- Bandé de camp. Fait du golf.
- Rompus à.
- Montant c'est-à-dire. Dans les poches des rats.
- Chacun sur le sien, ça fait une belle mise !

LES SOLUTIONS

CROISÉS N°6638

T	O	R	R	E	N	T	I	E	L
R	U	S	E	S	R	A	N	I	
I	B	C	T	I	N	T	E		
C	L	O	U	E	R	B	R	U	
H	I	P	L	A	D	E	S		
E	E	P	L	I	E	S	E		
U	G	U	E	T	T	E	S		
S	O	R	T	R	E	M	I		
E	U	E	G	N	E	S	E		
S	F	A	S	S	U	R	E		

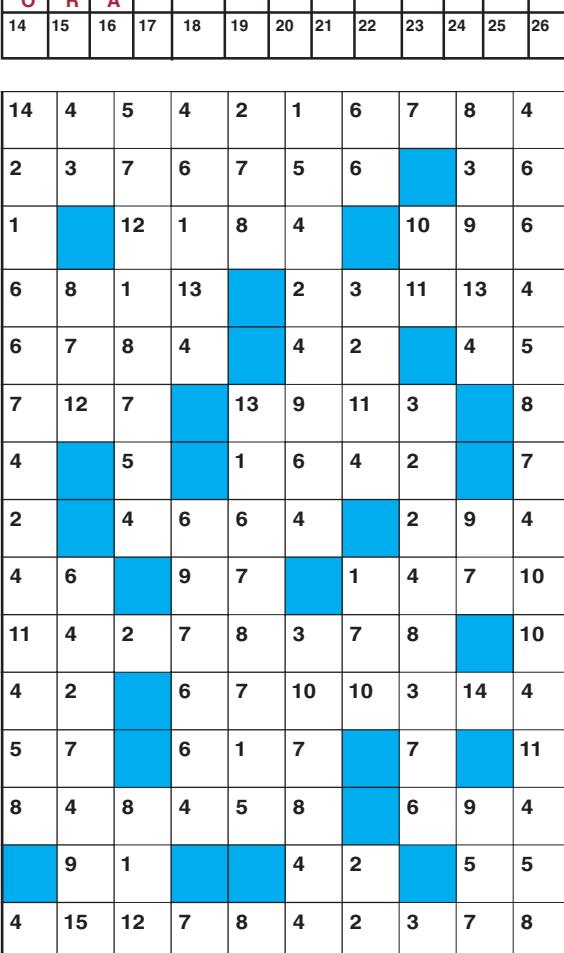
FLECHES N°6638

A	U	T	O	M	N	E
F	I	N	I	R	E	T
A	D	R	D	O	R	T
C	E	T	P	I	E	O
E	O	T	I	T	E	I
A	N	N	E	V	O	L
F	A	N	S	O	I	E
A	E	R	P	E	U	
C	H	A	N	G	E	C
E	A	U	A	R	C	A
U	C	R	E	T	I	N
O	T	A	S	E	U	L

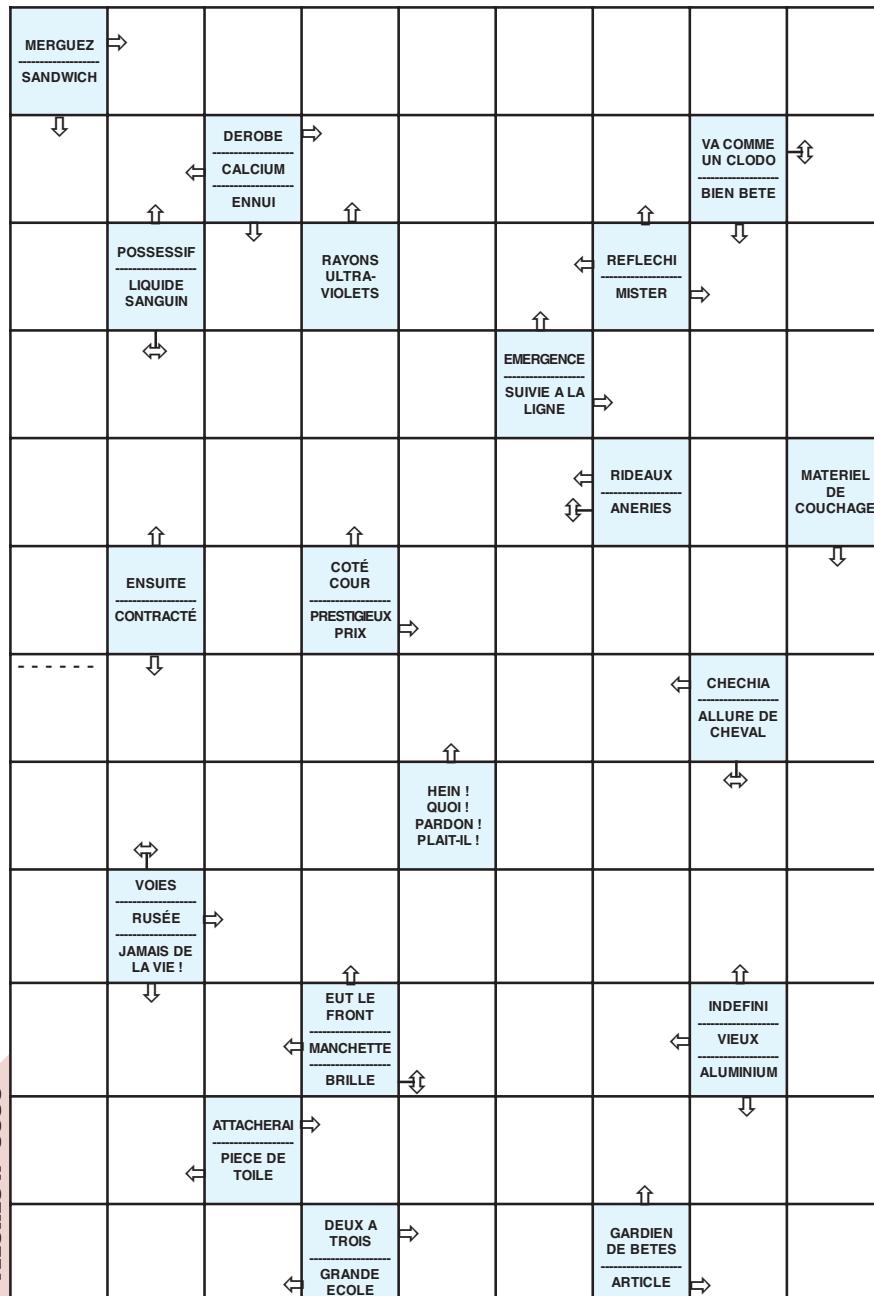
FOUILLIS N° 6638 CANNELLE (Canne - Elle)

CODES N° 6638

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26



Jeux proposés par Chérifa Benghani



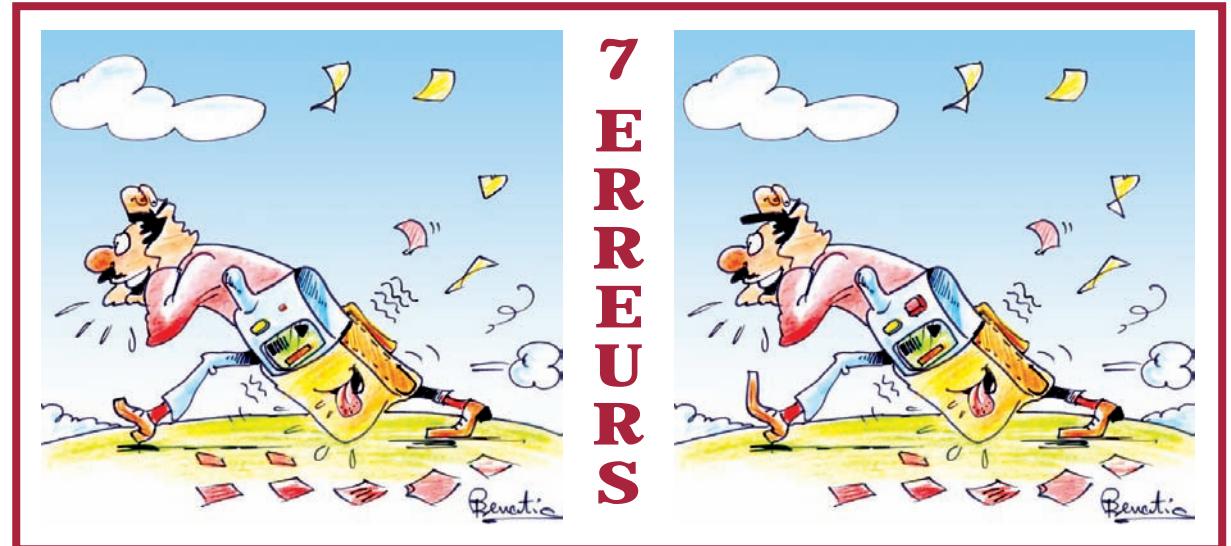
ABONDAMMENT – ABUS – AMONT – ARGOT – BARRE – BONHEUR – BOURG – BROUSSE – CONVOLER – CORDON – ERMITE – ESTER – EXPERIENCE – FARIBOLE – FAUSSER – FLIC – HIER – MALICE – MANIGANCER – MASURE – NAGER – OASIS – ORGANISME – OXYDE – PHARE – PICHENETTE – POISSON – PRISON – QUORUM – RAPT – REIN – RUSER – SEMONCE – SITE – SOUPER – SOUPIRANT – TACT – TRAITEMENT – TREVE – UNIR.

FOUILLIS N° 6639

Les 9 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er fait minet, minou.
- Mon 2e est une lettre grecque.
- Mon 3e indique le pourcentage.

Mon tout est une tente de cirque.



Loi autorisant des poursuites contre Ryad : place au veto d'Obama

Barack Obama s'engage dans un bras de fer périlleux avec le Congrès : le président américain devait opposer hier vendredi son veto à une loi autorisant les proches des victimes des attentats du 11-Septembre à poursuivre l'Arabie saoudite.

La Maison Blanche martèle le même message depuis des semaines : cette loi affaiblira le principe d'immunité qui protège les Etats (et leurs diplomates) de poursuites judiciaires et risque, par un effet boomerang, d'exposer les Etats-Unis à des poursuites devant divers tribunaux à travers le monde.

"Nous pensons qu'il s'agit d'une mauvaise loi", a résumé jeudi son porte-parole Josh Earnest, confirmant que le veto serait signé dans le délai de dix jours qui s'achève vendredi.

Le texte, baptisé "Justice Against Sponsors of Terrorism Act" ("Justice contre les sponsors d'actes de terrorisme"), a sans surprise suscité une levée des boucliers chez les monarchies du Golfe qui ont mis en garde contre "un grave précédent".

Ces dernières entretiennent des relations déjà tendues avec l'administration Obama à qui elles reprochent, entre autres, d'avoir réintgré l'Iran, grand rival chiite, dans le jeu diplomatique.

Mais si, comme cela apparaît envisageable, les deux tiers des élus du Congrès décident de rejeter le veto, la loi entrera en vigueur, ce qui constituerait un véritable camouflet pour Barack Obama à quelques mois de son départ.

La France et l'Inde concluent la vente de 36 Rafale



Au terme d'une saga de longue haleine à rebondissements, l'Inde et la France ont enfin signé vendredi la vente à New Delhi de 36 avions de chasse Rafale du constructeur Dassault, pour près de huit milliards d'euros.

Si cet accord est loin du "contrat du siècle" qui portait sur 126 avions de chasse, mais dont les négociations exclusives entre l'Inde et Dassault avaient été abandonnées en 2015, il n'en reste pas moins le plus cher jamais décroché par l'aéronautique militaire française.

Le rideau est tombé sur un feuilleton de neuf ans à la mi-journée à New Delhi. Au cours d'une brève cérémonie, le ministre de la Défense français Jean-Yves Le Drian et son homologue indien Manohar Parrikar ont paraphé l'accord intergouvernemental rudement négocié depuis avril 2015.

Pour la France, un tel contrat avec l'Inde, grande puissance d'Asie du Sud, constitue aussi une victoire diplomatique importante.

Selon l'accord, épais de 10.000 pages, New Delhi achètera 36 avions de combat Rafale au constructeur français Dassault pour quelque huit milliards d'euros. Les premiers Rafale seront livrés fin 2019, la livraison devant s'échelonner sur deux ans et demi.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Egypte : plus de 160 morts dans le naufrage d'un bateau de migrants



De nouveaux corps ont été repêchés vendredi au large de l'Egypte portant à au moins 162 morts le bilan du naufrage il y a deux jours d'un bateau de pêche transportant des centaines de migrants.

Les survivants affirment que près de 450 personnes se trouvaient à bord de l'embarcation qui partait d'Egypte à destination de l'Italie quand elle a chaviré mercredi en Méditerranée, au large de

la ville égyptienne de Rosette (nord). «Le bilan des morts du naufrage au large de Rosette est monté à 162», a indiqué vendredi le ministère égyptien de la Santé dans un communiqué.

Les autorités ont indiqué que les recherches se concentrent désormais sur la cale du bateau où selon des témoins au moins 100 personnes avaient pris place au moment du naufrage. Les opérations de sauvetage ont permis de

secourir 163 personnes, a précisé l'armée égyptienne.

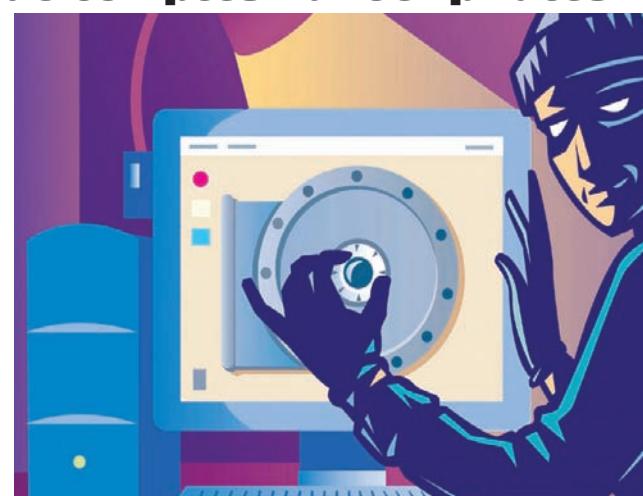
La majorité des survivants sont de nationalité égyptienne, mais parmi eux figurent aussi des Soudanais, des Érythréens, un Syrien et un Éthiopien, d'après l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Quatre Égyptiens, soupçonnés de «trafic d'être humains» et «homicide involontaire» ont été arrêtés, selon les autorités.

500 millions de comptes Yahoo! piratés

Le groupe internet Yahoo! a annoncé jeudi avoir été victime fin 2014 d'une attaque informatique massive perpétrée par une entité probablement liée à un Etat, qui a affecté 500 millions de comptes de ses utilisateurs. Cette intrusion informatique illégale contre Yahoo! est l'une des plus importantes ayant jamais visé une entreprise américaine. En 2012, le portail internet revendiquait plus d'un milliard de comptes dans ses bases de données. Les pirates ont volé des informations personnelles, noms, dates de naissance, adresses électroniques, numéros de téléphone ou mots de passe, a énuméré le groupe. Les données bancaires des utilisateurs n'ont cependant pas été affectées, assure Yahoo!, qui dit travailler en étroite collaboration avec les autorités américaines compétentes sur ce piratage.

"L'enquête n'a trouvé aucun élément



qui montre que l'entité en question est actuellement présente dans le système informatique de Yahoo!", poursuit le groupe, qui

affirme avoir contacté les utilisateurs concernés. Le portail américain ne donne pas le nom de l'entité qu'il soupçonne.

EDITORIAL

Par Moncef Wafi

UN DOSSIER COMPLEXE

«ne positif» dans l'argumentaire de Bouterfa. Le ministre puise aussi cette confiance dans les relations qu'entretient l'Algérie avec les autres pays devant participer à cette rencontre, «nous ne sommes en conflit avec aucun de ces pays», a-t-il indiqué.

Mais le problème du pétrole est ailleurs, il n'est pas à Alger ni dans ses relations avec les autres membres de l'Organisation, il réside dans la guerre idéologique, directe et par procuration, que se livrent l'Iran et l'Arabie Saoudite. Alors à défaut de rapprocher les points de vue entre ces deux puissances régionales, de composer avec les intérêts russes et américains, rien ne sert de développer des discours optimistes qui peuvent influer négativement sur les cours du pétrole pour peu que le rendez-vous d'Alger finisse en queue de poisson comme ce fut le cas pour la rencontre de Doha. Bouterfa sait

aussi qu'un accord ne peut être viable qu'avec l'adhésion des autres producteurs en dehors de l'OPEP.

Retenant à son compte l'analyse de Goldman Sachs, notre ministre avait estimé que l'OPEP ne peut, à elle seule, supporter le fardeau d'un gel de la production en raison du risque, explique-t-il, de voir les pays non membres en tirer profit. En effet, les analystes de la banque américaine ont mis en garde contre cette démarche qui risque de se retourner contre l'Organisation. Ils estiment que si l'accord débouche sur la hausse ultérieure des prix du baril et qu'il entraîne une intensification des exportations depuis les pays non membres de l'OPEP, il risque d'être contre-productif pour le Cartel. En deux mots, s'il y a gel, les prix vont monter et les pays producteurs non membres du Cartel vont augmenter leur production pour profiter de cette embellie. C'est dire toute la complexité d'un dossier sur lequel l'Algérie joue sa survie financière.

Abbas et Netanyahu croisent le fer à l'ONU

Le président palestinien Mahmoud Abbas et le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ont croisé le fer jeudi sur la colonisation israélienne en Cisjordanie devant l'Assemblée générale de l'ONU, sur fond d'impasse diplomatique au Proche-Orient.

Les deux dirigeants aux styles opposés - ferme mais posé pour l'un, assuré et cinglant pour l'autre - sont montés à la tribune à quelques minutes d'intervalle. Ils n'étaient séparés sur la liste des orateurs que par la Première ministre norvégienne Erna Solberg, une réminiscence ironique des accords d'Oslo qui avaient lancé un processus de paix désormais bloqué. Mme Solberg en a profité pour les inviter à "appliquer les recommandations du Quartette" sur le Proche-Orient (Etats-Unis, Union européenne, ONU et Russie).

Celui-ci a exigé d'Israël qu'il cesse de coloniser et des Palestiniens qu'ils mettent fin à la violence, mais les deux camps ont critiqué ses conclusions.

Premier à s'exprimer, Mahmoud Abbas a fustigé l'accélération de la colonisation israélienne en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, affirmant qu'elle allait tuer tout espoir d'une solution à deux Etats, Israël et un Etat palestinien coexistant en paix. Les Nations unies fondent leurs espoirs d'un règlement du conflit sur cette solution et considèrent la colonisation comme un obstacle à la paix.

Djezzy inaugure l'ère digitale avec l'ouverture de nouvelles boutiques à Ain Turck et Chettia

Le nouveau Djezzy arrive ! Dans le cadre de la proximité et du renforcement de son réseau commercial, Djezzy, pionnier de la technologie digitale en Algérie, annonce l'ouverture de deux nouvelles boutiques augurant une nouvelle ère qui s'inscrit dans le sillage du plan de transformation et de sa détermination à devenir l'opérateur numérique de référence dans le pays. La première boutique a été ouverte dans la ville touristique de Ain Turck dans la wilaya d'Oran, alors que la deuxième a été inaugurée dans la localité de Chettia dans la wilaya de Chlef. Les nouvelles boutiques se distinguent par un design moderne et soigné, identifiées par les couleurs et l'enseigne de Djezzy. Bénéficiant d'un espace dédié aux entreprises, les nouvelles boutiques sont conçues pour être des espaces à vendre les produits et offrir des services commerciaux et VAS (Services à Valeur Ajoutée), mais pour devenir également des espaces de formation et d'initiation de nos abonnés et futurs abonnés à l'ère du numérique à la faveur de la connectivité data qu'offrent les technologies 3G et bientôt 4G.

Le visiteur aura l'agréable surprise d'avoir à sa disposition des équipes qui le guideront dans le monde digital et lui faire connaître les différentes opportunités dont dispose Djezzy. Les amateurs du Smartphone trouveront un large choix des dernières nouveautés exposées avec des espaces pour les tests.